

ARRONDISSEMENT  
DE VICHY

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Nombre de Membres :

En exercice : 43

Présents : 30

Votants : 32

N° 1

OBJET :

MARCHE AO2012.11

ENTRETIEN DES  
INSTALLATIONS  
DE CHAUFFAGE,  
VENTILATION ET  
CLIMATISATION  
DES BATIMENTS  
COMMUNAUTAIRES

AVENANT N°3

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Prefecture le :  
- 5 MAI 2017

Publiée ou notifiée le :  
- 5 MAI 2017

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics,

Vu les statuts de Vichy Communauté,

Vu le marché n°AO2012.11, conclu avec la société DALKIA pour l'entretien des installations de chauffage, climatisation et ventilation des bâtiments communautaires,

**Considérant** que par suite du transfert de compétence en matière culturelle, l'école de musique de Saint-Yorre a été mise à disposition de Vichy Communauté pour l'exercice de sa nouvelle compétence,

**Considérant** la nécessité d'assurer l'entretien et le fonctionnement des installations techniques de ce bâtiment,

**Propose** au Bureau Communautaire :

- d'approuver la conclusion de l'avenant n°3 au marché n°AO2012-11, ci-annexé,

- de donner mandat au Président ou au Conseiller délégué à la Commande Publique pour signer l'avenant correspondant et tout document s'y rapportant,

Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire :

- approuve ces propositions,  
- dit que les crédits correspondants sont inscrits au budget de Vichy Communauté,  
- charge M. le Président et M. le Directeur Général des Services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....

Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'hôtel d'agglomération Vichy Communauté, le 27 avril 2017.

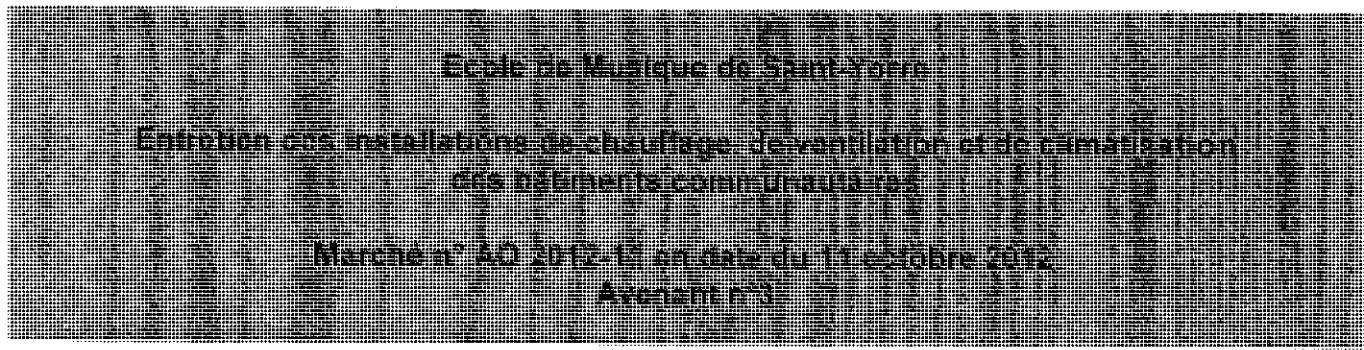
Les Membres du Bureau Communautaire présents ont signé au registre.

Le President,

Claude MALHURET



MINISTÈRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE  
Direction des Affaires Juridiques



**A – Identification du pouvoir adjudicateur**

**VICHY COMMUNAUTÉ**  
9 place Charles de Gaulle  
CS 92956  
03209 VICHY Cedex  
Tel : 04 70 96 57 00

**B – Identification du titulaire**

**DALKIA France**  
27 rue Georges Besse  
ZI du Brézet Est  
63050 CLERMONT-FERRAND CEDEX 2

**C – Objet de l'avenant**

- 1 – **Transfert des marchés conclus au nom de la communauté d'agglomération « Vichy Val d'Allier » au profit de la Communauté d'agglomération « Vichy Communauté » :**

Le présent avenant a pour objet de transférer les droits et obligations du marché AO2012.11 en date du 11 octobre 2012 à la communauté d'agglomération « Vichy Communauté ».

Par conséquent, les sommes dues au titre du présent marché le seront par la communauté d'agglomération Vichy Communauté.

Les demandes de paiement (acomptes et factures) devront être désormais envoyées à l'adresse postale suivante : Communauté d'agglomération Vichy Communauté

9 Place Charles de Gaulle  
CS 92956  
03209 Vichy cedex

Ou si elles sont envoyées par voie dématérialisées, à l'adresse suivante :  
[compta@vichy-communauté.fr](mailto:compta@vichy-communauté.fr)

Il est rappelé que le comptable public assignataire des paiements est :  
Madame Le Trésorier Principal - Trésorerie de Vichy - 23 rue du Couturier - 03200 VICHY

- 2 – **Transfert de compétence et d'équipements au profit de Vichy Communauté :**

Par délibération n°4 du 8 décembre 2016, la communauté d'agglomération Vichy Communauté a déclaré d'intérêt communautaire en matière culturelle, le Conservatoire d'enseignement artistique d'agglomération composé notamment des écoles de musique municipales ou conservatoire à rayonnement départemental publics sis à Bellerive-sur-Allier, Cusset, Saint-Yorre et Vichy.

Ce transfert d'équipements entraîne de plein droit la mise à disposition des biens mobiliers et immobiliers nécessaires à l'exercice de la compétence.

En conséquence, le présent avenant a pour objet de confier à la société DALKIA France, titulaire du marché d'entretien des installations de chauffage, de ventilation et de climatisation des bâtiments communautaires, les prestations suivantes :

- La prise en charge, au titre du P2, des matériels suivants dépendant de l'école de musique de Saint-Yorre :

- 1 chaudière Weismann 56 kW – 1981
- 1 brûleur Weishaupt 30/70 kW – 1981
- 1 groupe double circulateur Salmson CX2300L
- 1 vanne 4 voies
- 1 régulateur Weismann (horloge à picots)
- 30 radiateurs acier (environ) avec thermostatique
- 1 caisson soufflage + 1 caisson extraction avec 50 bouches de diffusion (environ) dans toutes les pièces

- Pour un prix global et forfaitaire de 1356,00 €HT, soit 1627,20 €TTC.

**Portant le montant global du marché à 844 778,19 €HT (soit + 2,26 % d'augmentation avenants 1 à 3 cumulés)**

- **2 – Entrée en vigueur du transfert et du présent avenant :**

Vichy Communauté se substitue aux droits et obligations résultant du marché AO 2012.11 à compter du 1er janvier 2017 ainsi qu'aux droits et obligations des prestations relevant de l'école de musique de Saint-Yorre à la date du transfert de compétence, soit à compter du 1er janvier 2017.

- **3 – Autres clauses et conditions :**

Toutes les autres clauses et conditions du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

#### **D - Signature du titulaire du marché public**

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

#### **F - Signature du pouvoir adjudicateur**

A VICHY, le .....

Pour le pouvoir adjudicateur  
Par délégation,  
Michel GUYOT,  
Conseiller délégué à la Commande Publique

Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 27 AVRIL 20147 -

Objet de l'acte : MARCHE AO 2012-11 - ENTRETIEN DES INSTALLATIONS DE  
CHAUFFAGE VENTILATION ET CLIMATISATION DES BATIMENTS  
COMMUNAUTAZITRES - AVENANT N° 3

Date de décision: 27/04/2017

Date de réception de l'accusé 05/05/2017

de réception :

Numéro de l'acte : 27AVR2017\_1

Identifiant unique de l'acte : 003-240300426-20170427-27AVR2017\_1-DE

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 1 .1

Commande Publique

Marchés publics

Date de la version de la 19/04/2017

classification :

Nom du fichier : 1.pdf ( 003-240300426-20170427-27AVR2017\_1-DE-1-1\_1.pdf )



**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE**

Nombre de Membres :

En exercice : 43

Présents : 29

Votants : 31

**Séance du 27 Avril 2017**

Le Bureau Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de Monsieur Claude MALHURET, Président.

**N° 2**

**OBJET :**

**CULTURE**

**CREATION D'UN  
CONSERVATOIRE  
ARTISTIQUE  
INTERCOMMUNAL**

**REGROUPEMENT  
DES SITES DE  
VICHY ET DE  
CUSSET**

**VALIDATION DU  
PROGRAMME  
DE RENOVATION**

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture  
le : - 5 MAI 2017

Publiée ou notifiée  
le : - 5 MAI 2017

Présents :

M. Claude MALHURET, Président.

Mme et MM. E. CUISSET - J.S. LALOY - F. SZYPULA - M. AURAMBOUT - J. GAILLARD - J. KUCHNA - J.M. GERMANANGUE - R. MAZAL - F. AGUILERA - A.G. CROUZIER - F. GONZALES - P. MONTAGNER - J. TERRACOL, Vice-Présidents.

Mmes et MM. P. BONNET - M. MORGAND - J.D. BARRAUD - F. SEMONSUT - J.M. LAZZERINI - C. DUMONT - J.M. BOUREL - M. CHARASSE - J. BLETTERY, Conseillers Délégués, Membres.

Mmes et MM. B. AGUIAR - C. CATARD - G. MARSONI - C. FAYOLLE - N. COULANGE - P. COLAS - G. DURANTET (pour les questions n° 1 et 3), Membres

formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration :

M. M. GUYOT à Mme E. CUISSET - Mme C. SEGUIN à M. J. KUCHNA

Absents excusés :

Mme et M. A. DUMONT - I. DELUNEL, Vice-Présidents.

Mme et MM. M. GUYOT - A. CORNE - G. MAQUIN, Conseillers Délégués, Membres.

Mmes et MM. J.P. BLANC - C. BERTIN - C. BOUARD — J. JOANNET - C. SEGUIN - A. GIRAUD - M. MONTIBERT - F. BOFFETY, Membres

Monsieur le Président,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.5211-12,

**Vu** l'arrêté préfectoral n°3188/2016 du 5 décembre 2016 aux termes duquel le Préfet de l'Allier a prononcé la fusion de la communauté d'agglomération « Vichy Val d'Allier » et de la communauté de communes de « La Montagne Bourbonnaise » aux fins de constituer, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, la nouvelle communauté d'agglomération « Vichy Communauté »,

**Vu** le rapport technique d'étape du 14 mars 2017 de l'étude de programmation confiée au cabinet Initial Consultants ci-annexé,

**Considérant** l'absence de fonctionnalité des locaux actuels des sites d'enseignement de Vichy et de Cusset, et l'impossibilité de pouvoir l'améliorer l'existant de façon significative,

**Considérant** également que la vétusté de ces locaux impliquerait, à court ou moyen terme, la programmation de lourdes et couteuses rénovations, notamment en matière d'amélioration d'accessibilité et de mises aux normes,

**Considérant** l'opportunité de regrouper les établissements de Vichy et Cusset dans un objectif de synergie d'enseignement et d'optimisation des moyens,

**Considérant** que la mise à disposition de l'ancien internat du lycée de Presles (bâtiment T2 de la cité scolaire Albert Londres) par le Conseil régional Auvergne/ Rhône-Alpes, site dont la situation géographique est opportune pour installer un service public structurant intercommunal de proximité, et que ce bâtiment présente une structure plutôt aisée à reconvertis et disposant de surfaces adaptées,

**Propose** au Bureau Communautaire :

- d'approuver le programme de l'opération de création d'un conservatoire artistique intercommunal à Cusset sur la base d'un coût prévisionnel à hauteur de 5 230 000 € HT, et de missionner une équipe de maîtrise d'œuvre pour concevoir ce nouvel équipement,
- d'approuver le plan de financement de l'opération et d'autoriser la sollicitation des aides financières suivantes :

Financeurs	Montant € HT
Etat – FSIL - DETR	800 000 € HT
Département – contrat d'agglomération	1 100 000 € HT
Europe – Axe 8 du FEDER - PDUI	1 500 000 € HT
Ville de Vichy – Ville de Cusset	800 000 € HT
Vichy Communauté	1 030 000 € HT
<b>TOTAL</b>	<b>5 230 000 € HT</b>

Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire :

- approuve ces propositions,
- charge M. le Président et M. le Directeur Général des Services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'hôtel d'agglomération Vichy Communauté, le 27 avril 2017.

Les Membres du Bureau Communautaire présents ont signé au registre.

Le Président,

Claude MALHURET

Accusé de réception d'un acte en préfecture

**DELIBERATION N° 2 DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 27 AVRIL 2017 -**

Objet de l'acte :  
CULTURE - CREATION CONSERVATOIRE ARTISTIQUE INTERCOMMUNAL  
- REGROUPEMENT DES SITES DE VICHY ET CUSSET - VALIDATION DU  
PROGRAMME DE RENOVATION

\*\*\*\*\*  
Date de décision: 27/04/2017

Date de réception de l'accusé 05/05/2017

de réception :

\*\*\*\*\*  
Numéro de l'acte : 27AVR2017\_2

Identifiant unique de l'acte : 003-240300426-20170427-27AVR2017\_2-DE

\*\*\*\*\*  
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 8 .9

Domaines de compétences par thèmes

Culture

Date de la version de la 19/04/2017

classification :

\*\*\*\*\*  
Nom du fichier : 2.pdf ( 003-240300426-20170427-27AVR2017\_2-DE-1-1\_1.pdf )

Annexe : 2 Annexe Conservatoire.pdf ( 003-240300426-20170427-

27AVR2017\_2-DE-1-1\_2.pdf )

2- Annexe CONSERVATOIRE

Vichy Communauté  
Conservatoire  
à Cusset

**ETUDE DE  
PROGRAMMATION**

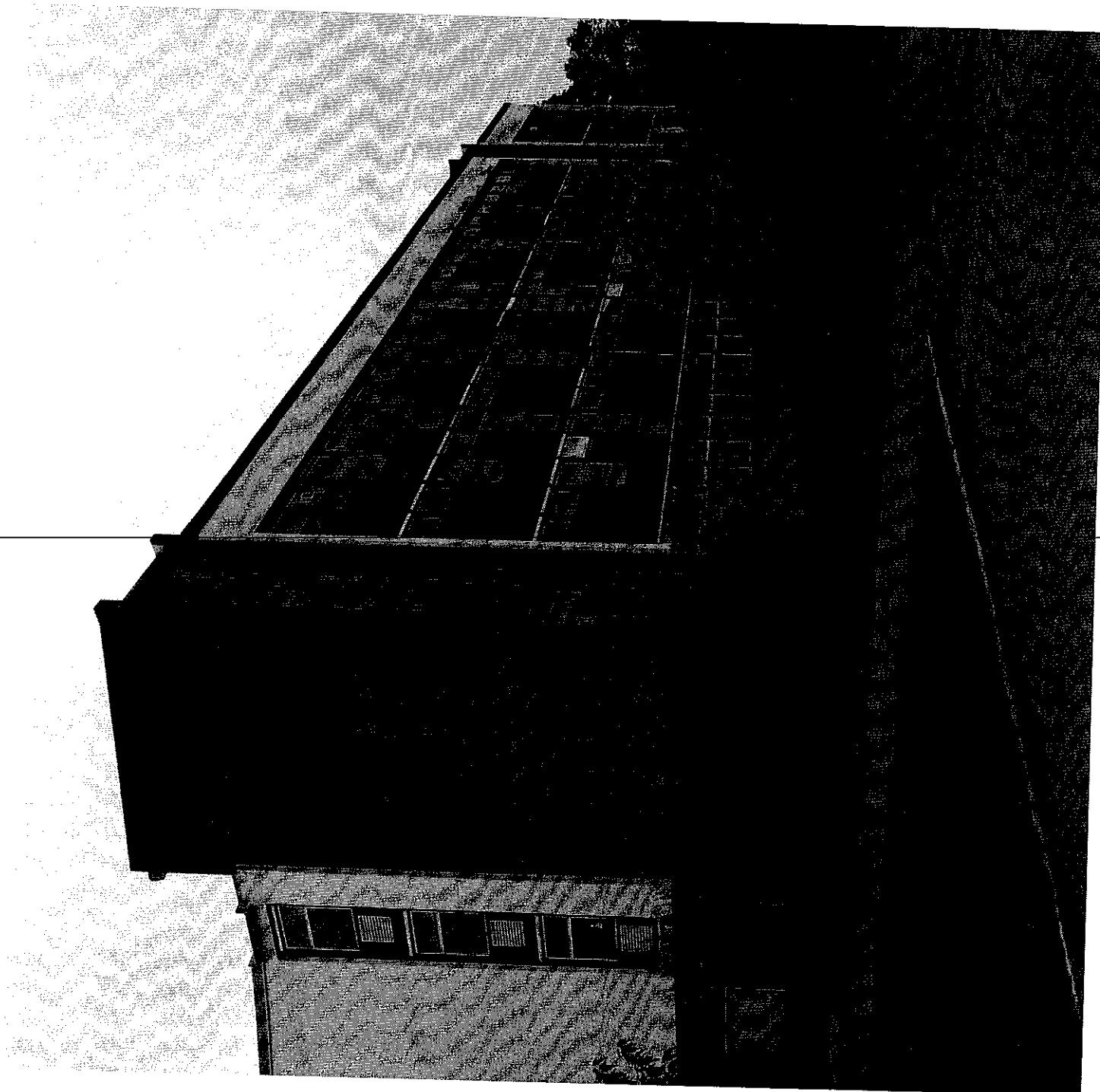
14 mars 2017



Cabinet SERRE  
HUBERT TRUTTMANN  
Géomètres-experts

ASSISTANCE  
À MÂTIÈRE  
D'OUVRAGE  
PROGRAMMATION  
ENVIRONNEMENTALE  
ARCHITECTURALE  
ET URBAINE  
FORMATION

Initial consultants



# Sommaire

Glossaire	p.3
Préambule	p.4
<b>1 - Diagnostic fonctionnel des quatre écoles de musique de la Communauté d'Agglomération WA</b> p.5	
Repérage des quatre écoles de musique VVA	p.6
Présentation des quatre écoles de musique VVA	p.7
Saint-Yorre : Présentation de l'école	p.8
Bellerive-sur-Alier : Présentation de l'école	p.10
Vichy : Fonctionnement de l'école de musique actuelle	p.12
Cusset : Fonctionnement de l'école de musique actuelle	p.22
<b>2 - Analyse des besoins en vue de la fusion des écoles de Vichy et Cusset dans l'ancien internat de Presles</b> p.30	
Principe d'organisation fonctionnelle	p.31
Tableau des surfaces estimées	p.32
<b>3 - Diagnostic de site : Bâtiment de l'ancien internat du lycée de Presles à Cusset</b> p.36	
Localisation du site	p.37
Données réglementaires	p.38
Vues aériennes du site	p.39
Plans du bâtiment	p.40
Façades	p.41
Photographies	p.42
Diagnostic bâtiment : amiante/plomb	p.49
<b>4 - Faisabilité : Propositions d'aménagement</b> p.50	
Approche structurelle	p.51
Scénario 1 : Une extension pour agrandir l'auditorium (Axonométrie / Plans)	p.56
Scénario 2 : Les grandes hauteurs dans le pignon sud (Axonométrie / Plans)	p.63
<b>5 - Synthèse - Estimations</b> p.70	

# Glossaire

**Collectivité territoriale**  
Vichy Communauté

## Urbanisme-architecture

SHON : Surface Hors Œuvre Nette  
SDO : Surface Dans Œuvre

## Procédure

Moe : Maître d'Œuvre  
AMO : Assistant à maîtrise d'ouvrage

## Musique

CHAM : Classe horaire aménagé musique  
DEM : Diplôme d'éducation musicale  
DUMI : Diplôme d'Université de Musicien Intervenant (« DUMiste : personne diplômé DUMI »)

## Preamble

### Un nouveau conservatoire de musique à Cusset

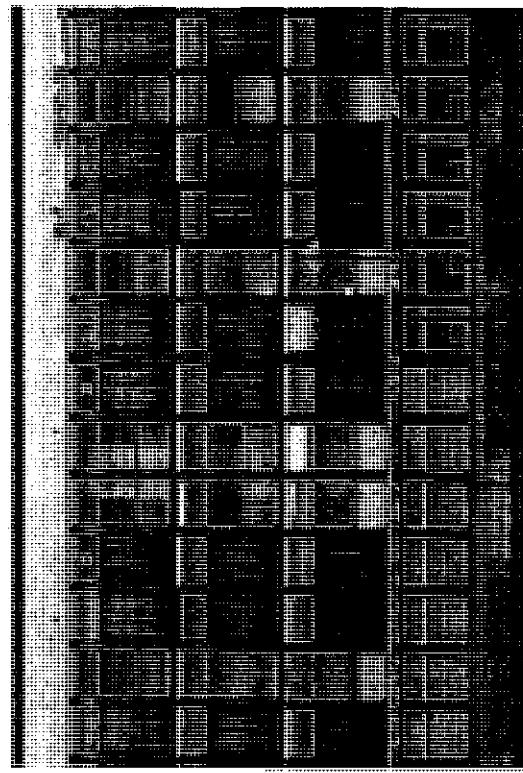
Les écoles de musique de l'agglomération Vichy-Val-d'Allier implantées sur les communes de Vichy, Cusset, Bellérive-sur-Allier et Saint-Yorre, sont des acteurs majeurs de la vie culturelle locale. Au premier janvier 2017, elles dépendront de la communauté d'Agglomération Vichy Val d'Allier.

Les bâtiments de Vichy et Cusset apparaissent désuets au regard des perspectives d'évolutions des deux écoles, et de l'état des bâtiments.

Vichy Val d'Allier souhaite donc étudier la faisabilité d'aménager un conservatoire intercommunal qui permette le regroupement de ces deux écoles sur un site dédié, spécialement réhabilité pour accueillir ce programme.

### Réhabilitation de l'ancien internat du lycée de Presles

Le site retenu pour l'implantation du nouveau conservatoire intercommunal est l'ancien internat du lycée de Presles. A mi-chemin entre les deux écoles actuelle, il bénéficie d'une bonne desserte (voie et stationnement, réseaux de transport en commun et piste cyclable), d'une situation privilégiée dans un quartier en mutation, et d'un fort potentiel en terme de réhabilitation (requalification du bâtiment existant et insertion urbain et paysagère).

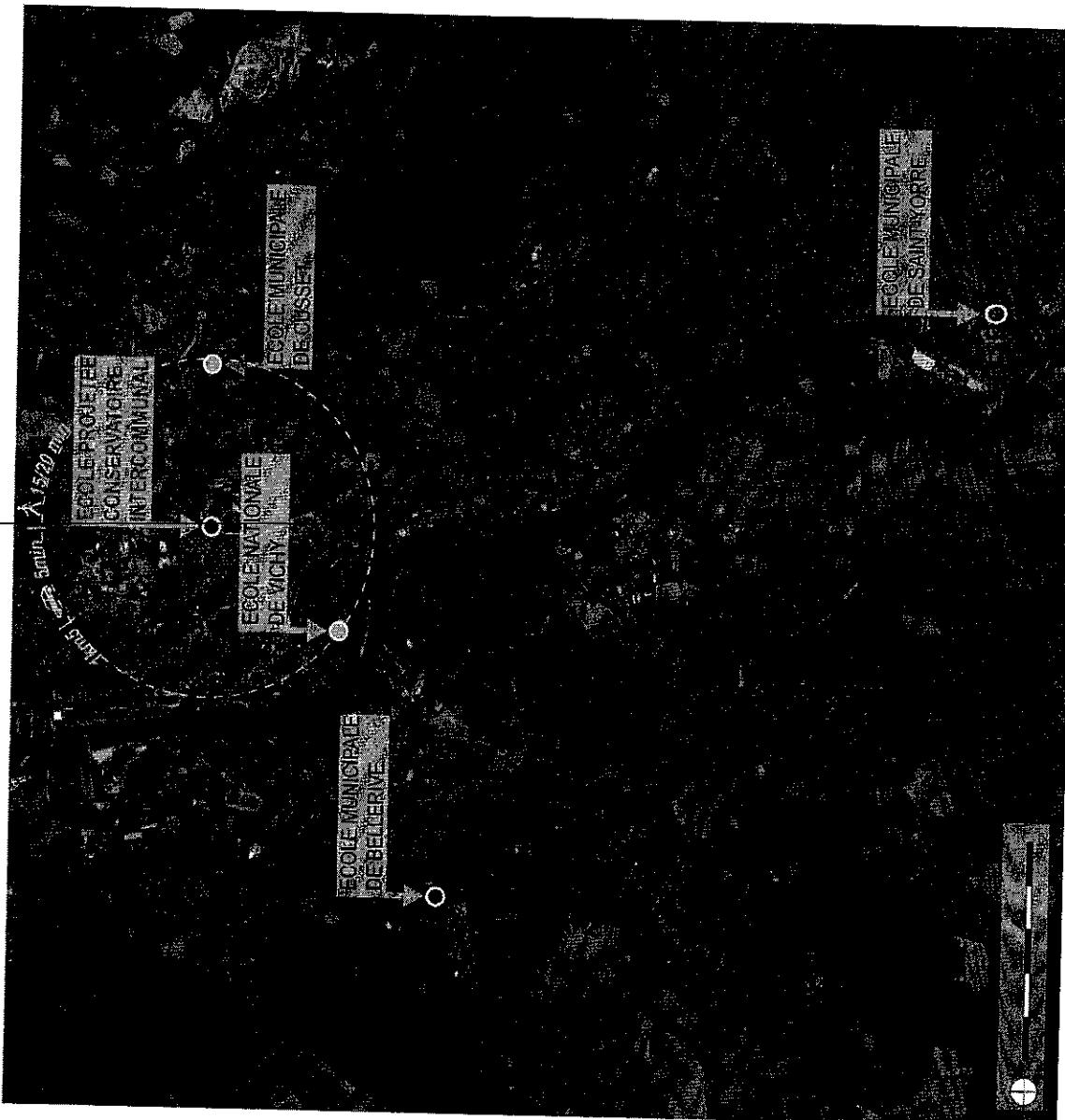


# **1 – Diagnostic fonctionnel**

**Des quatre écoles de musique de la Communauté d'Agglomération Vichy-Val-d'Allier**

## 1 - DIAGNOSTIC FONCTIONNEL

### Repérage des quatre écoles de musique VVA



Légende :

- Site de projet
- Ecole concernée par la fusion
- Ecole de l'agglomération hors projet de fusion

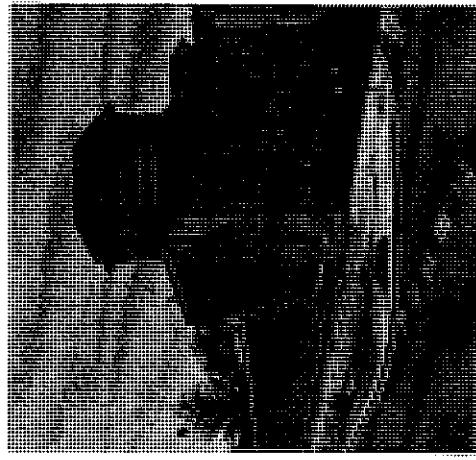
Les écoles de musique de Cusset et Vichy, seules concernées par la fusion et le déménagement dans l'ancien internat du lycée de Presles, se trouvent à équidistance du futur site, à environ 1km5, soit 5 minutes en voiture et 15/20 minutes à pied.

Les écoles de Belleneuve-sur-Allier et de Saint-Yorre seront présentées rapidement dans les pages qui suivent de ce document, même si elles ne sont pas directement concernée par ce projet.

C'est parce que la création de ce futur conservatoire ne doit pas nuire aux écoles existantes qu'il est important de regarder à l'échelle du territoire de VVA le parti-pris et les particularités de chacune d'entre-elles.

Toutes les écoles de musique présentes sur le territoire VVA doivent pouvoir fonctionner ensemble, favoriser les échanges, les représentations et événements communs.

## Présentation des quatre écoles de musique VVA



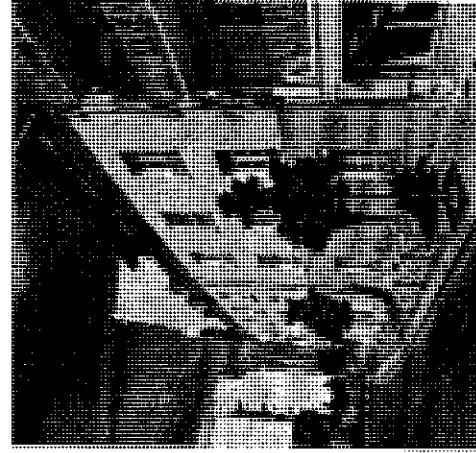
### Ecole de musique de Saint-Yorre

Direction : Nicolas BONNET

Adresse : 2 avenue de Thiens, 03270  
Saint-Yorre

Effectif : 100 élèves

Spécialisation et/ou particularité :  
Potentiel pour musiques actuelles  
(cabine studio)  
FM pour les adultes



### Ecole Nationale de musique de Vichy

Direction : Olivier CAVAGNA

Adresse : 96 rue Maréchal Lyautey,  
03200 Vichy

Effectif : 531 élèves (en 2014)

Spécialisation et/ou particularité :  
Éveil musical dès 4ans.  
Orgues

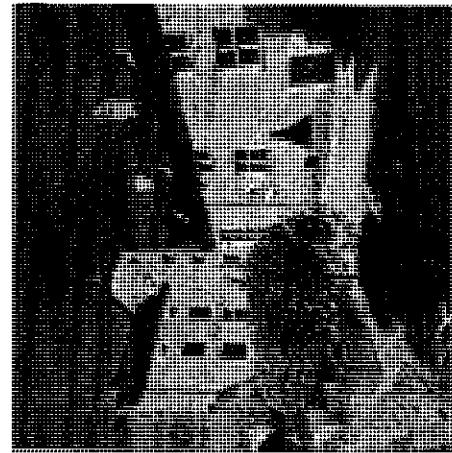
### Ecole de musique de Bellérive

Direction : Pascal DUBOST

Adresse : 27 rue de Beauséjour, 03700  
Bellérive-sur-Allier

Effectif : 190 élèves hors choriste  
+ 46 choristes

Spécialisation et/ou particularité :  
Musiques traditionnelles  
Musiques amplifiées



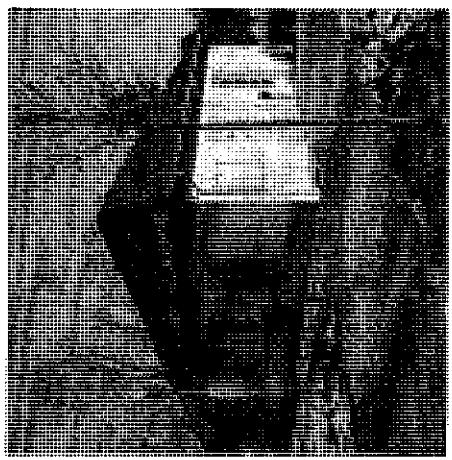
### Ecole de musique de Cusset

Direction : Gilles SOGNY-FAUTRAT

Adresse : Rue du marché au Blé,  
03300 Cusset

Effectif : 300 élèves

Spécialisation et/ou particularité :  
Jazz et musiques actuelles



## 1 - DIAGNOSTIC FONCTIONNEL

### Saint-Yorre : Présentation de l'école



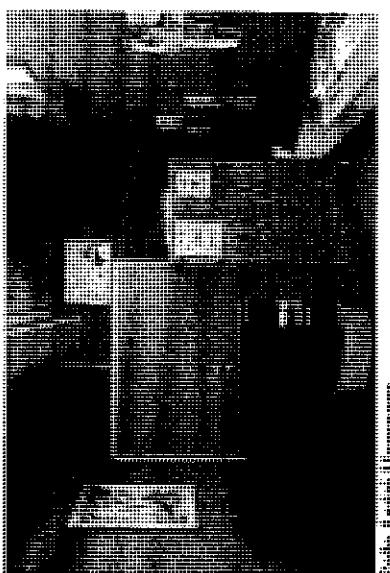
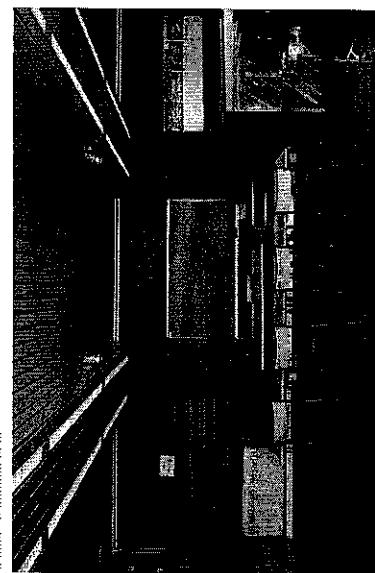
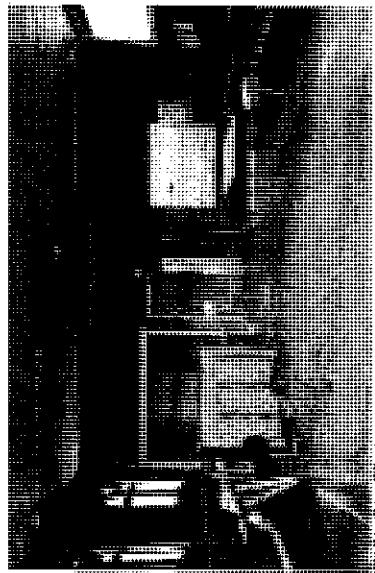
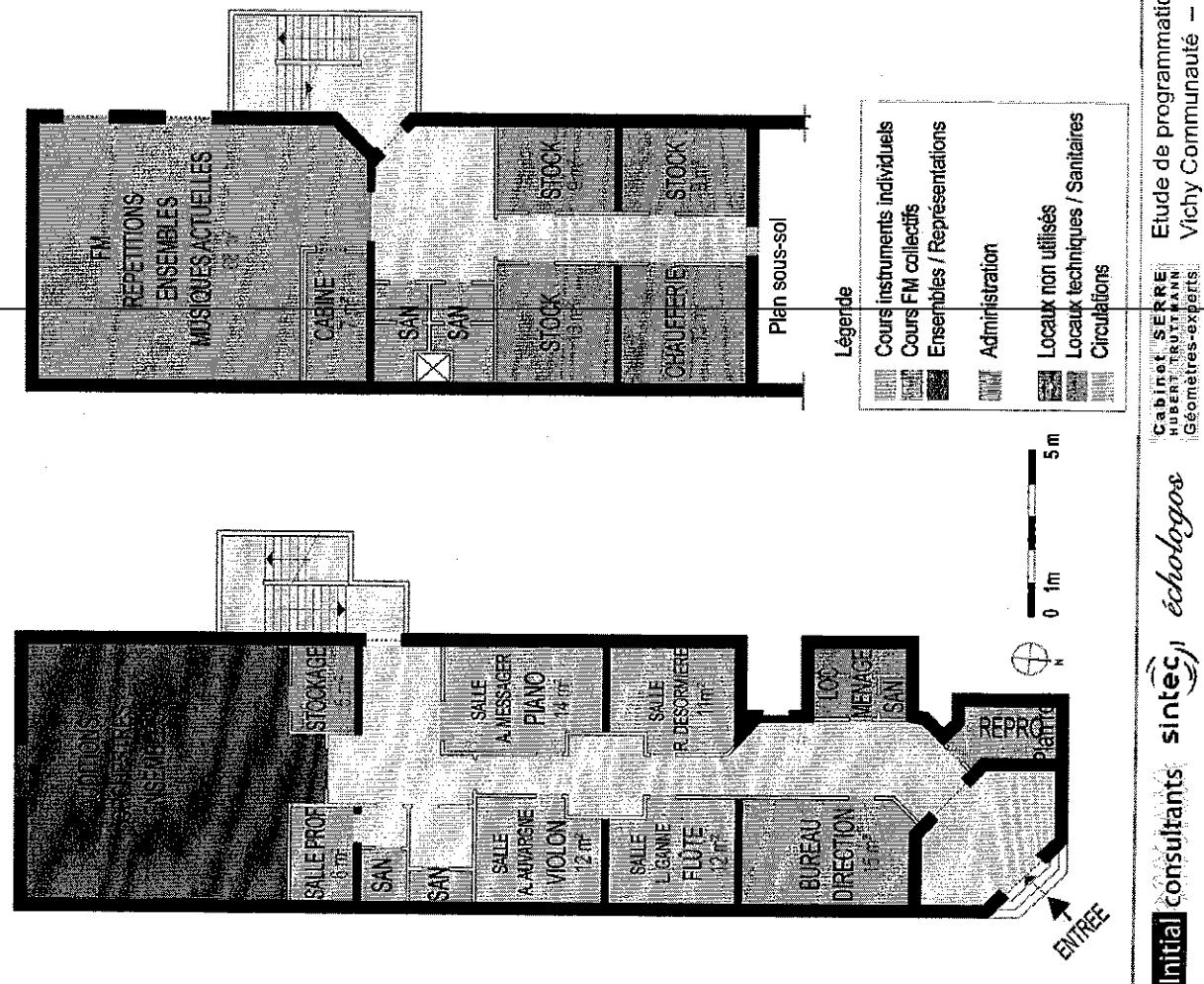
#### Ecole de musique de Saint-Yorre

L'école de Saint-Yorre n'est pas directement concernée par le projet de fusion des écoles de Cusset et Vichy. Néanmoins, dans un soucis de bon fonctionnement du réseau des écoles de la Communauté d'Agglomération, une prise en compte du fonctionnement général est nécessaire. De plus, des pistes d'améliorations pourraient, dans le futur, être évoquées :

- Rafraîchissement des locaux
- Mise aux normes d'accessibilité PMR (qui semblent pouvoir se faire à moindre coût)
- Aménagement d'un espace dédié aux professeurs etc.

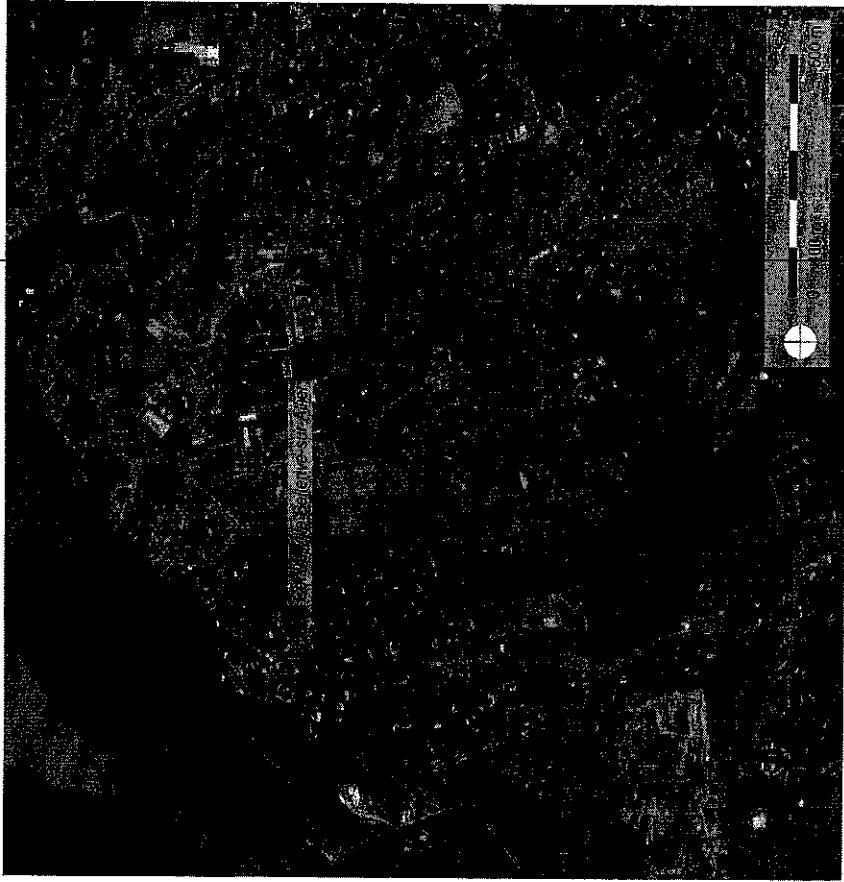
## I - DIAGNOSTIC FONCTIONNEL

### Saint-Yorre : Présentation de l'école



## 1 - DIAGNOSTIC FONCTIONNEL

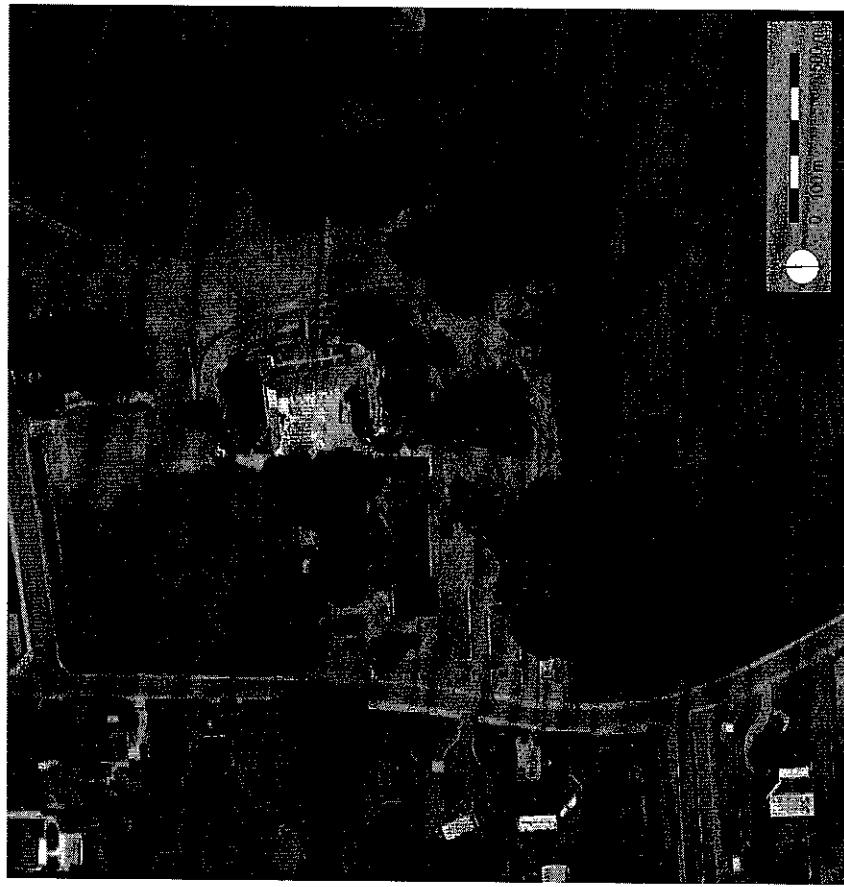
### BELLERIVE-SUR-ALLIER : Présentation de l'école de musique



#### Ecole de musique de Bellerive-sur-Allier

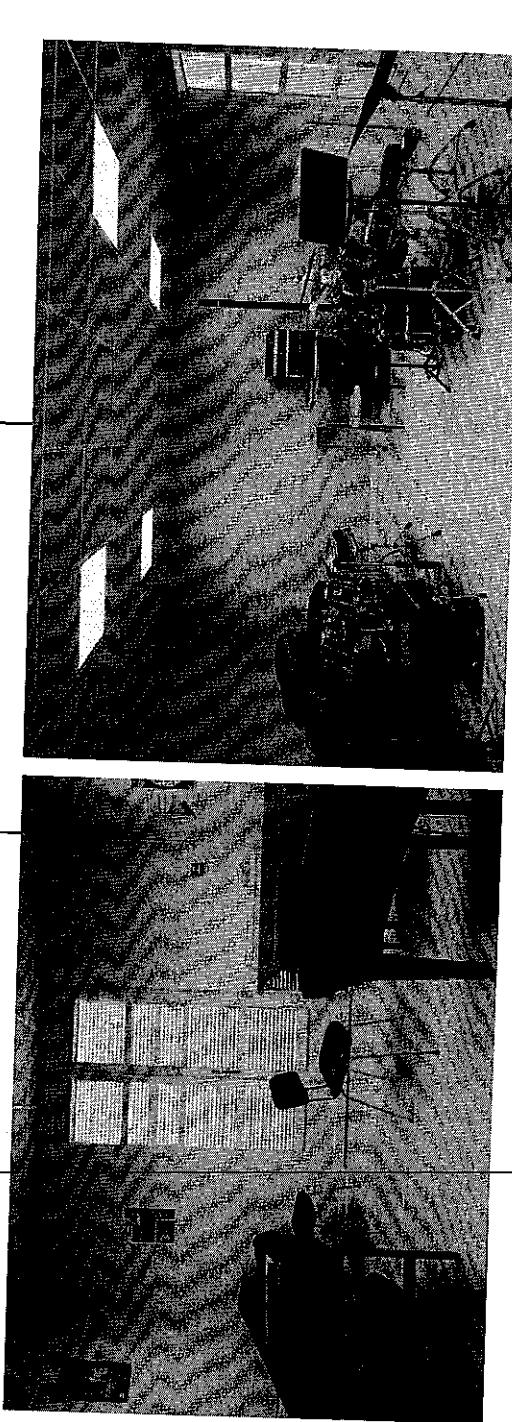
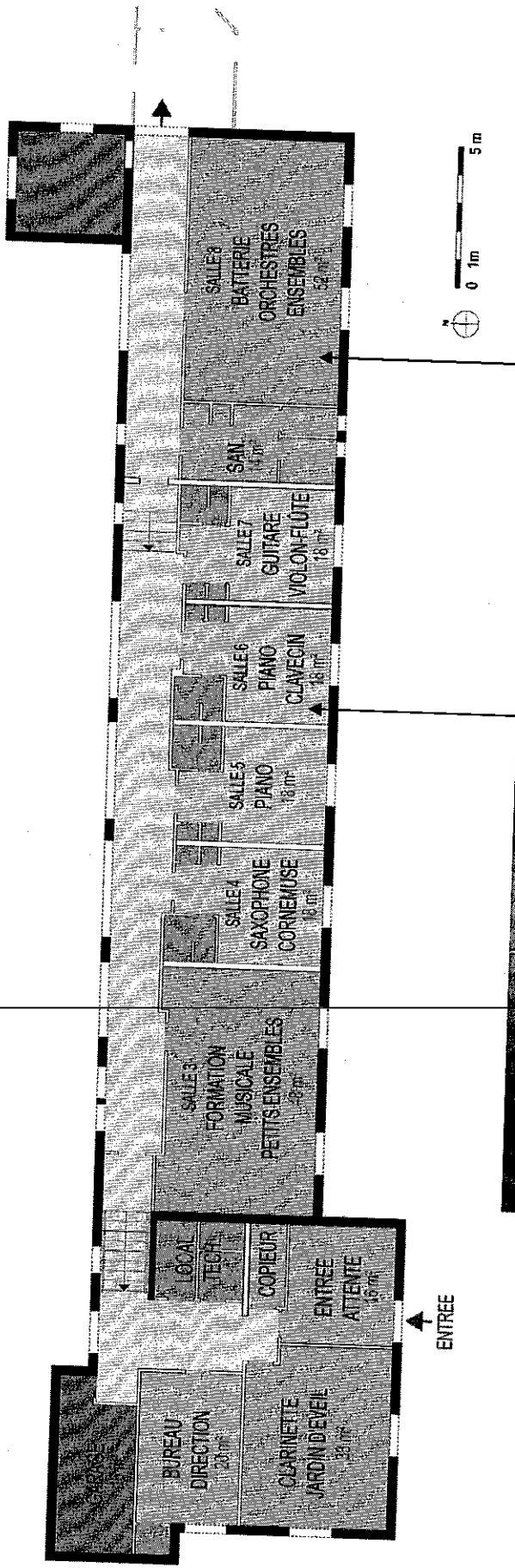
L'école de Bellerive n'est pas directement concernée par le projet de fusion des écoles de Cusset et Vichy. Néanmoins, dans un soucis de bon fonctionnement du réseau des écoles de la Communauté d'Agglomération, une prise en compte du fonctionnement général est nécessaire. De plus, des pistes d'améliorations pourraient, dans le futur, être évoquées :

- Accès à une salle de représentation.
- Faciliter le rangement du gros matériel (batterie dans la salle 8), etc.



## A - DIAGNOSTIC FONCTIONNEL

### BELLERIVE-SUR-ALLIER : Présentation de l'école de musique

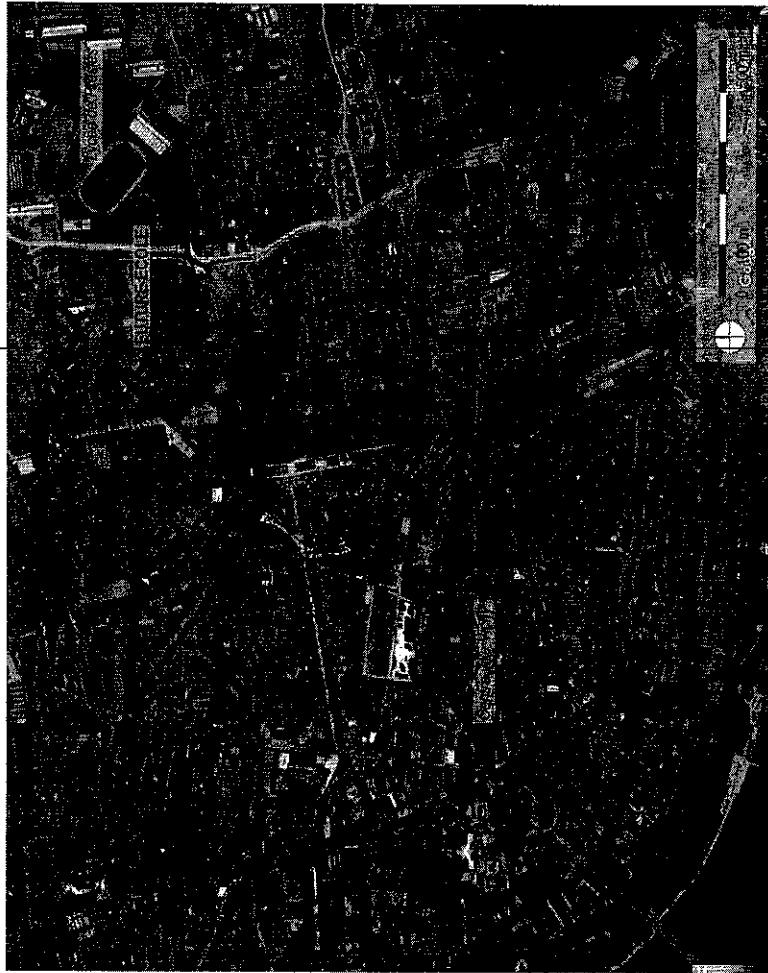


#### Légende

Cours individuels
Cours FM collectifs
Ensembles / Représentations
Administration
Locaux non utilisés
Locaux techniques / Sanitaires
Circulations

## 1 - DIAGNOSTIC FONCTIONNEL

### VICHY : Fonctionnement de l'école de musique actuelle



#### Ecole de musique de Vichy

L'école de musique de Vichy se trouve à seulement 1km5 du futur conservatoire.

Actuellement, on y accède par la rue Lyauté en voiture ou à pied, ou par l'arrière par l'école Jeanne d'Arc où se trouve quelques places de stationnement (pas assez, et partagées avec le CMP Centre Médico Psychologique). La voie pompiers n'est pas toujours dégagée car des véhicules l'encombrent.

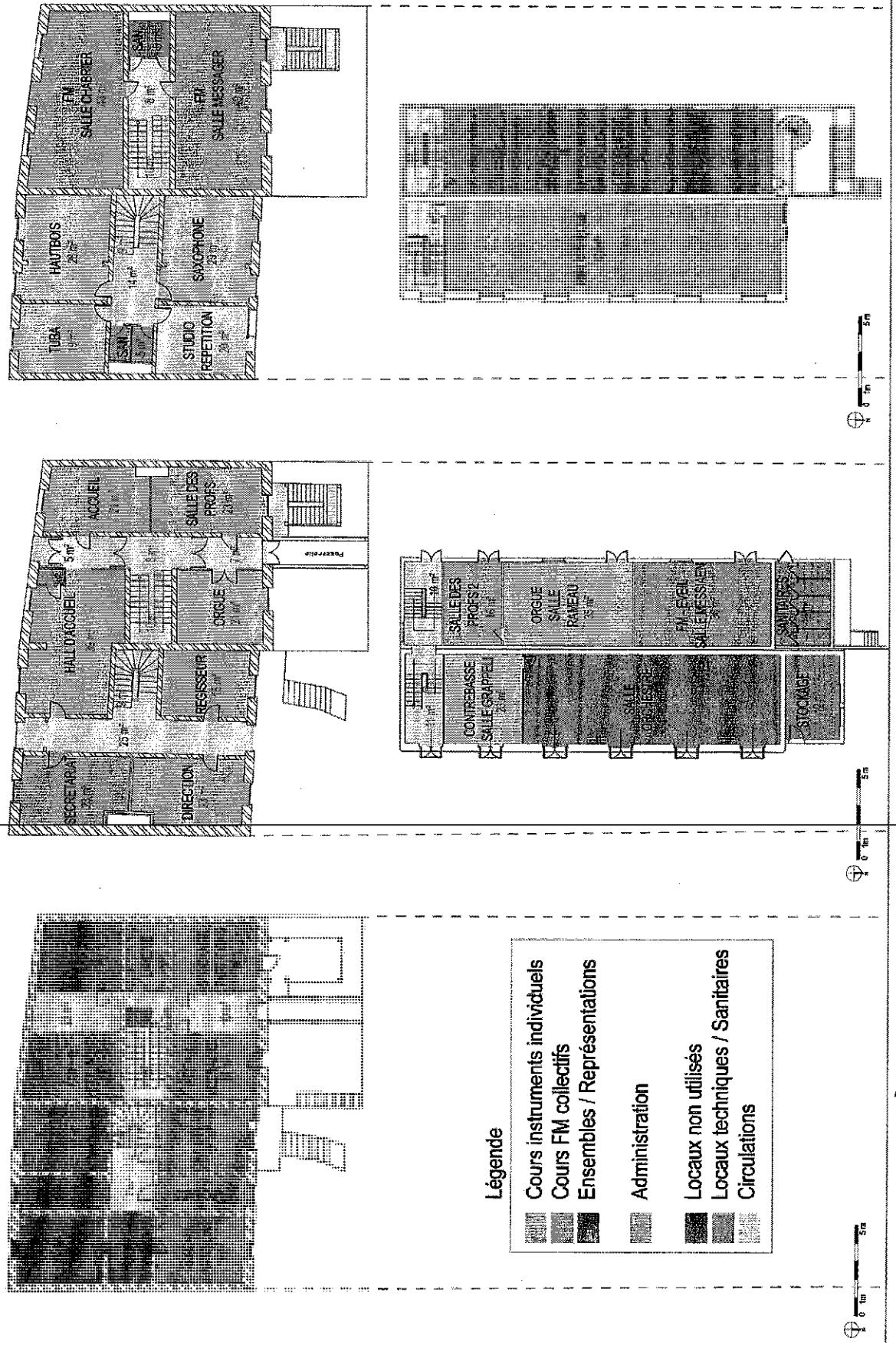
L'école n'est pas accessible aux PMR. Sa configuration en quatre bâtiments distincts ne rend pas aisés les parcours des élèves, des professeurs et du personnel d'entretien. Les quatre entités communiquent seulement à rez-de-chaussée. Les étages ne sont pas connectés entre eux.



Cabinet SERRE  
Hubert TRUTTA  
Géomètres-experts

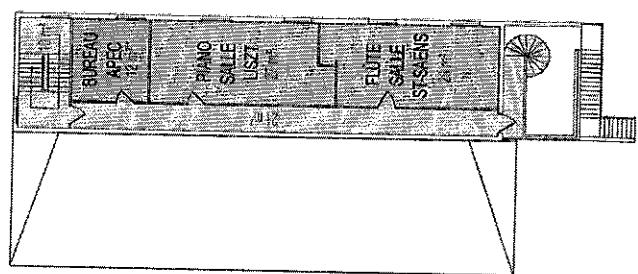
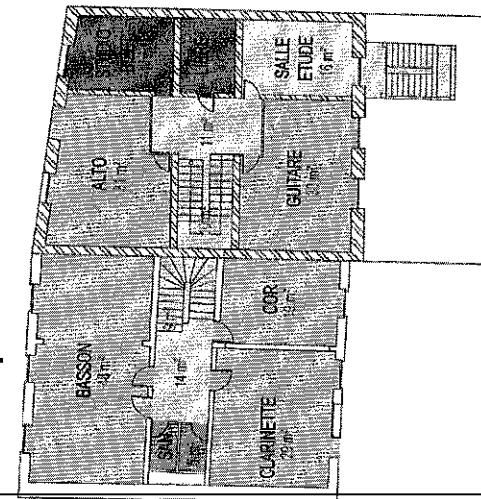
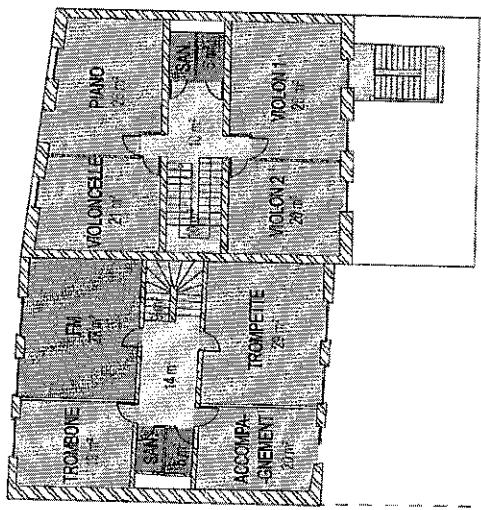
## 1 - DIAGNOSTIC FONCTIONNEL

### VICHY : Fonctionnement de l'école de musique actuelle



## - DIAGNOSTIC FONCTIONNEL

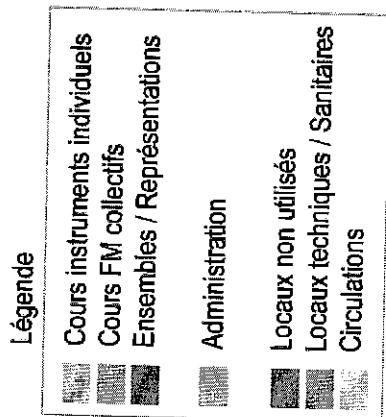
### VICHY : Fonctionnement de l'école de musique actuelle



Initial consultants sintec<sub>1</sub> échologos

Cabinet SERRE Hubert Trottin Géomètres-experts

Etude de programmation – Conservatoire à Cusset – 14 mars 2017  
Vichy Communauté – INITIAL Consultants – SINTEC – Echologos



Page 14

## A - DIAGNOSTIC FONCTIONNEL

### VICHY : Fonctionnement de l'école de musique actuelle

Conservatoire de Musique Vichy Agglomération - Mars 2017				EXISTANT Vichy				Conservatoire de Musique Vichy Agglomération - Mars 2017				EXISTANT Vichy					
	Nb	Surf.	Total		Nb	Surf.	Total		Nb	Surf.	Total		Nb	Surf.	Total		
<b>Instruments - Cours individuels</b>	<b>564</b>		<b>206</b>		<b>44</b>		<b>8</b>		<b>564</b>		<b>206</b>		<b>7</b>		<b>248</b>		
Piano	2	27	53		2	24	48		Formation Musicale + Histoire	3	41	124		1	36	51	
Violon	2	24	48		1	31	31		Eveil Musical (à partir de 4 ans)	1	88	88		1	36	60	
Alto	1	21	21		1	21	21		Chorale / Chœurs / Chant	1	88	88		1	60	60	
Violoncelle	1	23	23		1	30	30		Vestiaires Voix + Stock								
Contrebasse	1	23	23						Pratique petits ensembles	2	p.m.	p.m.					
Guitare	1	30	30						Pratique d'ensemble/orchestre								
									Stockage ensembles								
									Salle de jazz - musiques actuelles								
<b>Instruments à vent</b>	<b>11</b>		<b>302</b>														
Flûte	1	26	26						<b>Représentation</b>	<b>1</b>		<b>85</b>					
Clarinette	1	29	29						Salle d'audition	1	73	73					
Hautbois	1	28	28						Coulisses								
Basson	1	48	48						Stockage arrière scène								
Saxophone	1	29	29						Régie	0	0	0					
Trompette	1	29	29														
Trombone	1	19	19														
Trompette+Trombone																	
Cor	1	19	19														
Tuba	1	19	19														
Accordéon	0	0	0														
Orgue	2	28	56														
<b>Percussions</b>	<b>3</b>		<b>0</b>														
Batterie																	
Atelier de percussions	0	0	0														
Steel Drums																	
Rangement percussions / steel drums																	
<b>Répétitions</b>	<b>3</b>		<b>56</b>														
Studio de travail orgue																	
Studio de travail percussions																	
Autres studios de travail	2	18	36														
Box échauffement																	
Studio accompagnement piano	1	20	20														

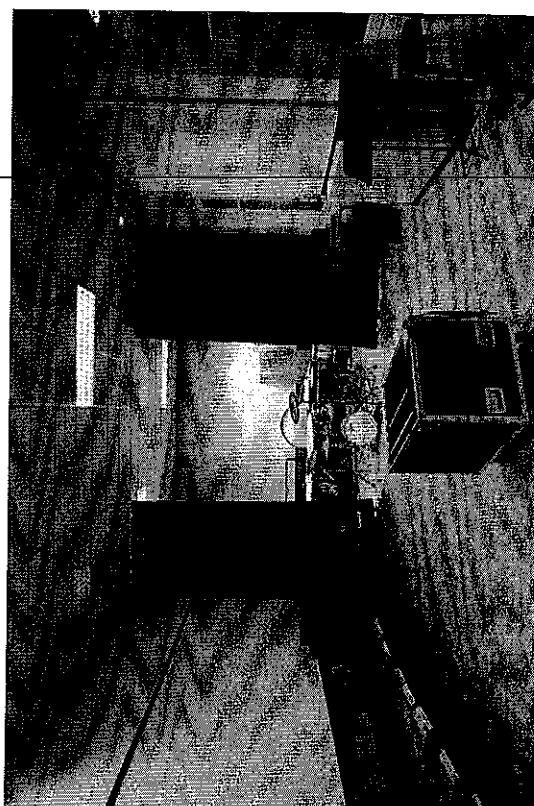
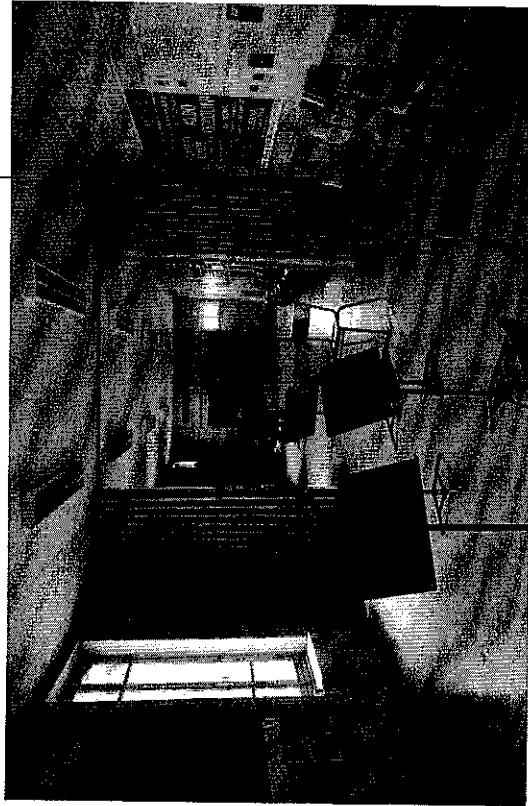
## 1 - DIAGNOSTIC FONCTIONNEL

### VICHY : Fonctionnement de l'école de musique actuelle

Conservatoire de Musique Vichy Agglomération - Mars 2017			Conservatoire de Musique Vichy Agglomération - Mars 2017			EXISTANT Vichy		
	Nb	Surf.	Total	Nb	Surf.	Total		
<b>Administration</b>								
<b>Accueil du public</b>								
Sas	4	5	158	306	12	14	171	
Hall d'accueil	1	39	39					
Bureau d'accueil	1	21	21					
Attente studieuse	0				15	9	139	
Bibliothèque - fond courant	1	93	93		0	0	0	
<b>Administration</b>	3		64		0	0	0	
Bureau direction	1	23	23					
Bureau/Atelier régisseur	1	18	18					
Secrétariat	1	23	23					
<b>Espace professeurs</b>	2		39					
Salle des professeurs	1	23	23					
Espace reprographie	0	0	0					
Espace repas/tisannerie professeur	1	16	16					
<b>Sanitaires</b>	15		45					
<b>Stockage</b>	1		51					
Coffre instrument conservatoire	1	14	14					
Dépot instruments journalier élèves	0	0	0					
Archives administration	1	10	10					
Archives bibliothèque / partitions	2	19	37					
Autre stockage								
<b>Locaux techniques</b>			51					
Chafferie, CTA	1	21	21					
Local électrique	1	2	2					
Armoire VDI	1	1	1					
Local entretien principal								
Locaux d'entretien répartis	1	9	9					
Vestiaire personnel entretien	1	18	18					
<b>TOTAL SURFACES UTILES</b>			1315					

## 1 – DIAGNOSTIC FONCTIONNEL

### VICHY : Fonctionnement de l'école de musique actuelle



#### Salle de représentation et de pratique collective

L'école de Vichy possède **deux grandes salles** (salle Desormière, 88m<sup>2</sup>, et salle Orchestre, 73m<sup>2</sup>) qui permettent les répétitions des ensembles, des orchestres, des chœurs et chorales, et des représentations (auditions principalement, les concerts se font surtout à l'OHV).

Ces deux espaces sont **trop petits** et ne sont pas aux normes pour accueillir du public.  
Il n'y a pas de salle dédiée aux **percussions**.

Cette configuration nécessite beaucoup de manutention, et les espaces de stockages, rares, ne s'ouvrent pas directement sur les salles.

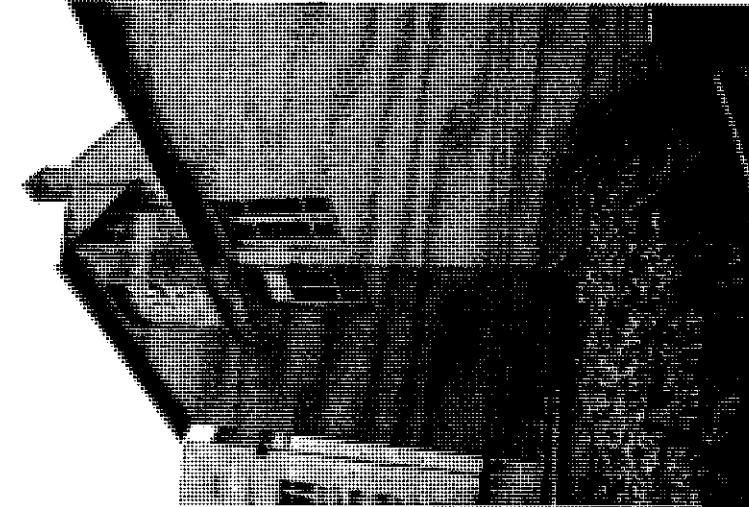
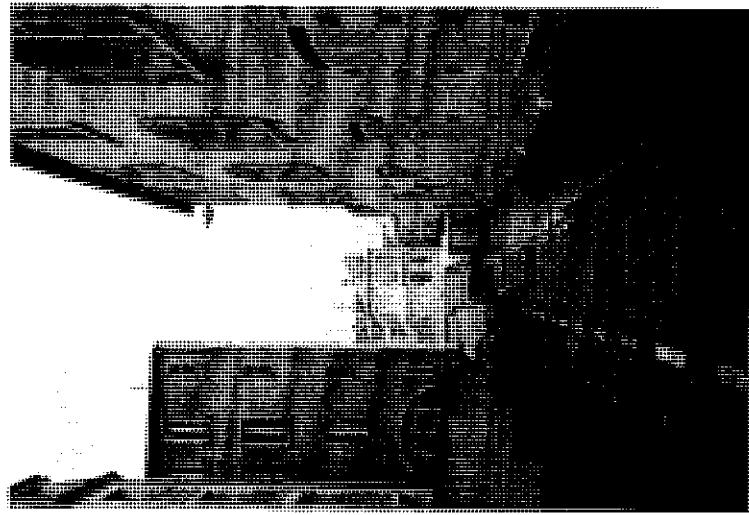
#### Jauge et effectifs :

Les ensembles et orchestres se composent généralement de **20 instrumentistes**.  
Les chœurs/chorales se composent d'environ **15 choristes**.

Les auditions peuvent accueillir un jauge de spectateurs d'environ **30 personnes assises**.

## 1 – DIAGNOSTIC FONCTIONNEL

### VICHY : Fonctionnement de l'école de musique actuelle



#### Espaces extérieurs et abords

Les quatre bâtiments ne communiquent être eux qu'à rez-de-chaussée, ce qui pose de nombreux problèmes, surtout pour les instruments lourds et pour le personnel d'entretien.

Ci-contre : La voie pompier encombrée.

## 1 - DIAGNOSTIC FONCTIONNEL

### VICHY : Fonctionnement de l'école de musique actuelle



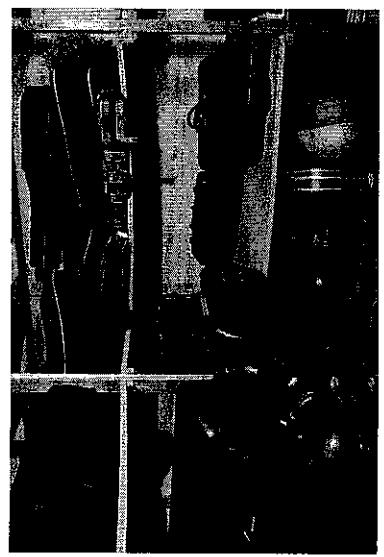
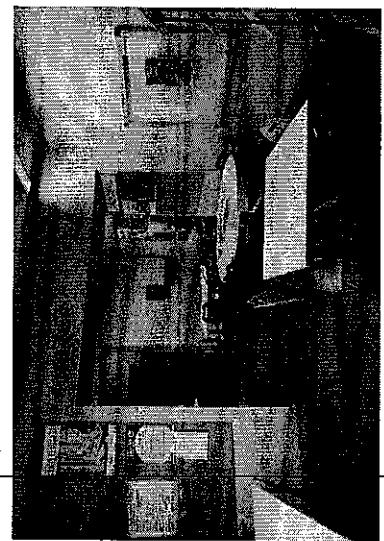
#### Espaces « annexes »

##### La bibliothèque-partothèque

Autrefois gérée par le régisseur, la bibliothèque pouvait délivrer des prêts, copier des partitions, donner accès à des partitions et conducteurs anciens ou rares.  
Son bon fonctionnement dépend de son futur mode de gestion, mais aussi d'une localisation qui pourrait être judicieusement placée près du hall d'accueil et des espaces d'attentes studieus.

##### Salle des professeurs

Lieu indispensable où l'on trouve de l'information affichée, des casiers, mais aussi un espace « détente » repas/sanerie.  
L'espace reprographie doit pouvoir être séparé de la salle des professeurs ce qui n'est pas le cas ici.

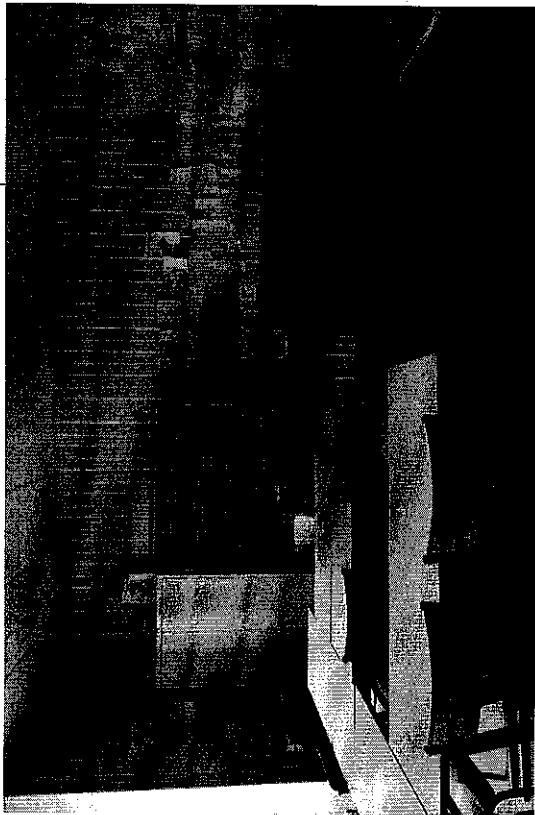


##### Archives

Une particularité de l'école de Vichy : un personnel d'entretien très impliqué dans la vie de l'école.  
En effet, à leur initiative ils ont créé un atelier de restauration de partitions et d'affiches de concert anciennes.  
Ils les ont classés, répertoriés et rangés soigneusement.  
Une richesse à valoriser.

## 1 – DIAGNOSTIC FONCTIONNEL

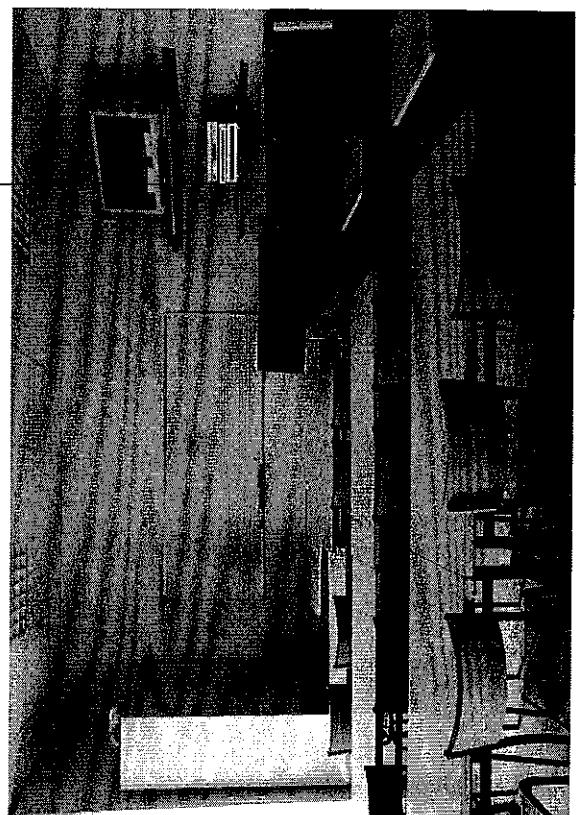
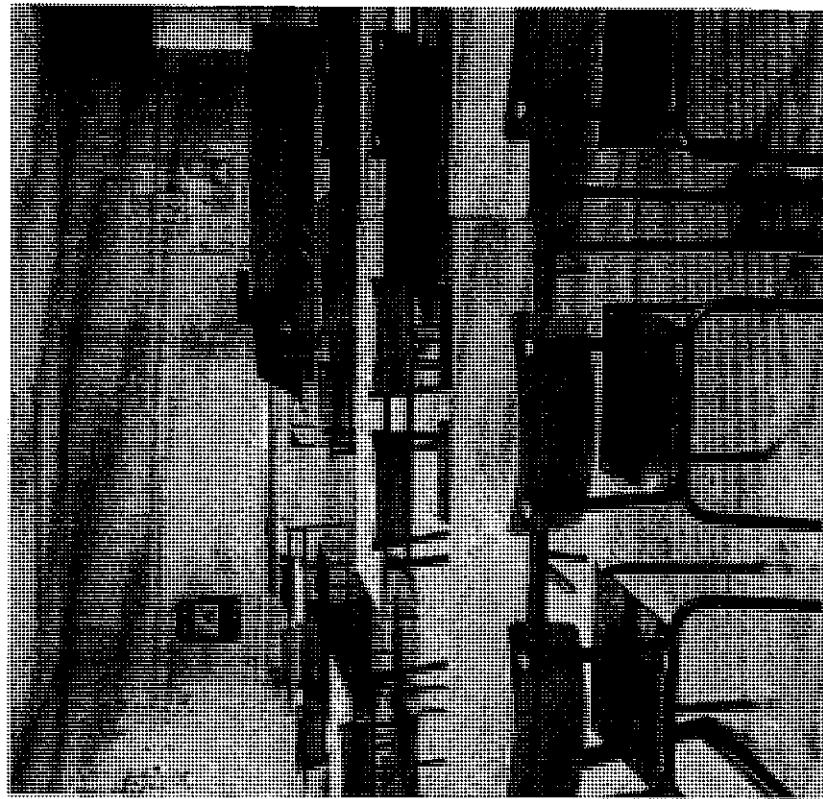
### VICHY : Fonctionnement de l'école de musique actuelle



#### Cours de formation musicale, éveil et histoire de la musique

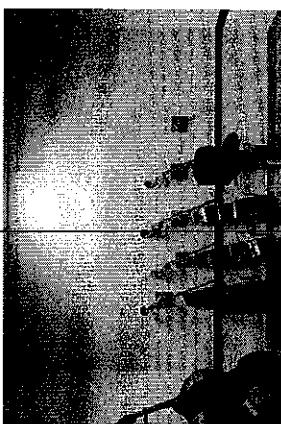
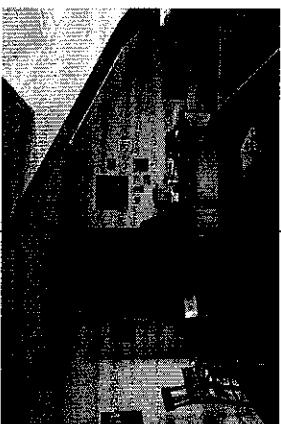
L'école de Vichy possède trois salles de formation musicale et une salle d'éveil musical. Les espaces sont correctement dimensionnés et équipés (un piano droit, tableau blanc, matériel Hi-Fi, vidéo, mobilier scolaire).

**Effectifs :** Les cours de formation musicale comptent une vingtaine d'élève, ceux d'histoire une quinzaine.



## 1 - DIAGNOSTIC FONCTIONNEL

### VICHY : Fonctionnement de l'école de musique actuelle



### Cours d'instruments

Les instruments enseignés à l'école sont :

- Cordes : Violon (2), alto, violoncelle, contrebasse, guitare.
- Claviers : Piano (2), orgue.
- Bois : flûte, tuba, basson, hautbois, clarinette, accordéon.
- Cuivres : Trompette, saxophone, trombone, cor, tuba.
- Percussions : Batterie.

Les salles sont dans l'ensemble correctement dimensionnées et équipées.

Il y a beaucoup de report de cours.

Les salles sont utilisées pour dispenser les cours individuels instrumentaux, mais aussi quelques pratiques de groupes (petits ensembles, duo, trio, quatuor, ... , souvent accompagnés du piano).

Le mobilier scolaire, et notamment les chaises, n'est pas toujours adapté à la pratique de l'instrument. Les assises devraient être adaptées selon la posture que requiert l'instrument, mais aussi selon la taille de l'instrumentiste. (siège à dossier, en tissu ou matière non glissante, avec un rebord adapté).

Les salles d'instruments à vent doivent être équipées d'un point d'eau (lavabo, pour purger la salive).

Une attention particulière doit être donnée :

- Au sol des salles de violoncelles et contrebasses (pique), ou équipement caie-pique (socle caoutchouc ou bois).
- Au volume et à l'acoustique des salles des cuivres.

## 1 - DIAGNOSTIC FONCTIONNEL

### CUSET : Fonctionnement de l'école de musique actuelle



#### Ecole de musique de Cusset

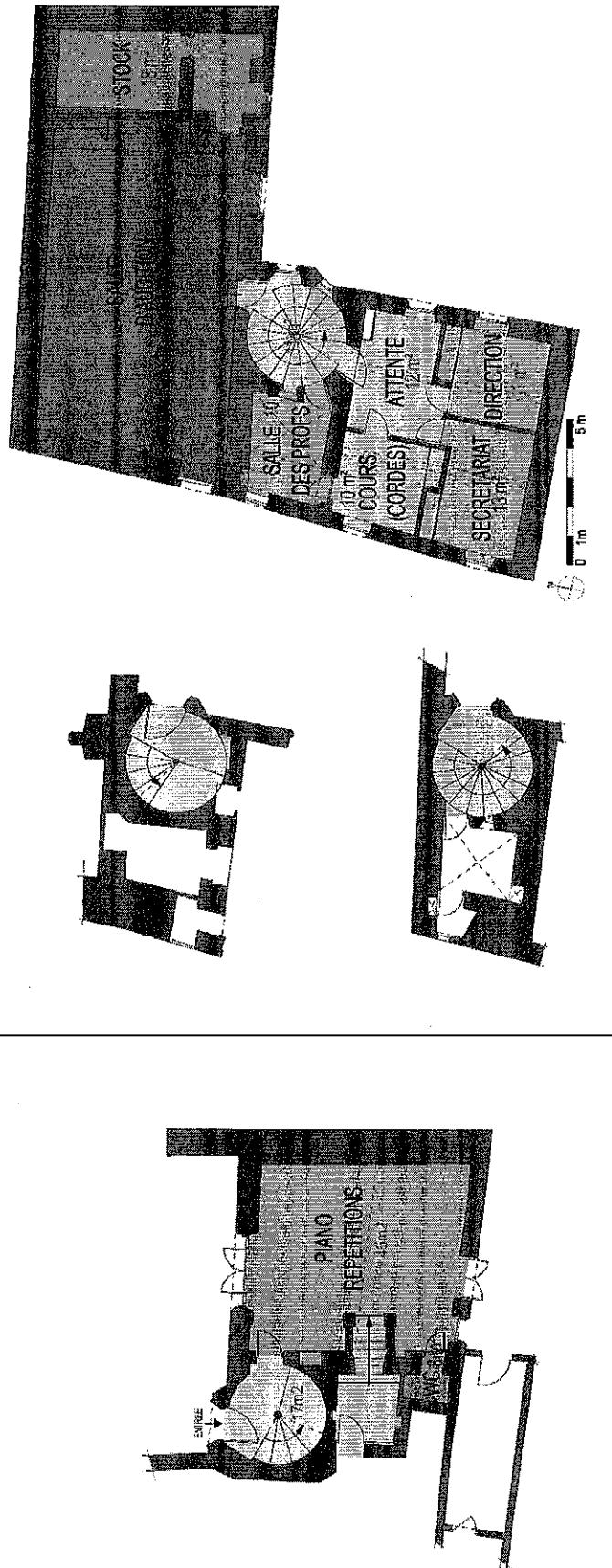
L'école de musique de Cusset se trouve à seulement 1km5 du futur conservatoire.  
Actuellement, on y accède par la place-parking (rue du marché au blé), près du théâtre.

L'école n'est pas accessible aux PMR.  
Elle s'articule autour d'un escalier en pierre historique, rendant complexe et dangereux les circulations intérieures des élèves et personnel, et la manutention d'instruments.



## 1 - DIAGNOSTIC FONCTIONNEL

### CUSSET : Fonctionnement de l'école de musique actuelle



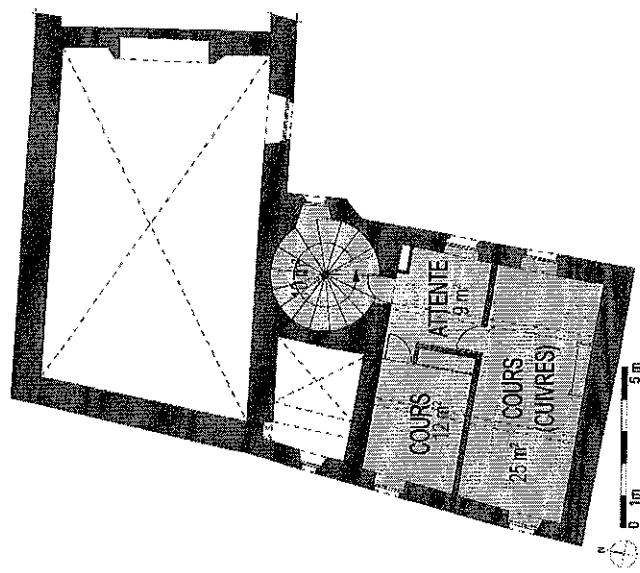
1er niveau

Montée aux étages

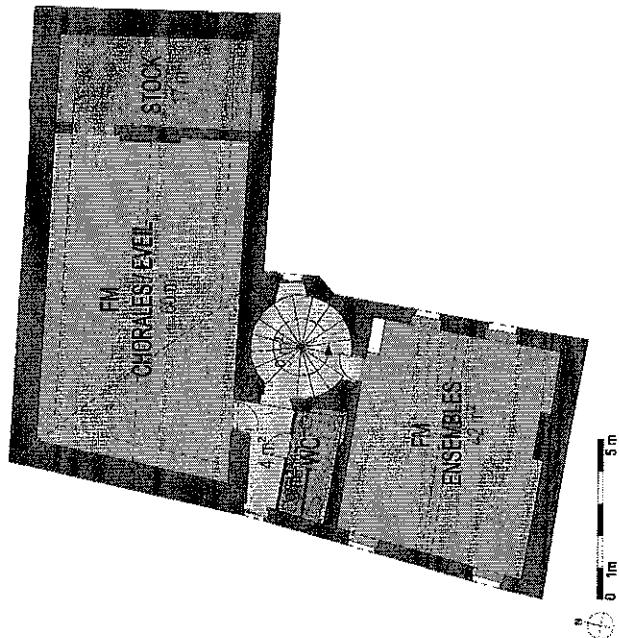
Rez-de-chaussée

## 1 - DIAGNOSTIC FONCTIONNEL

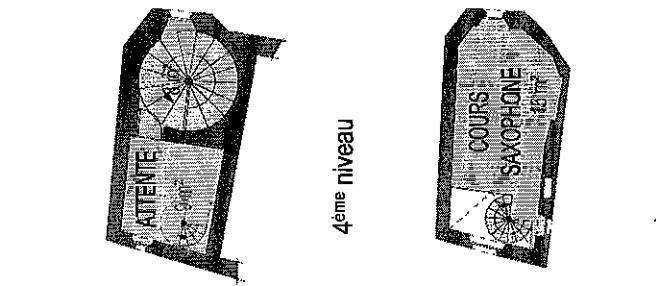
### CUSET : Fonctionnement de l'école de musique actuelle



2<sup>ème</sup> niveau



3<sup>ème</sup> niveau



4<sup>ème</sup> niveau

5<sup>ème</sup> niveau

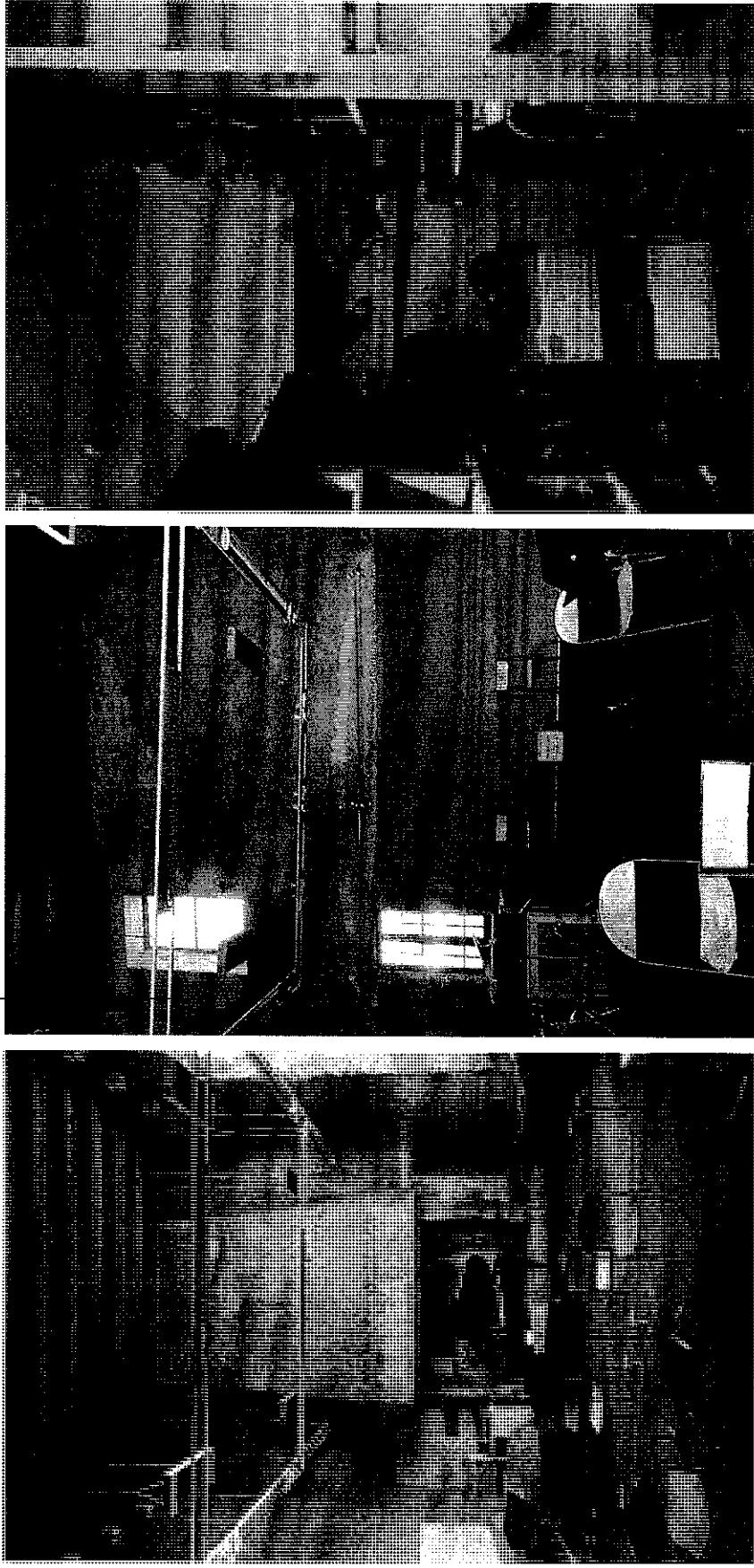
## 1 - DIAGNOSTIC FONCTIONNEL

### CUSSET : Fonctionnement de l'école de musique actuelle

Ecole de musique Intercommunale		EXISTANT Cusset			Commentaires	
		Nb	Surf.	Total		
<b>Instruments</b>	<b>Cours individuels</b>	4	16	62	Les salles sont multi-instruments	
<b>Cours collectifs</b>						
Formation musicale + histoire		2	51	51		
Eveil musical (à partir de 4 ans)		1	60	60		
Chorale / Chœurs		1	60	60		
Pratique d'ensemble		1	45	45		
<b>Représentation</b>						
Salle d'auditions		1	70	70		
<b>Accueilli du public</b>						
<b>Administration</b>					0	Pas d'accueil visible
Bureau direction		1	11	11		
Bureau régisseur		0	11	11		
Secrétariat		1	13	13		
Archives administration		0	10	10		
<b>Espace professeurs</b>					0	Copieur près du bureau du directeur
Salle des professeurs		1	10	10		
Espace reprographie		1	10	10		
Espace repas/tisanerie professeur		0	0	0		
<b>Sanitaires</b>						
Stockage		3	6	17		
Coffre instrument		1	18	18		
Dépot instruments journalier		0	18	18		
Archives administration		0	18	18		
Archives bibliothèque / partitions		0	18	18		
<b>Locaux non-utilisés</b>		0	18	18		
<b>Locaux techniques</b>						
Circulations						
Couloirs		1	4	4		
Escaliers		5	15	73		
Ascenseurs		0	0	0		
Espaces attentes		3	30	90		
<b>TOTAL</b>					515	

## 1 – DIAGNOSTIC FONCTIONNEL

### CUSET : Fonctionnement de l'école de musique actuelle



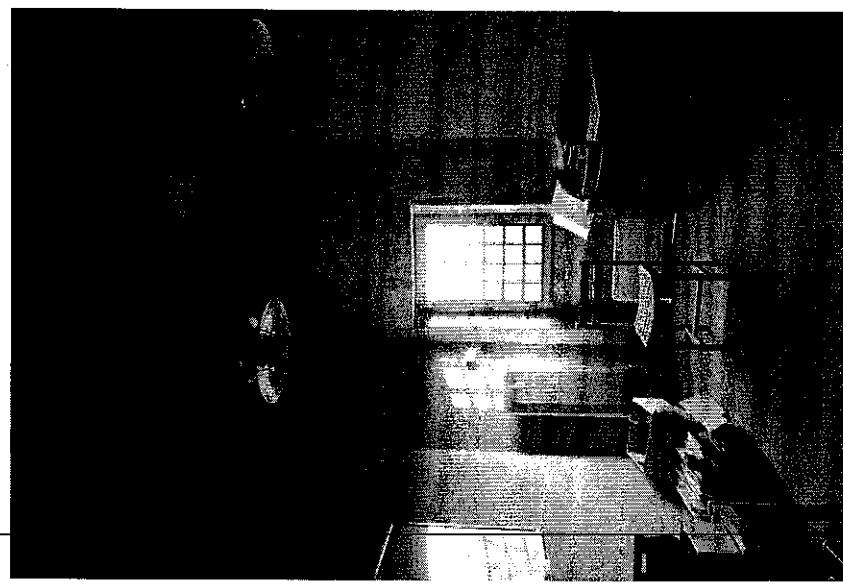
#### Salle de pratique collective et de représentation

La salle n'est pas assez large. Le volume est plutôt correct (rapport hauteur sous plafond surface au sol).  
Le stockage à l'arrière est principalement utilisé l'été pour stocker les instruments de location.

Cette salle subit d'importantes variations de température (grandes baies pourvues de simple vitrage plexiglass mince), ce qui dérègle les instruments.

## 1 - DIAGNOSTIC FONCTIONNEL

### CUSET : Fonctionnement de l'école de musique actuelle



#### 4 salles de cours :

Les salles ont des isolations phonique et thermique très insatisfaisantes. Il n'y a pas assez de salle de cours, ce qui rend l'organisation et l'élaboration des emplois du temps complexe.

#### dont une salle de saxophone

au dernier étage, la seule pouvant recevoir un instrument si sonore.

#### Bureaux direction

Cet espace est trop exigu. Sa position, à l'étage, est peu adaptée (déconnectée de l'entrée).

## 1 - DIAGNOSTIC FONCTIONNEL

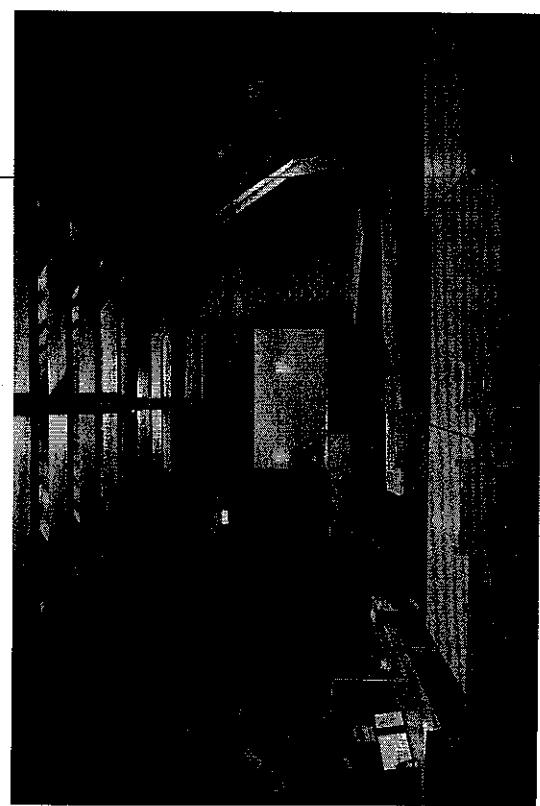
### CUSSET : Fonctionnement de l'école de musique actuelle



#### **Deux salles de formation musicale**

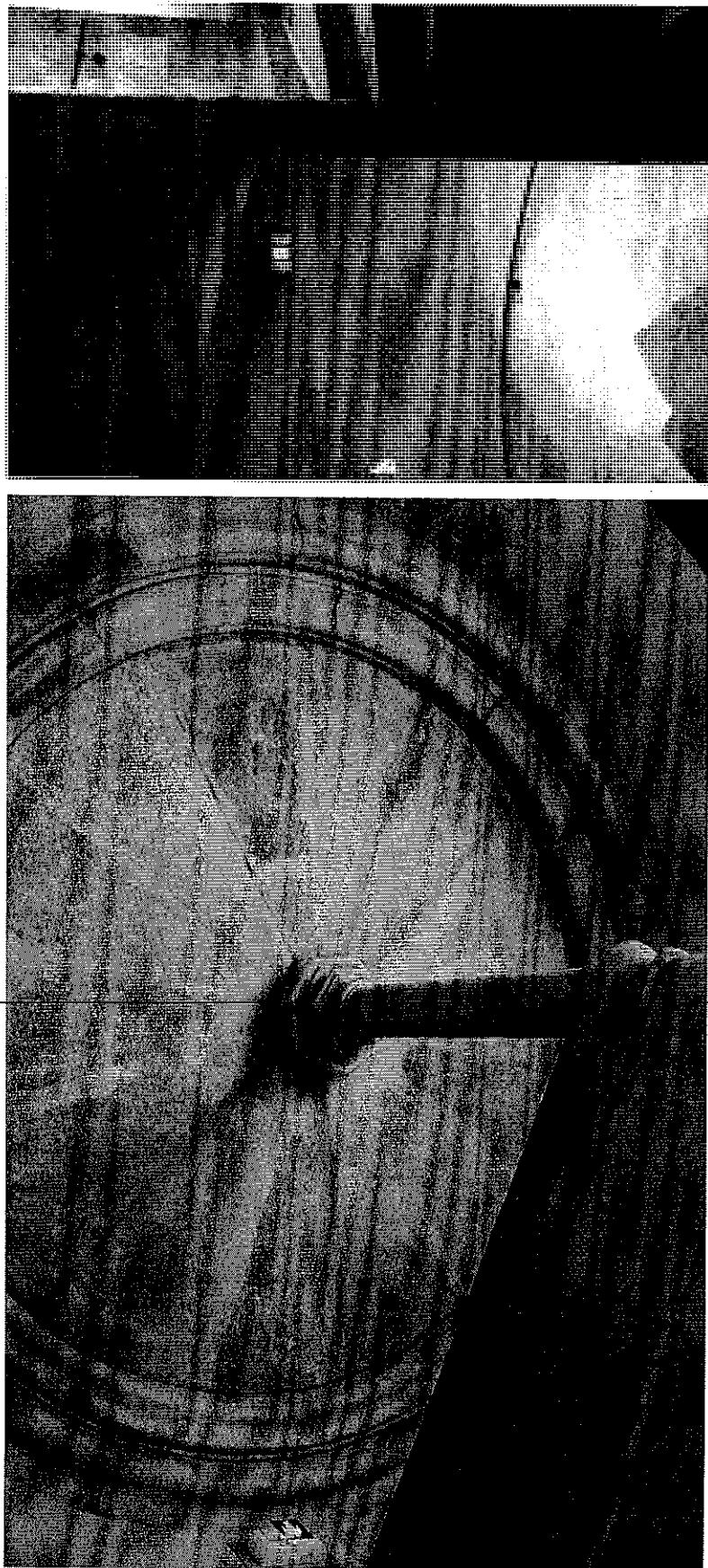
Les deux salles sont situées sous les combles, elles sont mal isolées thermiquement.

Les espaces ne sont pas assez modulables (le mobilier est trop encombrant), et l'espace est légèrement sous dimensionné (en largeur surtout). Il manque un équipement vidéo (pour pouvoir filmer les cours).



## 1 - DIAGNOSTIC FONCTIONNEL

### CUSET : Fonctionnement de l'école de musique actuelle



#### **Les circulations**

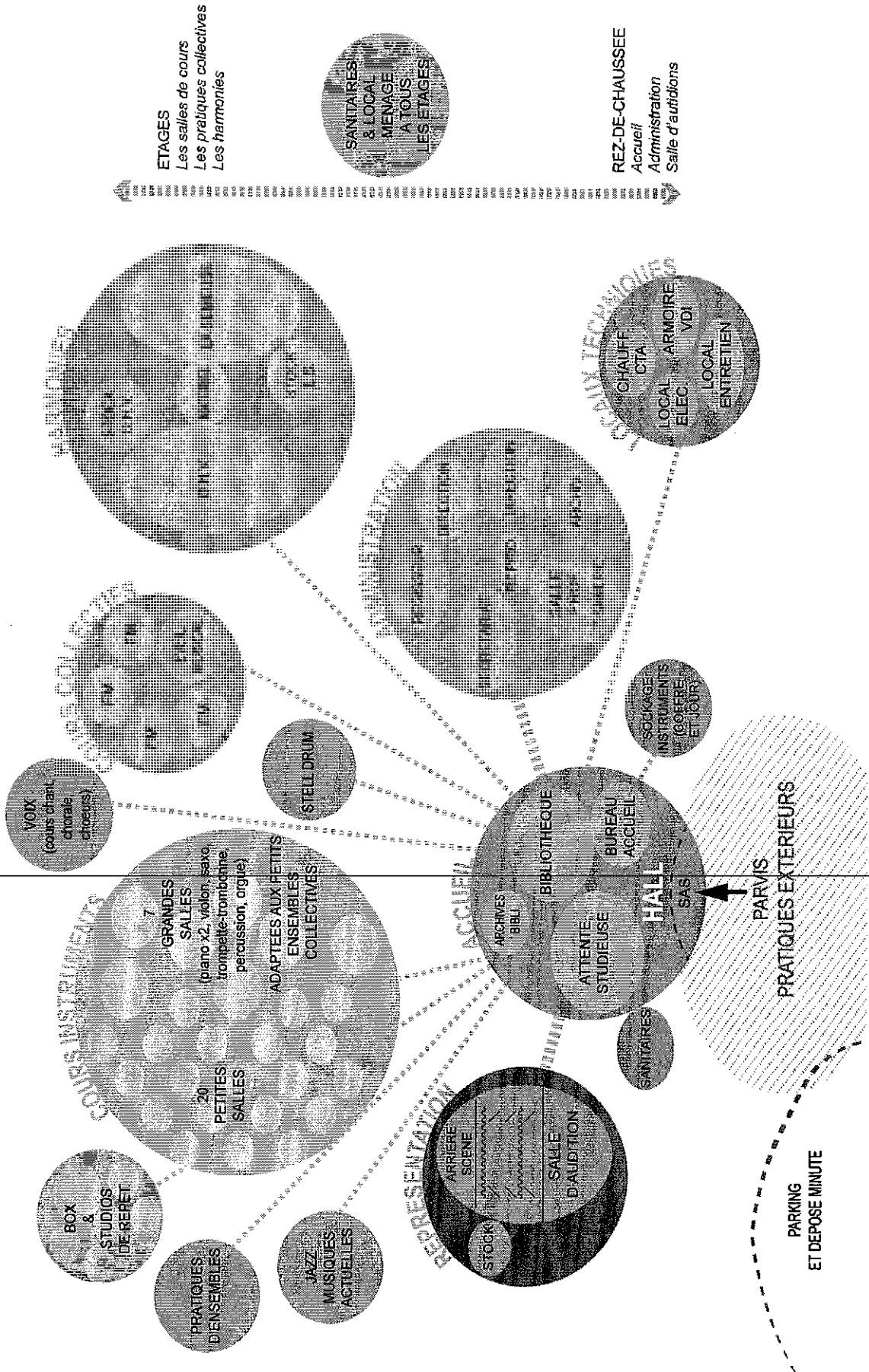
Une école qui se développe sur plusieurs niveaux, et axée autour d'un escalier sculptural.  
Majestueux et historique, il présente néanmoins un danger réel d'abord pour les élèves mais aussi les professeurs, le personnel et les visiteurs.  
Le risque de chute est important et est accru du fait du transport d'instruments qui peuvent être lourds et volumineux.

## **2 – Analyse des besoins**

**En vue de la fusion des école de Vichy et Cusset dans  
le bâtiment de l'ancien internant du Lycée de Presles**

## 2 – Analyse des besoins

### Principe d'organisation fonctionnelle



## 2 - Analyse des besoins

### Tableau des surfaces estimées

Conservatoire de Musique Vichy Agglomération - Mars 2017		EXISTANT Vichy			EXISTANT Cusset			BESOINS			Commentaires	
		Nb	Surf.	Total	Nb	Surf.	Total	Nb	Surf.	Total		
<b>Instruments - Cours individuels</b>		<b>144</b>		<b>564</b>	<b>4</b>	<b>16</b>	<b>62</b>	<b>39</b>	<b>11</b>	<b>237</b>		
Piano	8	27	53	206	80	mutu	3	27	80	2 grandes (30m <sup>2</sup> ) + 1 petite (20m <sup>2</sup> )		
Violon	2	24	48		mutu	3	21	64	2 petites (17m <sup>2</sup> ) + 1 grande (30m <sup>2</sup> )			
Alto	1	31	31		mutu	0	1	17	17			
Violoncelle	1	21	21		mutu	1	17	17	17			
Contrebasse	1	23	23		mutu	0	1	25	25	Prévoir le stockage d'instruments sur place		
Guitare	1	30	30		mutu	0	1	25	25			
<b>Instruments à vent</b>		<b>11</b>		<b>302</b>				<b>15</b>	<b>2</b>	<b>312</b>		
Flûte	1	26	26		mutu	2	17	34	34	Equipées de point d'eau (sauf acc. et orgue)		
Clarinette	1	29	29		mutu	2	17	34	34			
Hautbois	1	28	28		mutu	2	17	34	34			
Basson	1	48	48		mutu	1	17	17	17			
Saxophone	1	29	29		0	1	17	17	17			
Trompette	1	29	29		15	15	2	25	50	1 grande (30m <sup>2</sup> ) + 1 petite (20m <sup>2</sup> )		
Trombone	1	19	19		mutu	1	17	17	17			
Trompette+Trombone					mutu	1	17	17	17			
Cor	1	19	19		mutu	1	17	17	17			
Tuba	1	19	19		0	1	17	17	17			
Accordéon	0	0	0		mutu	0	1	17	17			
Orgue	2	28	56		0	1	17	17	17			
<b>Percussions</b>		<b>0</b>		<b>0</b>				<b>4</b>	<b>1</b>	<b>145</b>		
Batterie	0	0	0		mutu	1	25	25	25	Attention à la HSP (sup.3m)		
Atelier de percussions	0	0	0		mutu	1	45	45	45	Peut-être mutualisé avec salle ens. ou harm.		
Steel Drums	0	0	0		0	1	25	25	25			
Rangement percussions / steel drums					0	1	25	25	25			
<b>Répétitions</b>		<b>3</b>		<b>56</b>				<b>9</b>	<b>1</b>	<b>133</b>		
Studio de travail orgue					mutu	1	17	17	17	Equipés et accessibles aux élèves		
Studio de travail percussions					mutu	1	20	20	20	hors temps de cours		
Autres studios de travail	2	18	36		0	3	15	45	45			
Box échauffement					0	3	7	21	21			
Studio accompagnement piano	1	20	20		0	1	30	30	30	Equipé d'un piano quart de queue		

Espace nécessitant une hauteur double

## 2 - Analyse des besoins

### Tableau des surfaces estimées

Ecole de musique Intercommunale VWA janvier 2017			
	EXISTANT	Vichy	
	Nb.	Surf.	Total
<b>Pratiques collectives</b>			
Formation Musicale + Histoire	3	41	124
Eveil Musical (à partir de 4 ans)	1	36	36
Chorale / Chœurs / Chant	1	88	88
Vestiaires Voix + Stock			
Pratique petits ensembles	2	p.m.	
<b>Représentation</b>			
Salle d'audition	1	73	73
Coulisses	1	12	12
Stockage arrière scène	0	0	0
Régie			
<b>Administration</b>			
<b>Accueil du public</b>			
Sas	4	158	158
Hall d'accueil	1	5	5
Bureau d'accueil	1	39	39
Attente studieuse	1	21	21
Bibliothèque - fond courant	0		
<b>Administration</b>			
Bureau direction	1	23	23
Bureau/Atelier réisseur	1	18	18
Secrétariat	1	23	23
<b>Espace professeurs</b>			
Salle des professeurs	2	39	39
Espace reprographie	1	23	23
Espace rebas/tisanerie professeur	0	0	0
<b>Sanitaires</b>			

Espace nécessitant une hauteur double

	Espace nécessitant une hauteur double			Commentaires BESOINS		
	Nb.	Surf.	Total	Nb.	Surf.	Total
<b>Pratiques collectives</b>						
Formation Musicale + Histoire	3	41	124	5	51	102
Eveil Musical (à partir de 4 ans)	1	36	36	2	60	60
Chorale / Chœurs / Chant	1	88	88	1	60	60
Vestiaires Voix + Stock						
Pratique petits ensembles	2	p.m.		45	p.m.	p.m.
<b>Représentation</b>						
Salle d'audition	1	73	73	1	70	70
Coulisses	1	12	12	1	18	18
Stockage arrière scène	0	0	0			
Régie						
<b>Administration</b>						
<b>Accueil du public</b>						
Sas	4	158	158	6	52	177
Hall d'accueil	1	5	5	1	5	5
Bureau d'accueil	1	39	39	1	45	45
Attente studieuse	1	21	21	1	17	17
Bibliothèque - fond courant	0			1	60	60
				1	50	50
<b>Administration</b>						
Bureau direction	1	23	23	1	11	11
Bureau/Atelier réisseur	1	18	18	1	13	13
Secrétariat	1	23	23	1	13	13
<b>Espace professeurs</b>						
Salle des professeurs	2	39	39	1	10	10
Espace reprographie	1	23	23	1	10	10
Espace rebas/tisanerie professeur	0	0	0	0	1	1
<b>Sanitaires</b>						

## 2 - Analyse des besoins

### Tableau des surfaces estimées

Ecole de musique intercommunale VVA Janvier 2017			EXISTANT Vichy			EXISTANT Cusset			BESOINS			Commentaires BESOINS		
	Nb	Surf.	Nb	Surf.	Total	Nb	Surf.	Total	Nb	Surf.	Total			
Coffre instrument conservatoire	1	14	14	14	6	1	18	18	1	20	20			
Dépot instruments journalier élèves	0	0	0	0	0				1	15	15	A proximité de l'accueil		
Archives administration	1	10	10	10	19				1	8	8			
Archives bibliothèque / partitions	2	19	37						1	25	25	Dont stockage partitions		
<b>Locaux techniques</b>									4	7	28			
Chaufferie, CTA	1	21	21	21	51									
Local électrique	1	2	2	2	5									
Armoire VDI	1	1	1	1	1									
Local entretien principal														
Locaux d'entretien répartis														
Vestiaire personnel entretien														
<b>TOTAL SURFACES UTILES</b>						<b>1315</b>			<b>349</b>			<b>2070</b>		
													(sc1 : seul l'auditorium)	
<b>Locaux non-utilisés</b>														
Couloirs	12	14	171	1	4				1	37	37			
Escaliers	15	9	139	5	4				1	73	73			
Ascenseurs	0	0	0	0	0									
Espaces attentes	0	0	0	3	30				3	90	90			
AES														
<b>Locaux sous-sol</b>									<b>0</b>				<b>0</b>	<b>Possibilité FM en plus</b>
Au sous-sol	6	13	109											
Dans les niveaux	3	11	34											
<b>TOTAL SURFACES DANS ŒUVRE</b>						<b>1734</b>						<b>516</b>		
													<b>2815</b>	<b>SURFACES EXISTANT = 3680m² env</b>

Espace nécessitant une hauteur double



## 2 - Analyse des besoins

### Tableau des surfaces estimées

Ecole de musique Intercommunale VVA Janvier 2017			EXISTANT Vichy			EXISTANT Cusset			BESOINS			Commentaires BESOINS	
	Nb	Surf.	Total	Nb	Surf.	Total	Nb	Surf.	Total				
<b>Option Harmonies</b>													
Salle d'harmonie OHV													
Salle d'harmonie La Semeuse													
Stockage OHV													
Stockage La Semeuse													
Stockage matériel salle d'harmonie													
<b>TOTAL SURFACES DANS ŒUVRE</b>				<b>1734</b>			<b>516</b>			<b>3195</b>			

Espace nécessitant une hauteur double

1	150	150	150
1	30	30	30
1	30	30	30
1	20	20	20
<b>380</b>			

Les deux salles d'harmonies devront être mitoyennes et pouvoir être décloisonnées pour ne former qu'une grande salle

1	150	150	150
1	30	30	30
1	30	30	30
1	20	20	20
<b>3935</b>			

Espace nécessitant une hauteur double

1	150	150	150
1	30	30	30
1	30	30	30
1	20	20	20
<b>3935</b>			

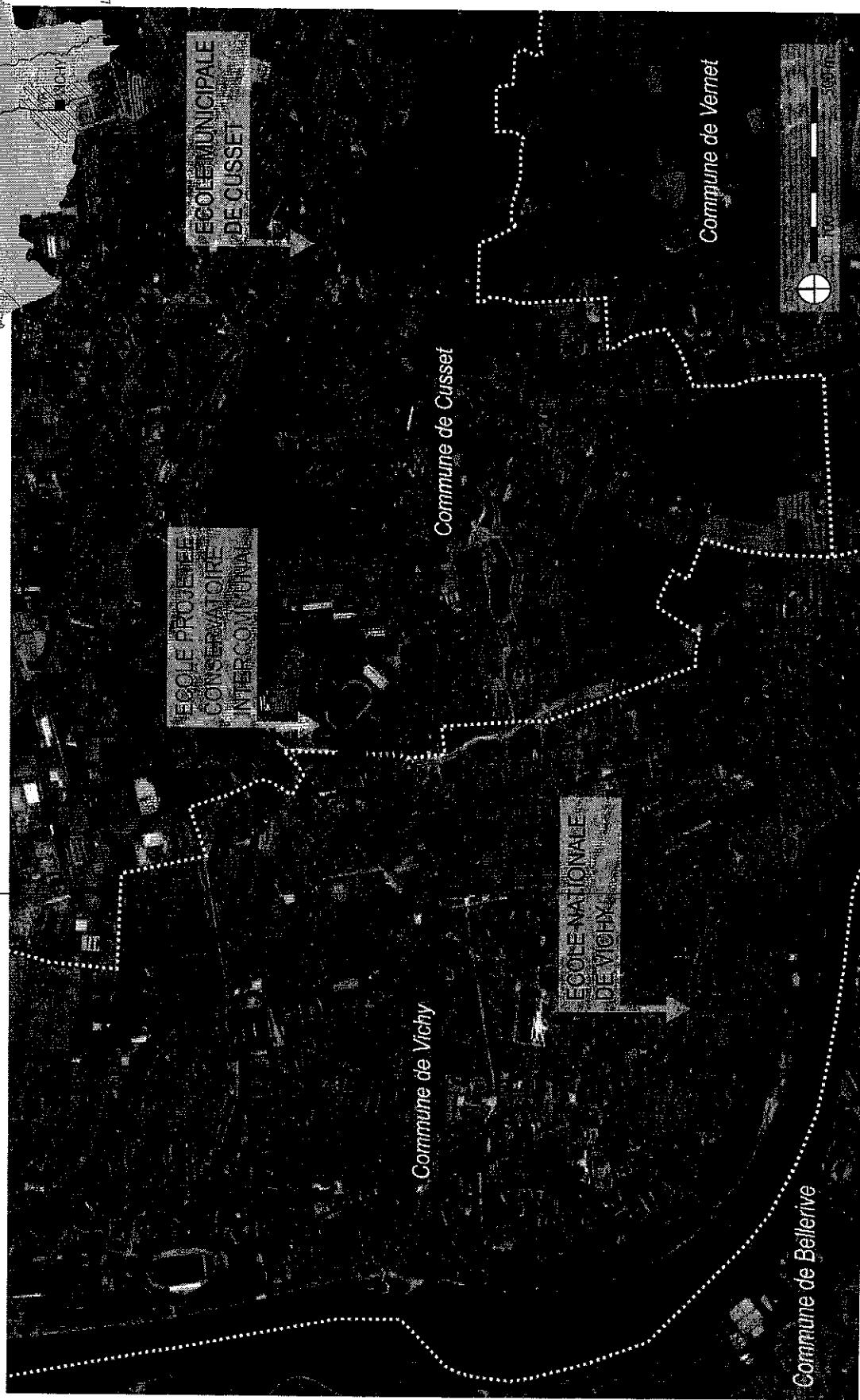
Espace nécessitant une hauteur double

## **3 – Diagnostic de site**

**Bâtiment de l'ancien internat du lycée de Presles à Cusset**

### 3 – DIAGNOSTIC DE SITE

#### Localisation du site



## 3 - DIAGNOSTIC DU SITE

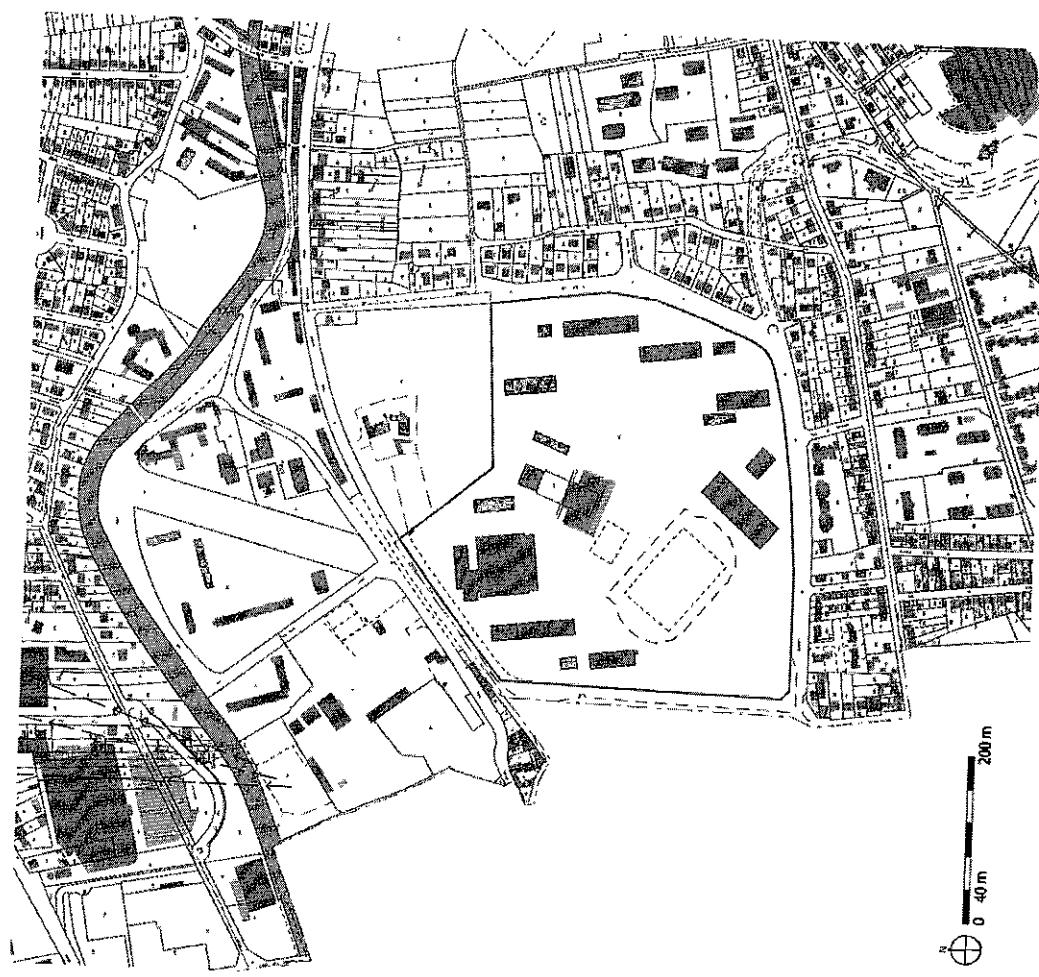
### Données réglementaires

#### Adresse

Ancien internat du Lycée de Presles  
1 avenue de la Libération,  
03 300 Cusset

#### Données cadastrales

Parcelle N° 000 CH 172  
Surface 159 504 m<sup>2</sup>  
Empreinte du bâti 960 m<sup>2</sup>  
*(données indicatives, mesurées sur plan cadastral)*



#### Date de construction

Années 1960, André Chatelin, Brière et Martin

#### Protections

Ce bâtiment n'est pas protégé au titre de monuments historiques.

#### Risques

Le bâtiment n'est pas dans une zone à risque concernant l'inondation.  
En revanche il est situé en zone d'aléas faible pour les risques sismiques.

#### Zonage particulier

Le bâtiment se trouve à proximité d'une zone urbaine sensible.  
Pas de zonage particulier en ce qui concerne l'environnement (ZNIEFF, Natura 2000...).

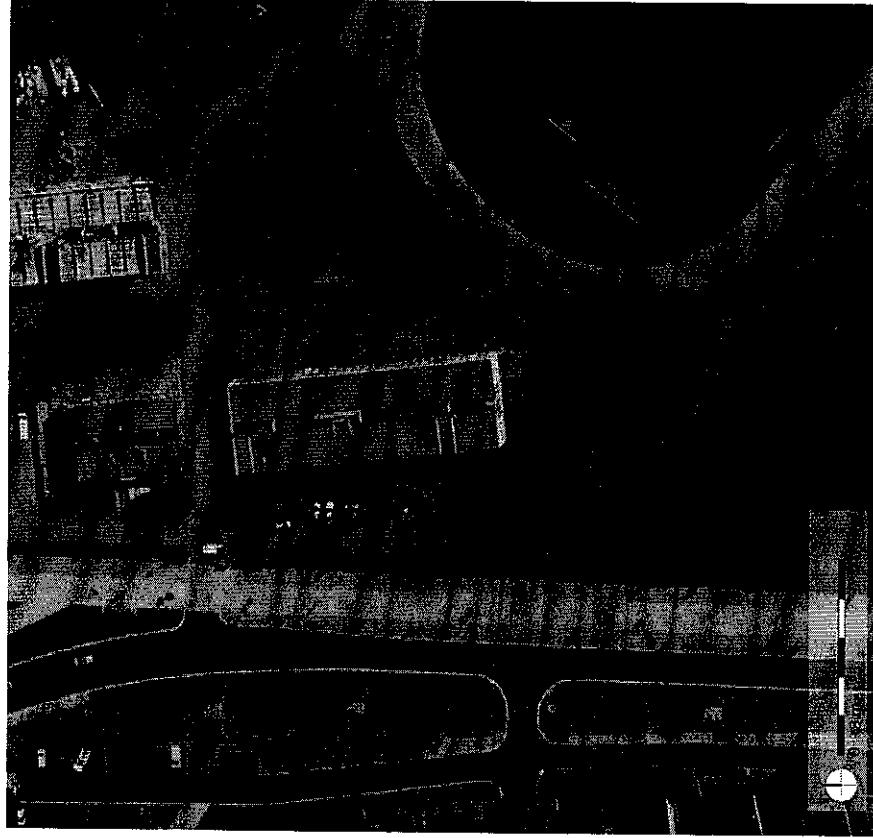
### 3 – DIAGNOSTIC DU SITE

#### Vues aériennes du site

LIMITE DE LA PARCELLE À PRÉCISER



LIMITE DE LA PARCELLE À PRÉCISER

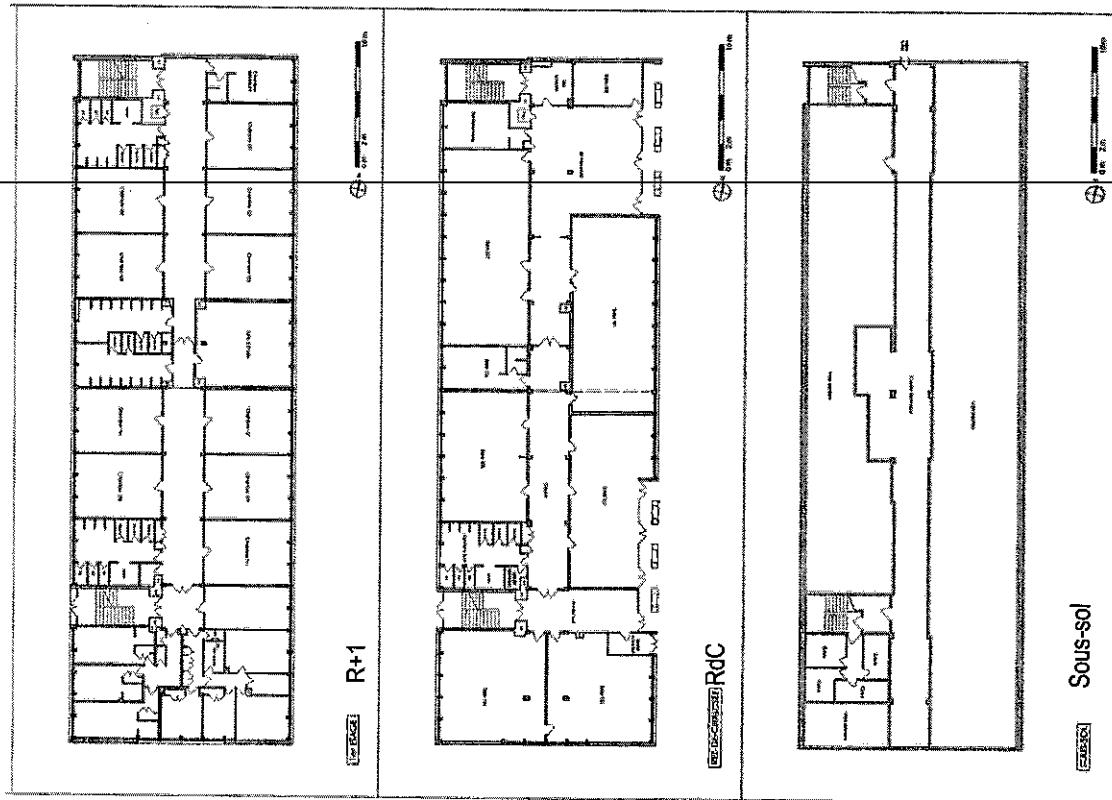


Vue aérienne et cadastrale du site du lycée de Presles

Vue aérienne et cadastrale de la parcelle de l'ancien internat du lycée de Presles

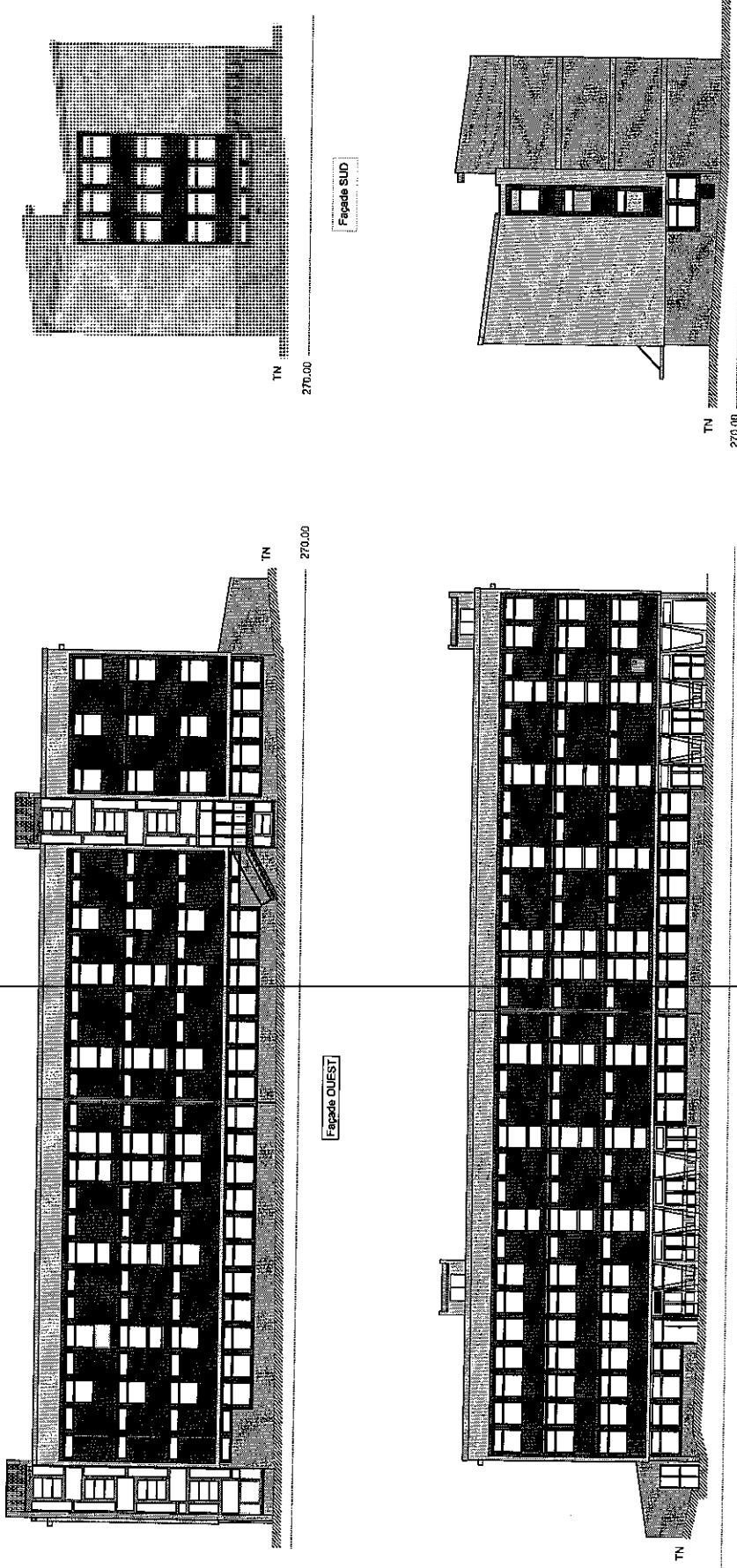
### 3 - DIAGNOSTIC DU SITE

#### Plans du bâtiment



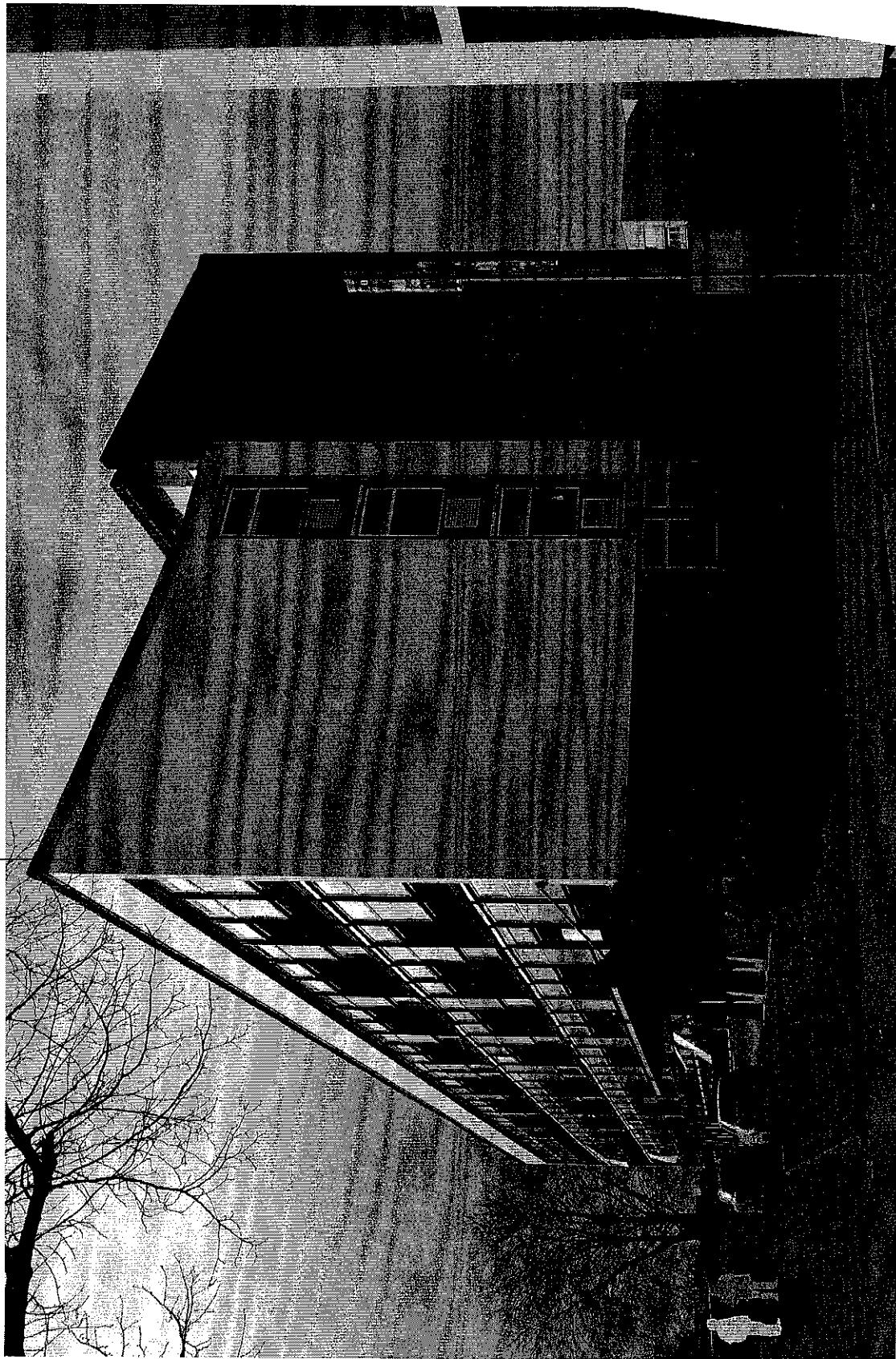
### 3 - DIAGNOSTIC DU SITE

#### Façades



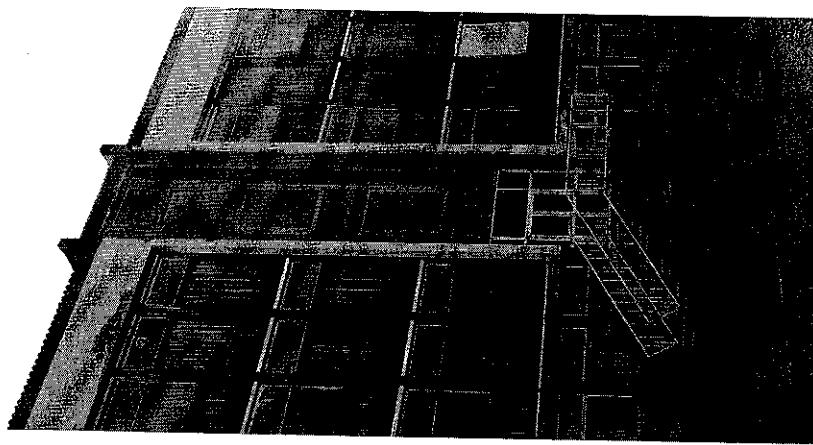
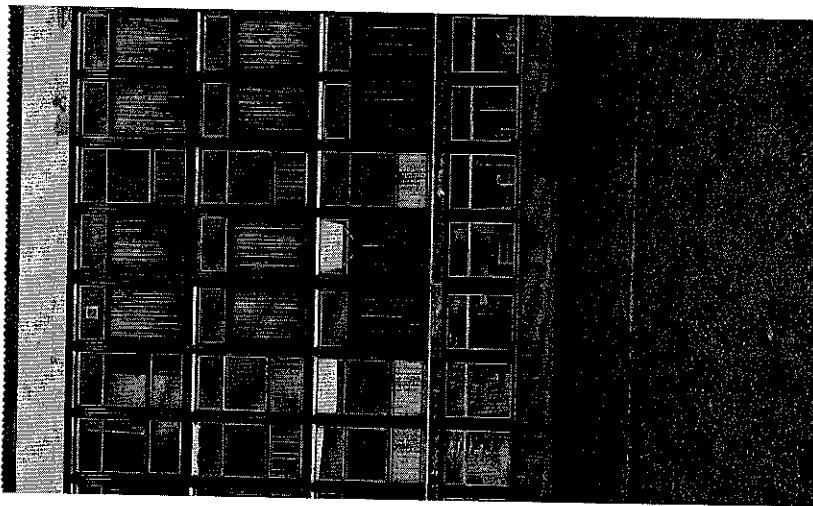
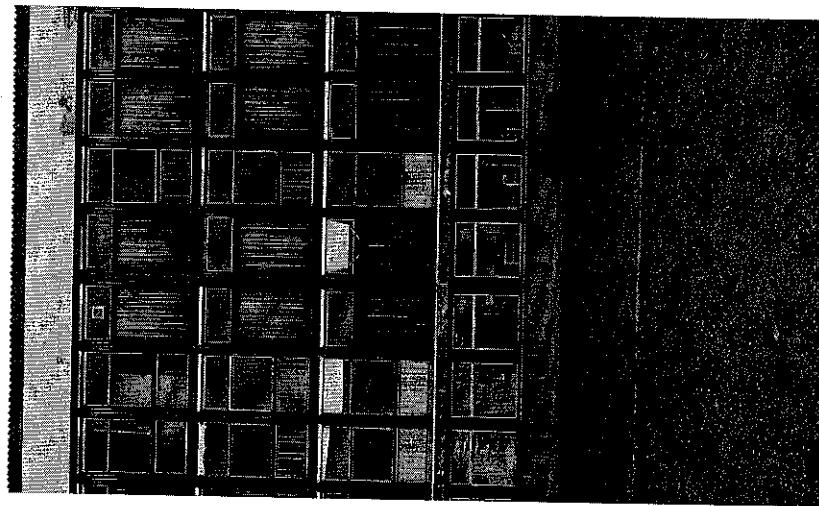
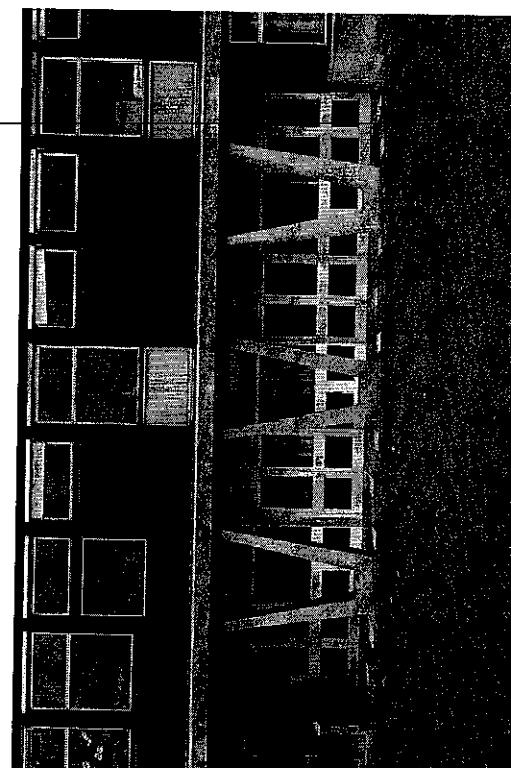
### 3 - DIAGNOSTIC DU SITE

#### Photographie du bâtiment



### 3 - DIAGNOSTIC DU SITE

#### Photographies des façades



A gauche : les deux entrées principales de l'intérieur, portique béton, baies vitrées menuiserie d'origine en bois, remplacement des ouvertures en aluminium ou pvc..

Au dessus : trame de la façade, structure poteau béton lisible. Panneau de bois, avec allège ciment-armante. Trois typologies d'ouvertures (l'imposte est toujours vitré, à quelques rares exceptions, fenêtre ou panneau plein, allège vitrée).

### 3 – DIAGNOSTIC DU SITE

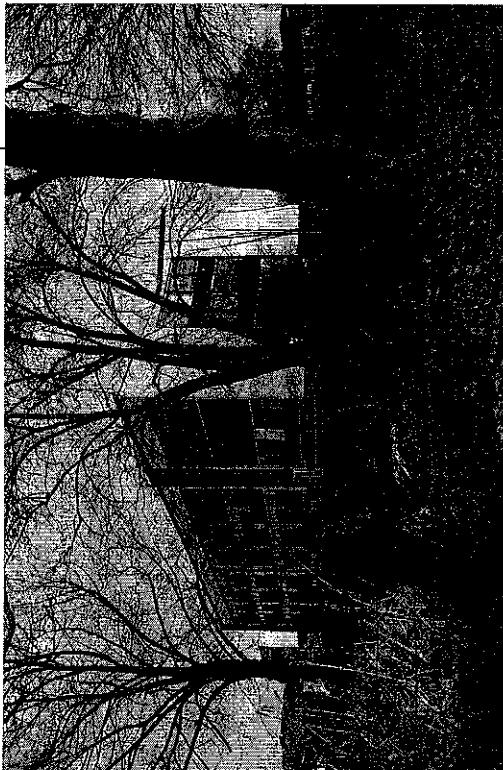
#### Photographies des abords



Façade est, un pelouse légèrement vallonnée



Vue depuis le 2<sup>e</sup> étage, à l'ouest. Voirie et marré



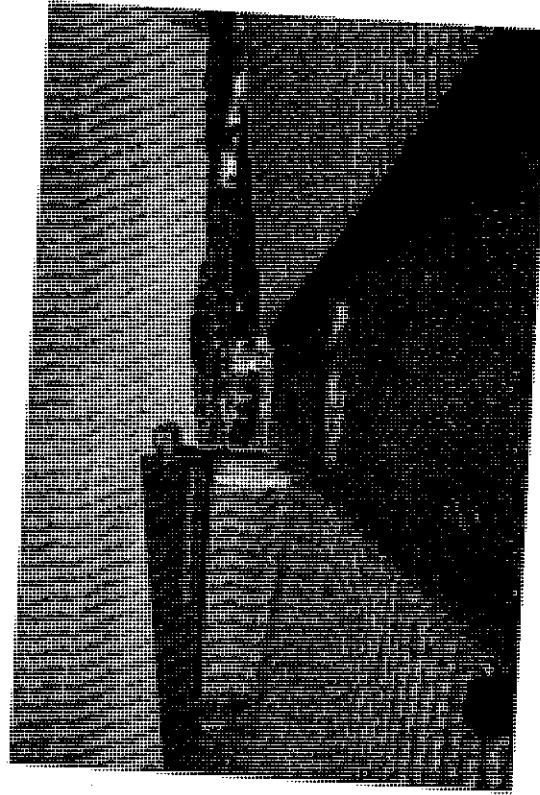
Façade sud, la marré, une dizaine d'arbres



A l'ouest, accès voirie et parking vélos

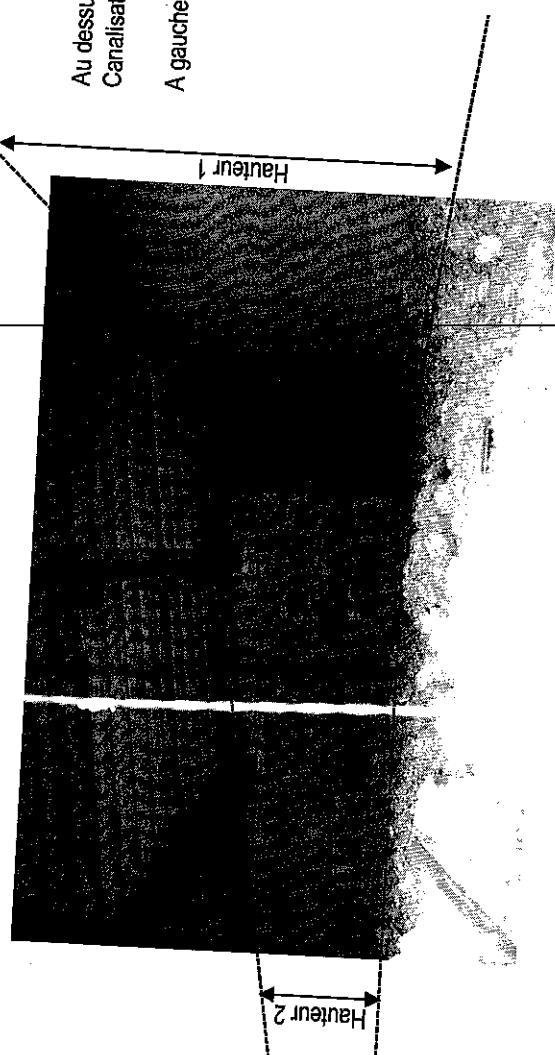
## 3 - DIAGNOSTIC DU SITE

### Photographies de la toiture



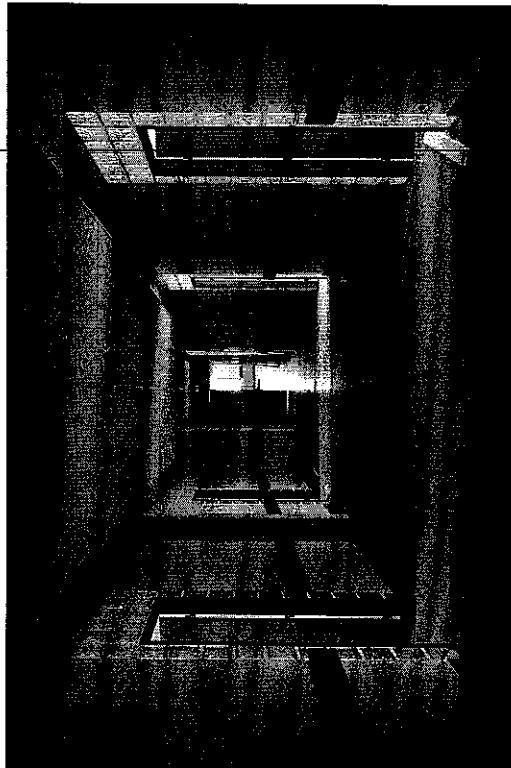
Au dessus : Couverture type plaque ondulée amiante-ciment.  
Canalisation des eaux pluviales en partie centrale.

A gauche : Plénum entre dalle et couverture (refends parpaings et parpaings de bois)  
Hauteur 1 : 1m25  
Hauteur 2 : 43 cm

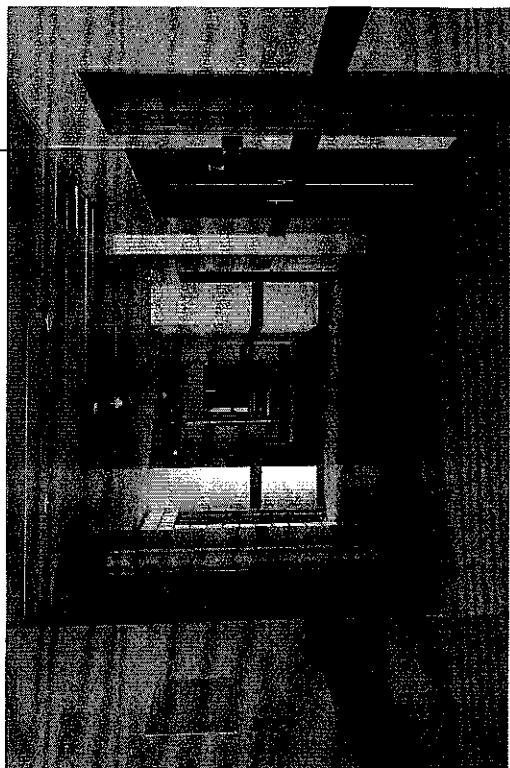


### 3 – DIAGNOSTIC DU SITE

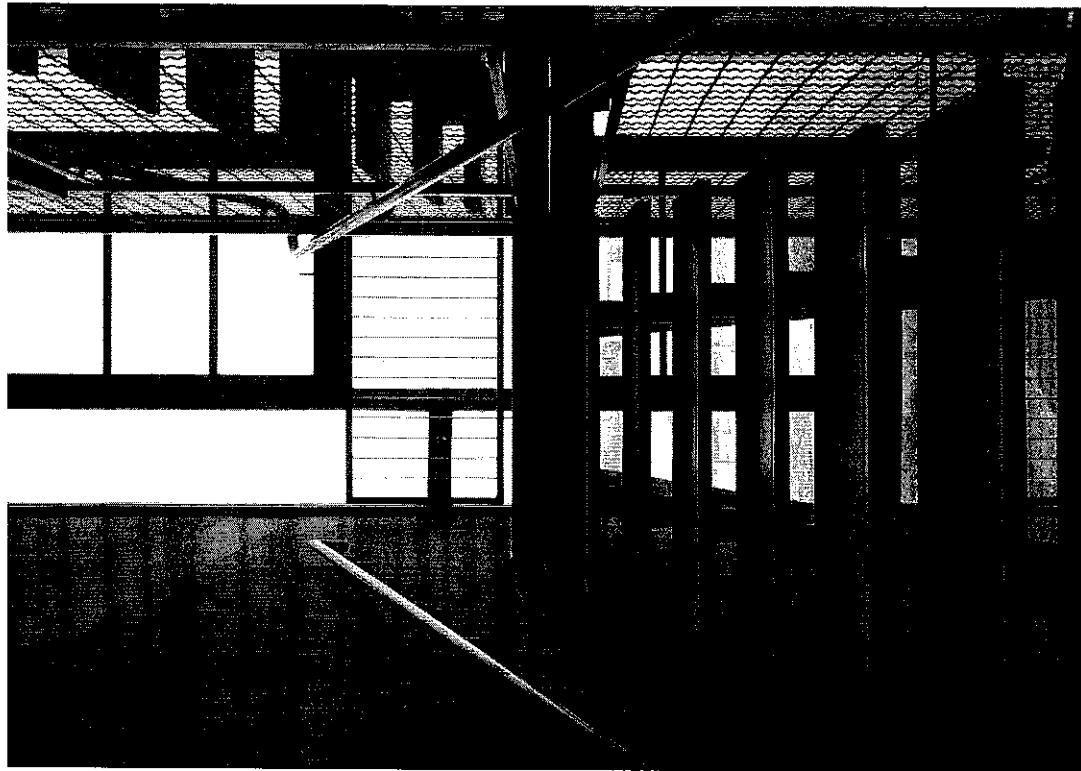
#### Photographies des circulations intérieures



Circulation centrale 2<sup>ème</sup> étage



Circulation centrale 3<sup>ème</sup> étage



Circulation, escalier (nord)

### 3 - DIAGNOSTIC DU SITE

#### Photographies des petites chambres (deux trames, 22m<sup>2</sup>)

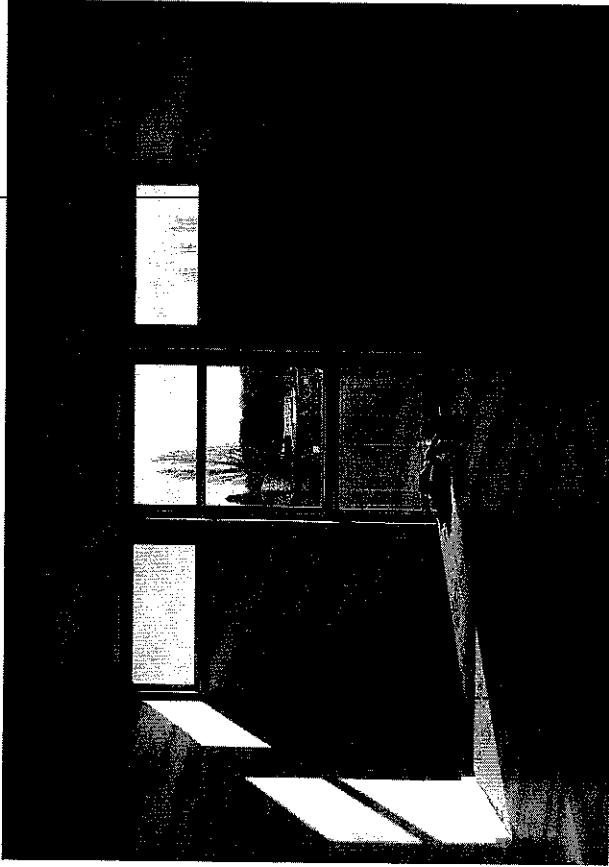


Hauteur sous plafond ( dalle béton) = 3m25  
Hauteur sous poutre = 2m75

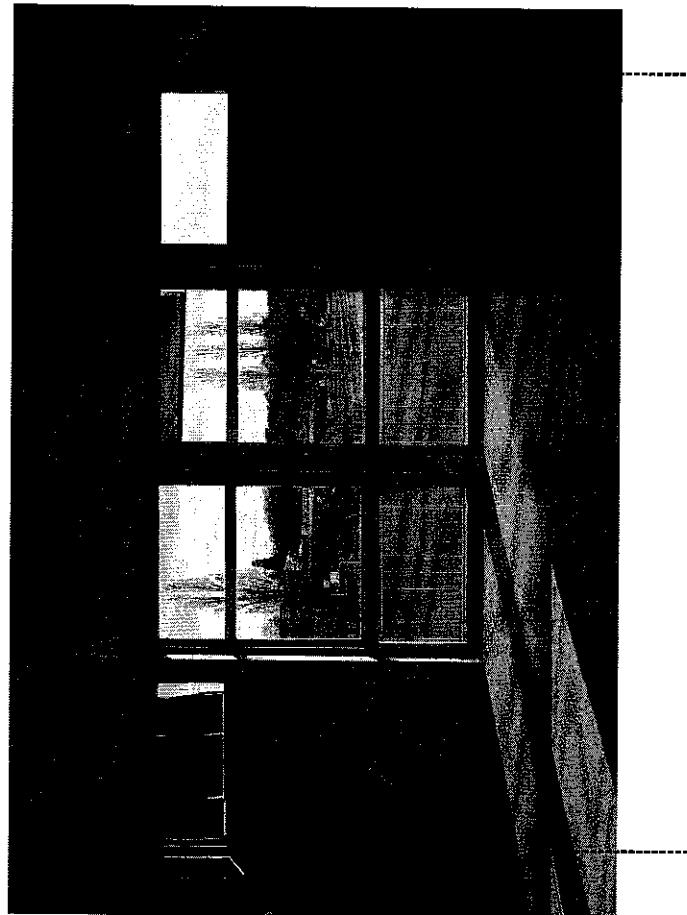
2 trames => 3m37 de large

### 3 – DIAGNOSTIC DU SITE

Photographies des grandes chambres (trois ou quatre trames, entre 35 et 50m<sup>2</sup>)



3 trames => 5m12 de large



4 trames => 6m72 de large

Hauteur sous plafond (dalle béton) = 3m25  
Hauteur sous poutre = 2m75

### 3 – DIAGNOSTIC DU SITE

### Diagnostic amiante / plomb

Extrait du Diagnostic « Rénovation de la cité scolaire de Presles », 2004 (P.41)

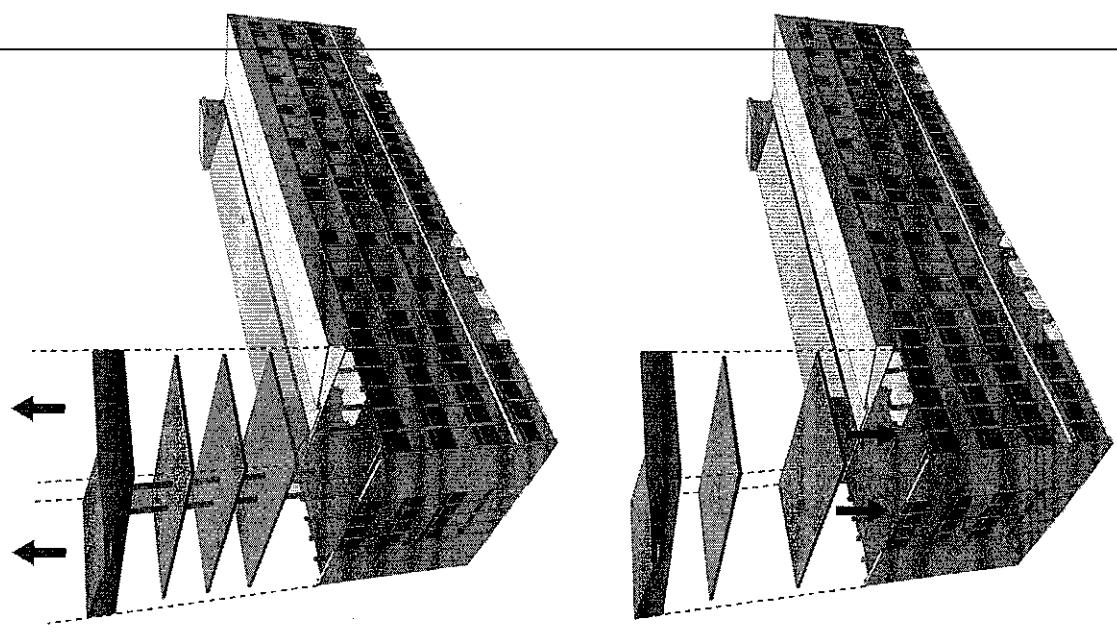
Lot	Nature d'ouvrage / Localisation	Diagnostic	Precatégorisations (en fonctions des différents critères)
Toiture	- Bacs secs	Couverture (en plaques d'amiante-oxéne) : cf. rapport Auditox.	
	- Echancrure	Echancrure multicouche, non isolée, protégée par gravillons - cf. rapport Auditox.	
Charpente		A déposer entièrement.	
Façades	- Façades menuisées	En attente visite spécialiste	
Gros-œuvre	- Planchers (Enseignement)	En mauvais état général : manqués étanchéité à l'air ; isolements thermique et acoustique très faibles ; un grand nombre d'ouvrants et de stores ne fonctionnent plus ; les panneaux opaques de remplissage d'allèges sont à base d'amiante (cf. rapport APAVE du 02/02/2001). A déposer dans sa totalité.	
	- Escaliers		
	- Poteaux	- Résistance mécanique : en attente rapport complémentaire - Comportement au feu : en attente rapport complémentaire	
	- Volées	Marches globalement en mauvais état (cf. rapport APAVE du 24/01/2001) A déposer et remplacer suivant le même principe structurel	
Cloisons / Doublez	- Habitation	Satisfaisant	
	- Circulations	- Distribution intérieure en cloisons préfabriquées, en bon état. - Cloisons séparatives entre chambres à renforcer (acoustique).	
Sol	- Sanitaires	- Comportement au feu : correct a priori (en attente du résultat des sondages), à l'exception des parois de verre, à vérifier. - Etat de surface correct.	
	- Habitation	Grisonnement récent, en bon état.	
Plafonds	- Circulations	Les sols en dalles plastiques sont à base d'amiante, en bon état, mais ne conviennent pas d'un point de vue acoustique (essaie aux chocs). Elles pourront être recouvertes par un sol souple type PVC (aux performances acoustiques conformes).	
	- Sanitaires	- Etat de surface correct.	
	- Habituation	Carrétagé 5 x 5 dans le hall et salle de jeux à RdC, état vétuste.	
	- Circulations	Carrétagé 5 x 5, état général moyen.	
	- Sanitaires	Pas de plafond dans les chambres, plafonds en plaques de plâtre, en dalles de fibres minérales, ou en bacs métalliques percés, état moyen.	
	- Sanitaires	Plafonds à creux ou remplacer suivant les cas, pour mise en œuvre des différents équipements techniques intégrés en plenum ou dans le plafond, et pour raison acoustique.	
	- Sanitaires	Plafonds en bacs ou lames métalliques percées.	
Revêtements muraux	- Habitation	Etat moyen.	
	- Circulations	Peinture type gouttelet, vétuste, à reprendre.	
	- Sanitaires	Peinture type gouttelet, état moyen.	
Manutention intérieure	- Habitation	Peinture et façences, état moyen.	
	- Sanitaires	Portes (incomplètes dans cloisons préfabriquées) en bon état.	
Saniterie	Cages d'escalier	Garde-corps et hères en bois très vétustes.	
Plomberie Sanitaire		Etat variable : de vétuste au nord, à neuf au sud	
Chauffage Ventilation		Partiellement inadapté et vétuste	
Courants froids		Installations vétustes à refaire au RdC (cf. 1 <sup>er</sup> étape partiellement) Armoire RdC à refaire (1, 2 et 3 armoires neuves)	
Courants froides		Équipement d'alarme incendie à reprendre	
		Réseau VD à mettre en oeuvre	

## **4 – Faisabilités**

### **Scénario de réhabilitation du bâtiment du lycée de Presles**

## 4 - FAISABILITÉS

### Approche structurelle : de la contrainte au projet



#### EVIDEMENT DU PIGNON SUD

1 Déconstruction des planchers et poteaux

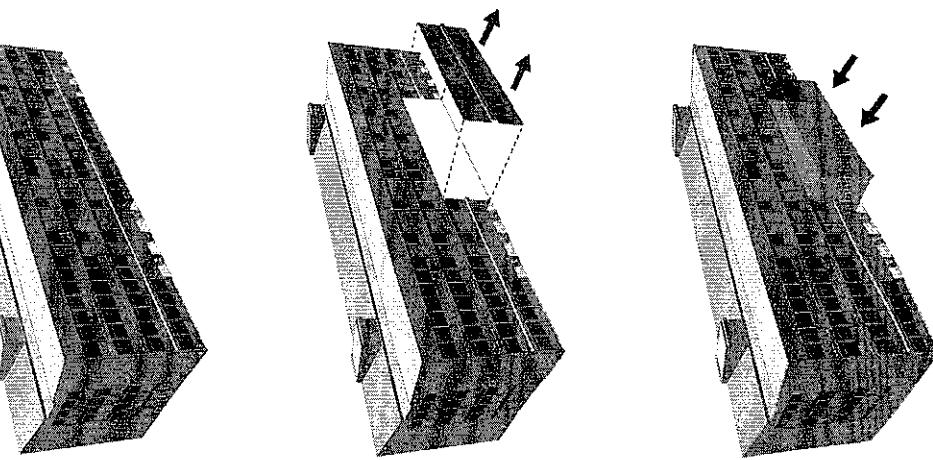
2 Renforts structurels / Reprises en sous-œuvre

3 Construction de deux nouveaux planchers (salles double hauteur)

## 4 – FAISABILITÉS

Approche structurelle : de la contrainte au projet

### EXTENSION POUR L'AUDITORIUM



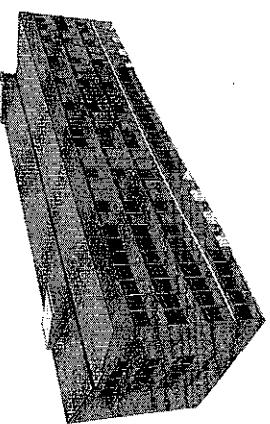
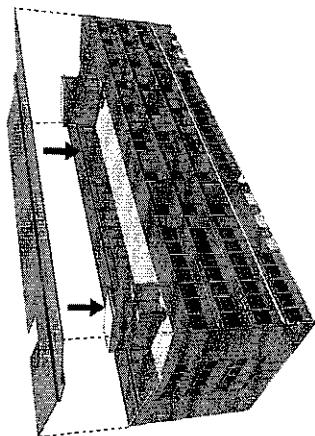
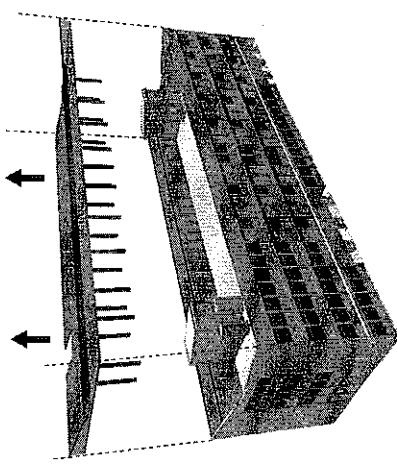
1 Déconstruction d'un pan de façade

2 Renforts structurels / Reprises en sous-œuvre

3 Aménagement de l'auditorium en double hauteur (à l'intérieur et dans l'extension)

## 4 - FAISABILITÉS

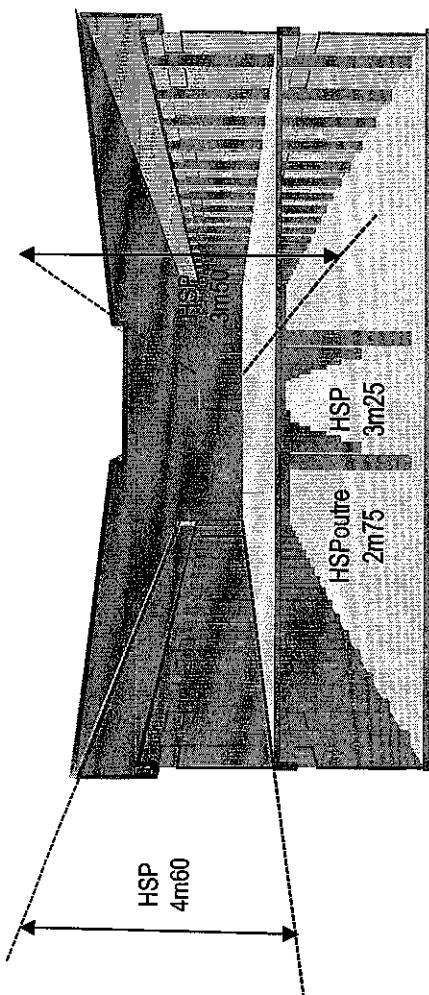
### Approche structurelle : de la contrainte au projet



### UTILISATION DE LA SOUS-PENTE DE LA TOITURE

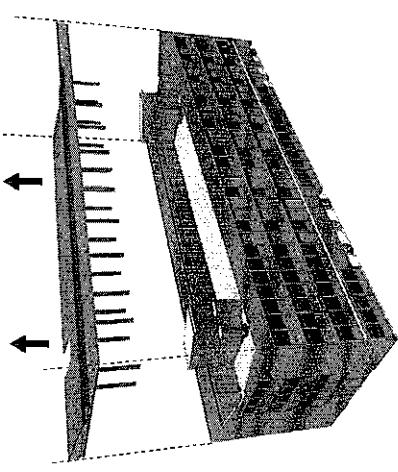
- 1 Déconstruction de la toiture et découpe des poteaux béton

- 2 Construction d'une nouvelle couverture

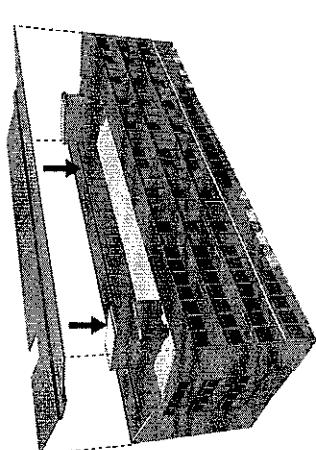


## 4 – FAISABILITÉS

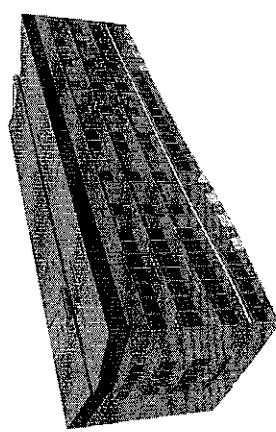
### Approche structurelle : de la contrainte au projet



**1** Déconstruction de la toiture et découpe des poteaux béton

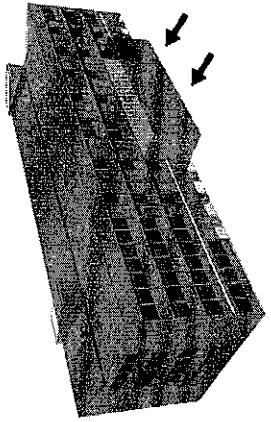


**2** Construction d'un nouvelle couverture, rehaussée



## 4 – FAISABILITÉS

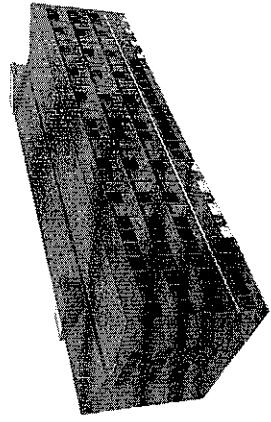
### Approche structurelle : de la contrainte au projet



#### SCENARIO 1 UNE EXTENSION POUR L'AUDITORIUM

OPTION 1  
UTILISATION DE LA SOUS-FACE DE LA TOITURE

OPTION 2  
REHAUSSE DE LA TOITURE



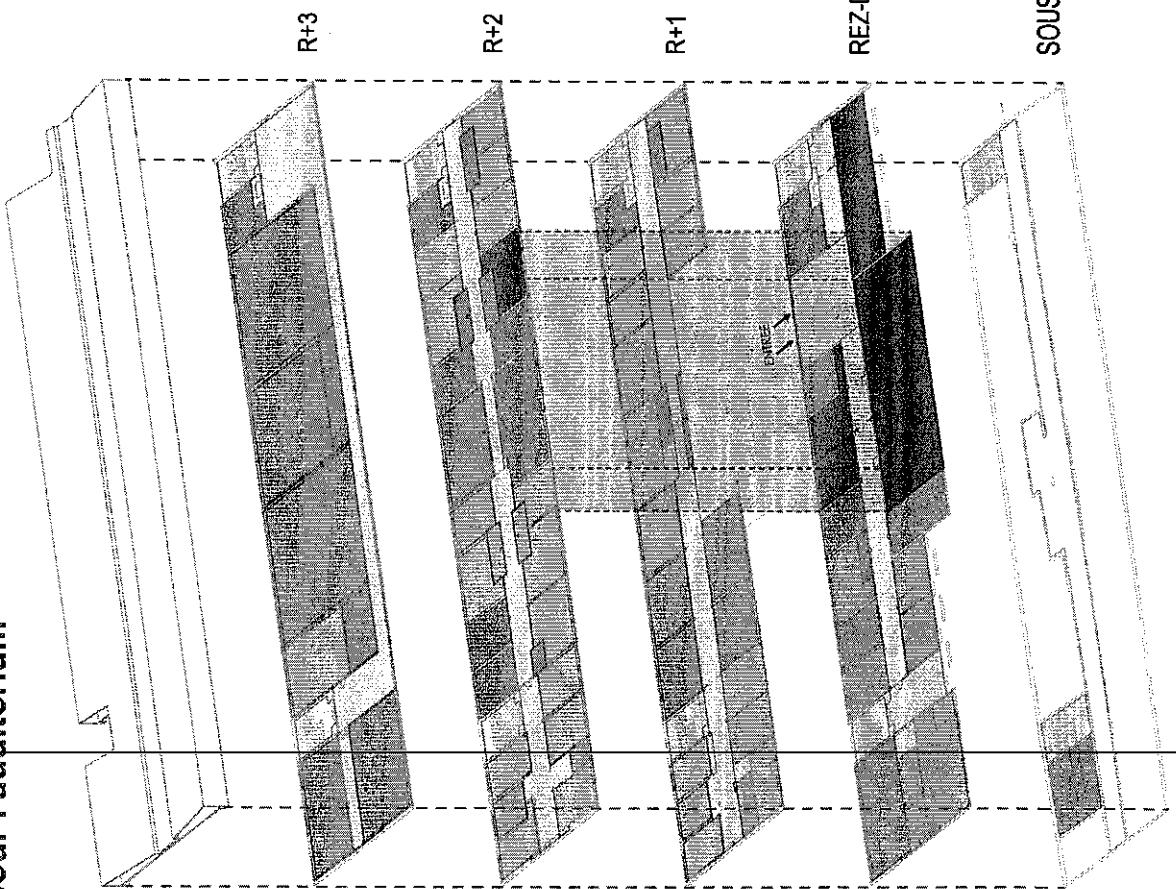
#### SCENARIO 2 ÉVIDER LE PIGNON SUD

OPTION 1  
UTILISATION DE LA SOUS-FACE DE LA TOITURE

OPTION 2  
REHAUSSE DE LA TOITURE

## A - FAISABILITÉS

### Scénario 1 : Une extension pour l'auditorium

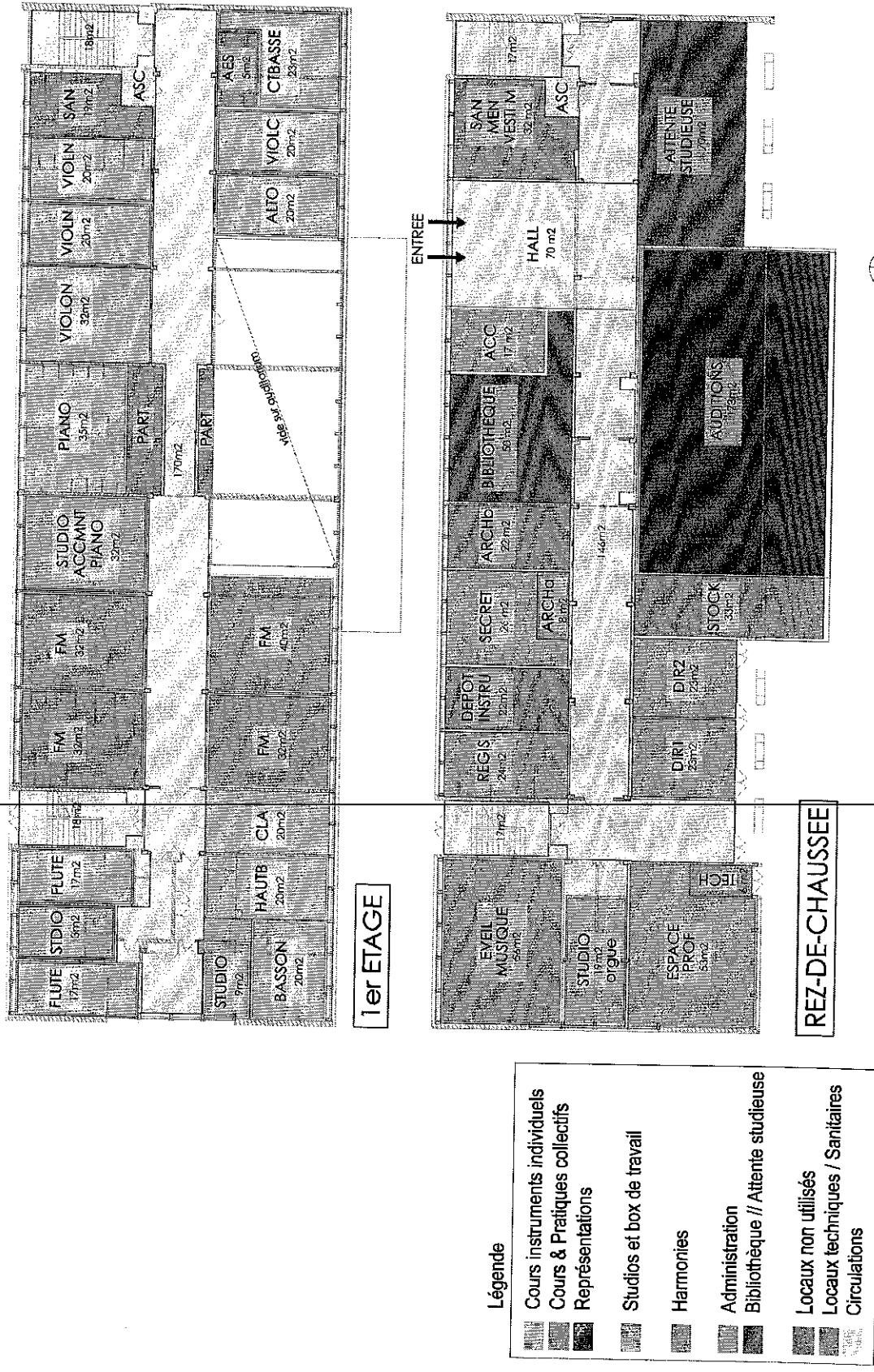


Légende

Cours instruments individuels	■
Cours & Pratiques collectifs	■
Représentations	■
Studios et box de travail	■
Harmonies	■
Administration // Atterie studieuse	■
Locaux non utilisés	■
Locaux techniques / Sanitaires	■
Circulations	■

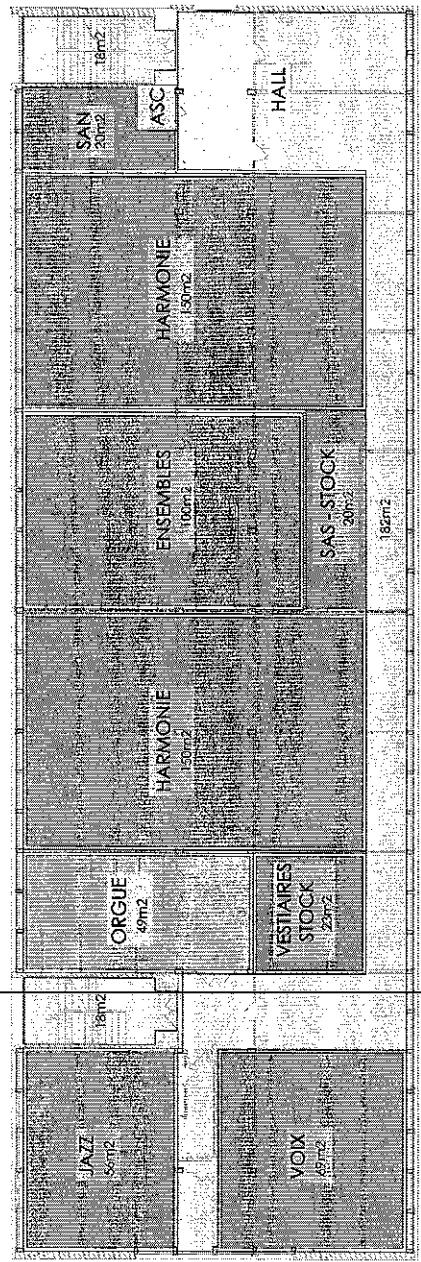
## 4 - FAISABILITÉS

### Scénario 1 : Une extension pour l'auditorium

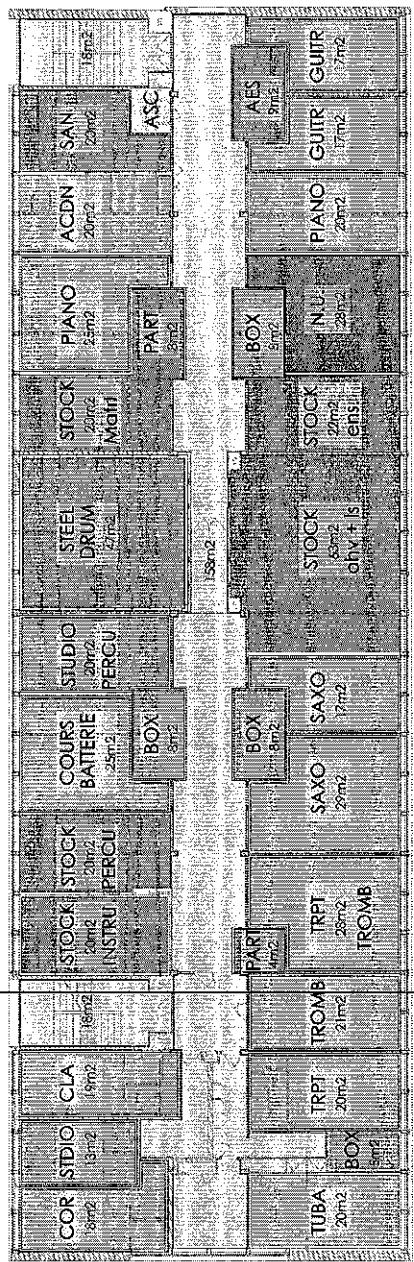


## 4 - FAISABILITÉS

### Scénario 1 : Une extension pour l'auditorium



3ème ETAGE



2ème ETAGE

Légende	
Cours instruments individuels	
Cours & Pratiques collectifs	
Représentations	
Studios et box de travail	
Harmonies	
Administration	
Bibliothèque // Attente studieuse	
Locaux non utilisés	
Locaux techniques / Sanitaires	
Circulations	



## A – FAISABILITÉS

### Scénario 1 : Une extension pour l'auditorium

Conservatoire de Musique Vichy Agglomération - Mars 2017			EXISTANT Cusset			BESOINS			SCENARIO 1		
	Nb	Surf.	Nb	Surf.	Total	Nb	Surf.	Total	Nb	Surf.	Total
<b>Instruments - Cours individuels</b>	<b>44</b>		<b>564</b>			<b>16</b>			<b>40</b>		
Piano	8	26,5	53	mutu		11	39		11	81,1	
Violon	2	24	48	mutu		3	27		3	24	
Alto	1	31	31	0		1	17		1	20	
Violoncelle	1	21	21	mutu		1	17		1	20	
Contrebasse	1	23	23	0		1	25		1	23	
Guitare	1	30	30	mutu		2	17		2	17	
<b>Instruments à vent</b>	<b>11</b>		<b>302</b>			<b>15</b>			<b>15</b>		
Flöte	1	26	26	mutu		2	17		3	34	
Clarinette	1	29	29	mutu		2	17		2	20	
Hautbois	1	28	28	mutu		1	17		1	20	
Basson	1	48	48	0		1	17		1	20	
Saxophone	1	29	29	15		2	25		2	23	
Trompette	1	29	29	mutu		1	17		1	20	
Trombone	1	19	19	mutu		1	17		1	21	
Trompette+Trombone						1	25		1	28	
Cor	1	19	19	mutu		1	17		1	18	
Tuba	1	19	19	0		1	17		1	20	
Accordéon	0	0	0	mutu		1	17		1	20	
Orgue	2	28	56	0		1	50		1	49	
<b>Percussions</b>	<b>0</b>		<b>0</b>			<b>4</b>			<b>4</b>		
Batterie				mutu		1	25		1	25	
Atelier de percussions	0	0	0	mutu		1	50		1	50	
Steel Drums				mutu		1	45		1	47	
Rangement percussions / steel drums				mutu		1	25		1	20	
<b>Répétitions</b>	<b>3</b>		<b>56</b>			<b>9</b>			<b>10</b>		
Studio de travail orgue				mutu		1	17		1	19	
Studio de travail percussions				mutu		1	20		1	20	
Autres studios de travail	2	18	36	3		3	45		3	35	
Box échauffement				mutu		3	7		4	7	
Studio accompagnement piano	1	20	20	0		1	30		1	32	

	Commentaires		
	2 grandes (30m <sup>2</sup> ) + 1 petite (20m <sup>2</sup> )	2 petites (17m <sup>2</sup> ) + 1 grande (30m <sup>2</sup> )	Prévoir le stockage d'instruments sur place

Espace nécessitant une hauteur double

## 4 – FAISABILITÉS

### Scénario 1 : Une extension pour l'auditorium

Conservatoire de Musique Vichy Agglomération - Mars 2017			EXISTANT Cusset			BESOINS			SCENARIO 1			Commentaires		
	Nb	Surf.	Total	Nb	Surf.	Total	Nb	Surf.	Total	Nb	Surf.	Total		
<b>Pratiques collectives</b>														
Formation Musicale + Histoire	3	41,33	124	5	51	102	4	35	50	4	34	136	172	Mobilier léger modulable (chaise à tablette)
Eveil Musical (à partir de 4 ans)	1	36	36	1	60	60	1	50	50	1	56	56	172	A proximité "sanitaires petite enfance"
Chorale / Chœurs / Chant	1	88	88	1	60	60	1	25	25	1	69	69	172	Attenant aux vestiaires
Vestiaires Voix + Stock														Cf. salle d'orgue (50m2) + salles piano, saxo, violon, trompette/trombone (de 30 à 35m2)
Pratique petits ensembles														
Pratique d'ensemble/orchestre	2	p.m.	p.m.	1	45	45	5	p.m.	p.m.	5	p.m.	5	16	p.m.
Stockage ensembles														
Salle de jazz - musiques actuelles														
<b>Représentation</b>														
Salle d'audition	1	73	73	1	70	70	1	170	170	1	173	173	206	Plateau libre et modulable (30 élèves sur scène/80 personnes public)
Coulisses														
Stockage arrière scène	1	12	12	1	18	18	1	20	20	1	16	16	206	Grands mobiles en option
Régie	0	0	0				1	20	20	1	17	17	206	Lattérales ou arrière scène
<b>Administration</b>														
Sas	4	158	158	0	0	0	5	17	17	5	17	17	207	Ouvert sur bibliothèque
Hall d'accueil	1	5	5				1	5	5	1	5	5	207	2 postes / Fonction accueil et prêts bibli.
Bureau d'accueil	1	39	39				1	45	45	1	65	65	207	Attenant à la bibliothèque.
Attente studieuse	1	21	21				1	17	17	1	17	17	207	Consultations libres et prêts
Bibliothèque - fond courant	0	0	0				1	60	60	1	70	70	207	
Secrétariat	1	93	93				1	50	50	1	50	50	207	
<b>Espace professeurs</b>														
Salle des professeurs	1	23	23	1	11	11	2	18	36	2	23	23	53	Espaces pouvant être associés (sauf repro)
Espace reprographie	1	18	18				1	25	25	1	24	24	53	(Caisiers, réunions, ...)
Espace repas/tisanerie professeur	1	23	23	1	13	13	1	25	25	1	26	26	53	
<b>Sanitaires</b>														
Salle des professeurs	1	23	23	1	10	10	1	35	35	1	33	33	64	
Espace reprographie	0	0	0				0	1	5	1	5	5	64	
Espace repas/tisanerie professeur	1	16	16	1	16	16	0	1	15	1	15	15	64	
Sanitaires	15	13	45	3	6	18	4	16	44	4	16	64	64	

Espace nécessitant une hauteur double

## 4 – FAISABILITÉS

### Scénario 1 : Une extension pour l'auditorium

Conservatoire de Musique Vichy Agglomération - Mars 2017			EXISTANT Cusset			BESOINS			SCENARIO 1			Commentaires		
	Nb	Surf.	Total	Nb	Surf.	Total	Nb	Surf.	Total	Nb	Surf.	Total		
Coffre instrument conservatoire	1	14	14	1	18	pm	1	20	20	1	20	20	A proximité de l'accueil	
Dépot instruments journalier élèves	0	0	0				1	15	15	1	22	22	A proximité de l'accueil	
Archives administration	1	10	10				1	8	8	1	8	8	Don stockage partitions	
Archives bibliothèque / partitions	2	19	37				1	25	25	1	22	22	Don stockage partitions	
Autre stockage							4	7	28	4	6	25		
<b>Total surfaces utiles</b>			<b>1315</b>	<b>349</b>			<b>2070</b>	<b>2516</b>			<b>2076</b>	<b>2517</b>		
<b>Total surfaces existantes</b>			<b>1734</b>	<b>516</b>			<b>2815</b>	<b>516</b>			<b>2839</b>	<b>516</b>		
<b>Surfaces existant = 3680m² env</b>														
<b>Couloirs</b>			<b>12</b>	<b>14</b>			<b>1</b>	<b>4</b>			<b>4</b>	<b>164</b>		
<b>Escaliers</b>			<b>15</b>	<b>9</b>			<b>5</b>	<b>15</b>			<b>1</b>	<b>71</b>		
<b>Ascenseurs</b>			<b>0</b>	<b>0</b>			<b>0</b>	<b>0</b>			<b>1</b>	<b>4</b>		
<b>Espaces attentes</b>			<b>0</b>	<b>0</b>			<b>3</b>	<b>30</b>			<b>3</b>	<b>24</b>		
<b>AES</b>														
<b>Total surfaces dans œuvre</b>			<b>1734</b>	<b>516</b>			<b>0</b>	<b>0</b>			<b>0</b>	<b>0</b>		
<b>Total surfaces existantes</b>			<b>1734</b>	<b>516</b>			<b>0</b>	<b>0</b>			<b>0</b>	<b>0</b>		
<b>Couloirs non utilisés</b>														
<b>Au sous-sol</b>														
<b>Dans les niveaux</b>														

Espace nécessitant une hauteur double



## A - FAISABILITÉS

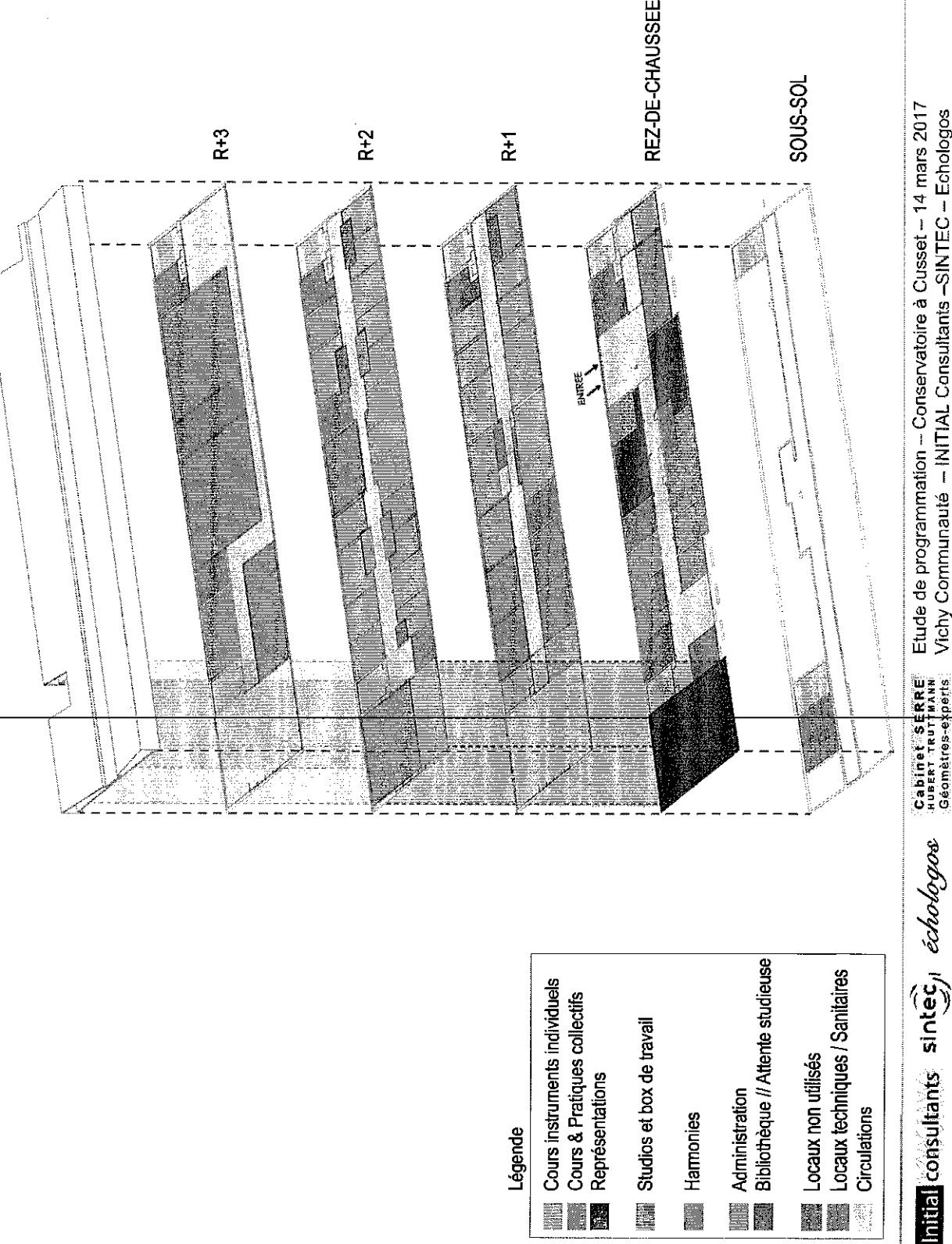
### Scénario 1 : Une extension pour l'auditorium

Conservatoire de Musique Vichy Agglomération - Mars 2017	EXISTANT Vichy			EXISTANT Cusset			BESOINS			SCENARIO 1			Commentaires		
	Nb	Surf.	Total	Nb	Surf.	Total	Nb	Surf.	Total	Nb	Surf.	Total			
Option Harmonies															
Salle d'harmonie OHV															
Salle d'harmonie La Semeuse															
Stockage OHV															
Stockage La Semeuse															
Stockage matériel salle d'harmonie															
<b>TOTAL SURFACES DANS ŒUVRE</b>	<b>1734</b>			<b>516</b>			<b>3195</b>			<b>3322</b>			<b>SURFACES EXISTANT = 3680m2 env</b>		

 Espace nécessitant une hauteur double

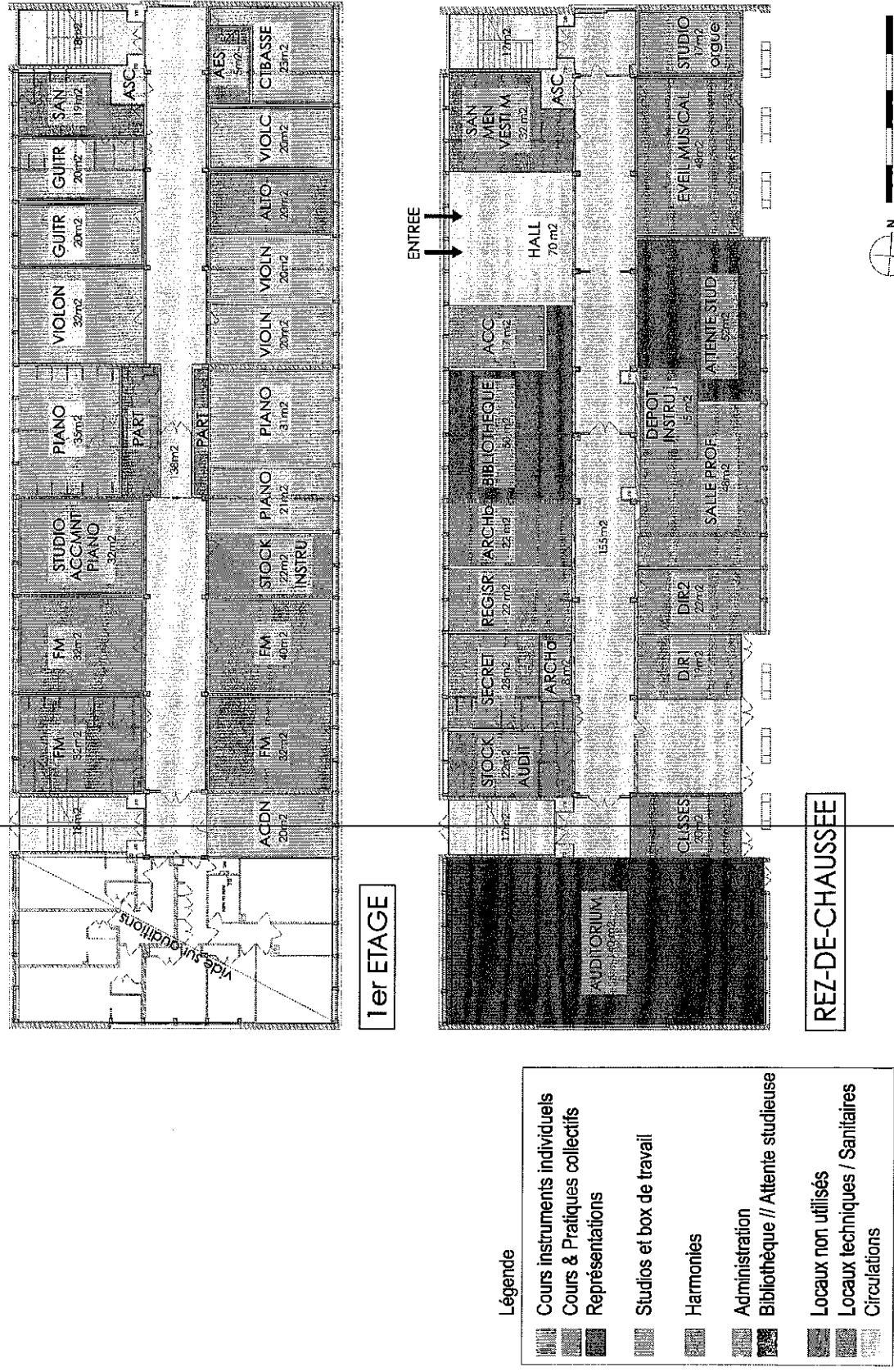
## 4 - FAISABILITÉS

### Scénario 2 : Les grandes hauteurs dans le pignon sud



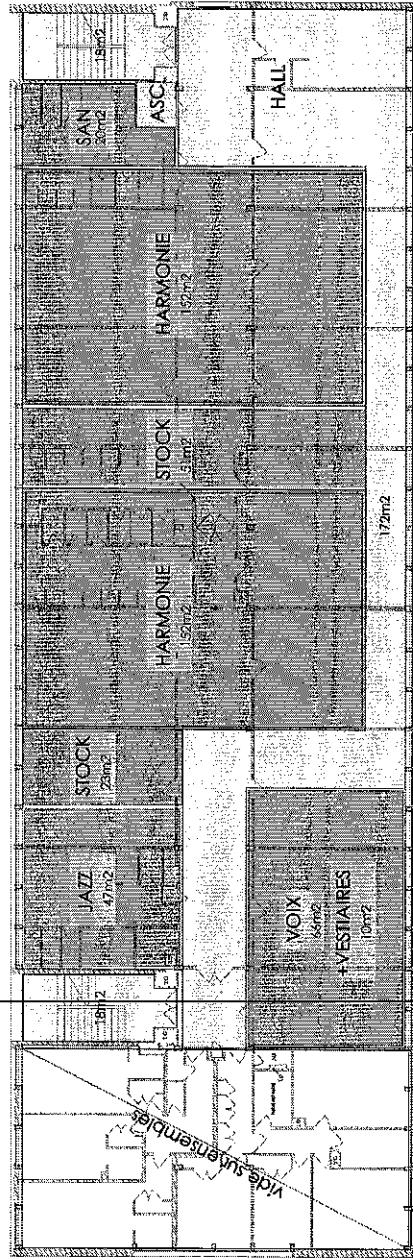
## A - FAISABILITÉS

### Scénario 2 : Les grandes hauteurs dans le pignon sud

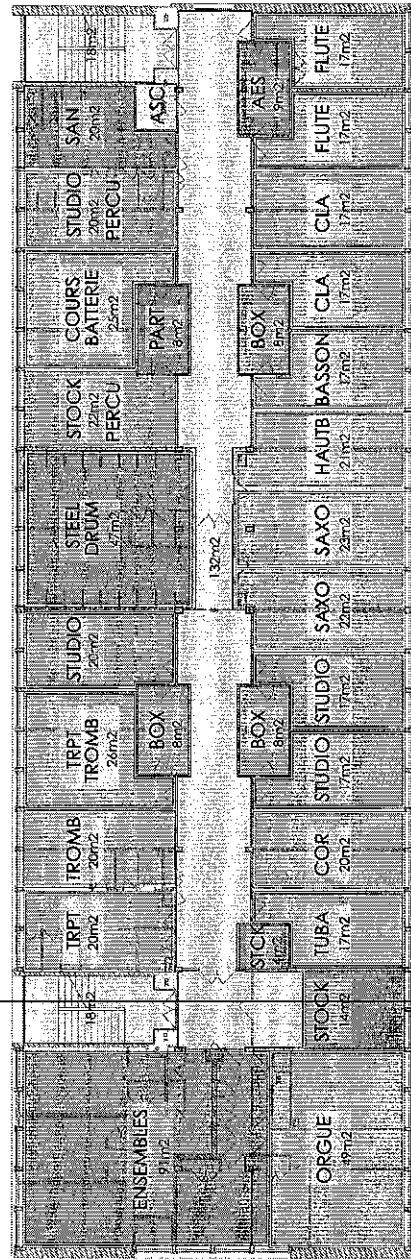


## 4 - FAISABILITÉS

### Scénario 2 : Les grandes hauteurs dans le pignon sud



### 3ème ETAGE



#### Légende

- Cours instruments individuels
- Cours & Pratiques collectifs
- Représentations

#### Studios et box de travail

- Harmonies

- Administration

- Bibliothèque // Atterie studieuse

- Locaux non utilisés
- Locaux techniques / Sanitaires
- Circulations

Initial consultants sintec, échologos  
Loraux techniques / experts  
Geométrie-experts  
Hauter Couture  
Géométrie-experts

Etude de programmation – Conservatoire à Cusset – 14 mars 2017  
Vichy Communauté – INITIAL Consultants – SINTEC – Echologos



## 4 - FAISABILITÉS

### Scénario 2 : Les grandes hauteurs dans le pignon sud

Conservatoire de Musique Vichy Agglomération - Mars 2017			EXISTANT Vichy			EXISTANT Cusset			BESOINS			SCENARIO 2			Commentaires			
	Nb	Surf.	Total	Nb	Surf.	Total	Nb	Surf.	Total	Nb	Surf.	Total	Nb	Surf.	Total			
<b>Instruments/Cours individuels</b>				<b>564</b>			<b>4</b>			<b>39</b>			<b>827</b>			<b>39</b>		
<b>Instruments à cordes</b>				<b>44</b>			<b>206</b>			<b>11</b>			<b>237</b>			<b>11</b>		
Piano	2	26,5	53				80	mutu	80	3	27	80	3	29	3	24	87	
Violon	2	24	48				mutu	mutu	mutu	1	17	17	1	17	1	20	72	
Aalto	1	31	31				0	0	0	1	17	17	1	20	1	20	20	
Violoncelle	1	21	21				mutu	mutu	mutu	1	17	17	1	20	1	20	20	
Contrebasse	1	23	23				0	0	0	1	25	25	1	23	1	23	23	
Guitare	1	30	30				mutu	mutu	mutu	2	17	34	2	20	2	20	40	
<b>Instruments à vent</b>				<b>11</b>			<b>302</b>			<b>15</b>			<b>312</b>			<b>15</b>		
Flûte	1	26	26				mutu	2	17	34	2	17	34	2	17	2	17	34
Clarinette	1	29	29				mutu	2	17	34	2	17	34	2	17	2	17	34
Hautbois	1	28	28				mutu	1	17	17	1	17	17	1	21	1	21	21
Basson	1	48	48				0	1	17	17	1	17	17	1	17	1	17	17
Saxophone	1	29	29				15	15	25	2	25	50	2	23	2	23	45	
Trompette	1	29	29				mutu	1	17	17	1	17	17	1	20	1	20	20
Trombone	1	19	19				mutu	1	17	17	1	17	17	1	20	1	20	20
Trompette+Trombone							1	1	1	1	25	25	1	26	1	26	26	
Cor	1	19	19				mutu	1	17	17	1	17	17	1	20	1	20	20
Tuba	1	19	19				0	0	0	1	17	17	1	17	1	17	17	
Accordéon	0	0	0				mutu	1	1	1	1	17	17	1	20	1	20	20
Orgue	2	28	56				0	0	0	1	17	17	1	17	1	17	17	
<b>Percussions</b>				<b>0</b>			<b>0</b>			<b>4</b>			<b>145</b>			<b>4</b>		<b>94</b>
Batterie							1	1	1	25	25	1	25	1	25	1	25	25
Atelier de percussions	0	0	0				mutu	1	50	50	1	50	50	1	50	1	50	50
Steel Drums							1	45	45	1	45	45	1	47	1	47	47	
Rangement percussions / steel drums							1	25	25	1	25	25	1	22	1	22	22	
<b>Répétitions</b>				<b>3</b>			<b>56</b>			<b>9</b>			<b>133</b>			<b>9</b>		<b>147</b>
Studio de travail orgue							1	17	17	1	20	20	1	17	1	17	17	
Studio de travail percussions							1	20	20	1	20	20	1	20	1	20	20	
Autres studios de travail	2	18	36				3	15	45	3	45	45	3	18	3	18	54	
Box échauffement							3	7	21	3	21	3	3	8	3	8	24	
Studio accompagnement piano	1	20	20				0	1	30	1	30	32	1	32	1	32	32	

Espace nécessitant une hauteur double

## 4 - FAISABILITÉS

### Scénario 2 : Les grandes hauteurs dans le pignon sud

Conservatoire de Musique Vichy Agglomération - Mars 2017				EXISTANT Vichy			EXISTANT Cusset			BESOINS			SCENARIO 2			Commentaires		
	Nb	Surf.	Total	Nb	Surf.	Total	Nb	Surf.	Total	Nb	Surf.	Total	Nb	Surf.	Total			
<b>Pratiques collectives</b>																		
Formation Musicale + Histoire	3	41,33	124	5	51	147	15	35	140	4	34	136	416	4	34	136	Mobilier léger modulable	
Evail Musical (à partir de 4 ans)	1	36	88	1	60	88	1	50	50	1	48	48					A proximité "sanitaires petite enfance"	
Chorale / Chœurs / Chant	1	88	88	1	60	88	1	70	70	1	66	66					Attendant aux vestiaires	
Vestiaires Voix + Stock	2	p.m.	p.m.	1	45	45	5	25	25	1	10	10						
Pratique petits ensembles							1	90	90	5	p.m.	p.m.						
Pratique d'ensemble/orchestre							1	20	20	1	18	18						
Stockage ensembles							1	60	60	1	47	47						
Salle de jazz - musicales actuelles																		
<b>Représentation</b>																		
Salle d'audition	1	73	73	1	70	70	1	70	70	1	140	140						
Couloisses																		
Stockage arrière scène	1	12	12	1	18	18	1	20	20	1	22	22						
Régie	0	0	0				1	20	20	1	22	22						
<b>Administration</b>																		
<b>Accès du public</b>																		
Sas	4	158	158	0	0	0	5	5	5	5	177	177						
Hall d'accueil	1	5	5				1	5	5	1	5	5						
Bureau d'accueil	1	39	39	1	45	45	1	45	45	1	65	65						
Attente studieuse	1	21	21	1	17	17	1	17	17	1	17	17						
Bibliothèque - fond courant	0						1	60	60	1	52	52						
<b>Administration</b>							1	50	50	1	52	52						
<b>Bureau direction</b>	1	93	93				1	86	86	4	91	91						
Bureau/Atelier réisseur	1	23	23	1	11	11	2	18	36	2	21	21						
Secrétariat	1	18	18	1	11	11	1	25	25	1	22	22						
<b>Espace professeurs</b>																		
Salle des professeurs	1	23	23	1	10	10	1	35	35	3	30	30						
Espace reprographie	0	0	0	0	0	0	1	5	5	1	5	5						
Espace repas/sanitaire professeur	1	16	16	1	16	16	0	1	15	1	13	13						
<b>Sanitaires</b>							2	39	39	3	55	55						
							1	10	10	1	35	35						
							1	13	13	1	25	25						
							1	25	25	1	28	28						
							1	10	10	3	30	30						
							1	10	10	1	35	35						
							1	15	15	1	15	15						
							1	16	16	4	44	44						
							3	6	13	3	64	64						
							3	15	15	3	45	45						

Espace nécessitant une hauteur double

## 4 - FAISABILITÉS

### Scénario 2 : Les grandes hauteurs dans le pignon sud

Conservatoire de Musique Vichy Agglomération - Mars 2017			EXISTANT Cusset			BESOINS			SCENARIO 2			Commentaires		
	Nb	Surf.	Total	Nb	Surf.	Total	Nb	Surf.	Total	Nb	Surf.	Total		
Coffre instrument conservatoire	1	14	14	1	18	18	1	20	20	1	22	22		
Dépot instruments journalier élèves	0	0	0				1	15	15	1	15	15	A proximité de l'accueil	
Archives administration	1	10	10				1	8	8	1	8	8		
Archives bibliothèque / partitions	2	19	37				1	25	25	1	22	22	Dont stockage partitions	
<b>Total</b>			<b>35</b>	<b>n.c.</b>		<b>97</b>	<b>50</b>	<b>50</b>	<b>50</b>	<b>1</b>	<b>30</b>	<b>30</b>		
Locaux techniques	1	21					1	5	5	1	6	6	Sous-sol	
Chaufferie, CTA	1	2					1	8	8	1	6	6	Sous-sol	
Local électrique	1	1					1	12	12	1	8	8	RDC	
Armoire VDI							3	4	12	3	4	8	RDC à chaque étage	
Local entretien principal							1	10	10	1	8	8	RDC	
Locaux d'entretien répartis														
Vestiaire personnel entretien	1	9												
<b>TOTAL SURFACES UTILES</b>			<b>1315</b>	<b>349</b>		<b>2070</b>	<b>1978</b>	<b>1978</b>	<b>1978</b>	<b>1</b>	<b>30</b>	<b>30</b>		
Couloirs														
Escaliers	12	14					1	4	4	4	149	597	Conservation de largeurs des circulations existantes	
Ascenseurs	15	9					5	15	73	1	71	142		
Espaces attentes	0	0					0	0	1	1	4	16	Les couloirs largements dimensionnés permettent l'attente des parents A proximité des escaliers et baie	
AES										3	7	21	p.m.	
<b>Total</b>			<b>1754</b>	<b>516</b>		<b>2815</b>	<b>2754</b>	<b>2754</b>	<b>2754</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		
Locaux non-utilisés														
Au sous-sol	6	13												
Dans les niveaux	3	11												
<b>TOTAL SURFACES DANS ŒUVRE</b>							<b>1754</b>	<b>516</b>	<b>2815</b>	<b>2754</b>	<b>2754</b>	<b>2754</b>		

Espace nécessitant une hauteur double

## 4 - FAISABILITÉS

### Scénario 2 : Les grandes hauteurs dans le pignon sud

Conservatoire de Musique Vichy Agglomération - Mars 2017				EXISTANT Cusset				BESOINS				SCENARIO 2				Commentaires			
	Nb	Nb	Surf.	Total	Nb	Nb	Surf.	Total	Nb	Nb	Surf.	Total	Nb	Nb	Surf.	Total			
Option Harmonies																			
Salle d'harmonie OHV																			
Salle d'harmonie La Semeuse																			
Stockage OHV																			
Stockage La Semeuse																			
Stockage matériel salle d'harmonie																			
<b>TOTAL SURFACES DANS ŒUVRE</b>				<b>173,4</b>					<b>51,6</b>			<b>319,5</b>			<b>313,3</b>				
																<b>+ doublet</b>	<b>393,6</b>	<b>341,6</b>	

**SURFACES EXISTANTE = 3680m<sup>2</sup> env**

**doublet**  
**doublet**  
**doublet**

**doublet**

Espace nécessitant une hauteur double

## **5 – Synthèse**

### **Estimations**

## 5 – SYNTHÈSE

### Estimations

	SCENARIO 1/V1	SCENARIO 1/V2	SCENARIO 2/V1	SCENARIO 2/V2
<b>DEMOLITION</b>	115 515 €	115 515 €	116 350 €	116 350 €
<b>GROS ŒUVRE</b>	85 480 €	85 480 €	73 640 €	73 640 €
<b>FACADES</b>	788 940 €	788 940 €	690 300 €	690 300 €
<b>TOUTURE</b>	110 000 €	241 360 €	110 000 €	227 360 €
<b>CLOISONNENT/REPRISES/SANITAIRES</b>	544 752 €	544 752 €	552 304 €	552 304 €
<b>PEINTURE</b>	187 600 €	187 600 €	200 600 €	200 600 €
<b>ISOLATION/FP</b>	260 470 €	260 470 €	255 290 €	255 290 €
<b>MENUISERIES</b>	69 000 €	69 000 €	69 000 €	69 000 €
<b>SOLS</b>	308 840 €	308 840 €	302 600 €	302 600 €
<b>CVC</b>	465 125 €	431 750 €	367 185 €	367 185 €
<b>ELEC</b>	384 890 €	360 860 €	364 730 €	364 730 €
<b>ESCALIER EXTERIEUR</b>	50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €
<b>VRD</b>	82 500 €	82 500 €	82 500 €	82 500 €
<b>DIVERS</b>	383 78 €	391 174 €	368 911 €	380 647 €
<b>TOTAL HT</b>	<b>3 836 890 €</b>	<b>3 918 241 €</b>	<b>3 603 410 €</b>	<b>3 732 506 €</b>
<b>RATIOn AU M<sup>2</sup></b>	<b>1 026 €</b>	<b>1 045 €</b>	<b>986 €</b>	<b>1 017 €</b>
<b>DESAMiantage</b>	384 668 €	384 668 €	384 668 €	384 668 €
<b>TOTAL AVEC DESAMiantage HT</b>	<b>4 221 558 €</b>	<b>4 302 909 €</b>	<b>3 988 078 €</b>	<b>4 117 174 €</b>
<b>RATIOn AU M<sup>2</sup></b>	<b>1 128 €</b>	<b>1 150 €</b>	<b>1 084 €</b>	<b>1 119 €</b>

ARRONDISSEMENT  
DE VICHY

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Nombre de Membres :

En exercice : 43

Présents : 30

Votants : 32

**Séance du 27 Avril 2017**

Le Bureau Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de Monsieur Claude MALHURET, Président.

**N° 3**

Présents :

M. Claude MALHURET, Président.

**OBJET :**

Mme et MM. E. CUISSET - J.S. LALOY - F. SZYPULA - M. AURAMBOUT - J. GAILLARD - J. KUCHNA - J.M. GERMANANGUE - R. MAZAL - F. AGUILERA - A.G. CROUZIER - F. GONZALES - P. MONTAGNER - J. TERRACOL, Vice-Présidents.

Mmes et MM. P. BONNET - M. MORGAND - J.D. BARRAUD - F. SEMONSUT - J.M. LAZZERINI - C. DUMONT - J.M. BOUREL - M. CHARASSE - J. BLETTERY, Conseillers Délégués, Membres.

Mmes et MM. B. AGUIAR - C. CATARD - G. MARSONI - C. FAYOLLE - N. COULANGE - P. COLAS - G. DURANTET (pour les questions n° 1 et 3), Membres

formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration :

M. M. GUYOT à Mme E. CUISSET - Mme C. SEGUIN à M. J. KUCHNA

Absents excusés :

Mme et M. A. DUMONT - I. DELUNEL, Vice-Présidents.

Mme et MM. M. GUYOT - A. CORNE - G. MAQUIN, Conseillers Délégués, Membres.

Mmes et MM. J.P. BLANC - C. BERTIN - C. BOUARD — J. JOANNET - C. SEGUIN - A. GIRAUD - M. MONTIBERT - F. BOFFETY, Membres

Rendue exécutoire :  
Transmise en Sous-Préfecture  
le :

- 5 MAI 2017

Publiée ou notifiée le :

- 5 MAI 2017

Monsieur le Président,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics,

**Vu** les statuts de Vichy Communauté,

**Vu** la délibération n° 29 du 09 avril 2015 approuvant l'attribution du marché de travaux sur réseaux d'eaux usées et eaux pluviales et voiries, passé pour une durée de 1 an reconductible 2 fois pour 1 an,

**Considérant** que suite à la réforme des DT/DICT, des investigations complémentaires sont régulièrement nécessaires pendant les travaux et qu'elles nécessitent des interventions avec des engins mécaniques adaptés, voire des recherches manuelles avec des outils légers (pelles). De plus, afin de repérer par géo référencement les canalisations avant le remblaiement des fouilles, des interventions ponctuelles d'agents équipés d'un GPS sont obligatoires et ont tendance à ralentir le rendement sur le chantier,

**Considérant** la nécessité pour Vichy Communauté d'assurer ces prestations et d'inclure les trois nouveaux prix ci-dessous :

- Plus-value pour terrassement de fouille en zone encombrée : 4,50 € HT m<sup>3</sup>
- Plus-value pour remblaiement de fouille en zone urbaine :
  - Pour une profondeur < 3m : 6,50 € HT m<sup>3</sup>
  - Pour une profondeur > 3m : 13,30 € HT m<sup>3</sup>

**Considérant** que le coût de ces prestations supplémentaires n'a pas d'incidence sur le montant maximum annuel du marché de 3 500 000 € HT,

**Propose** au Bureau Communautaire :

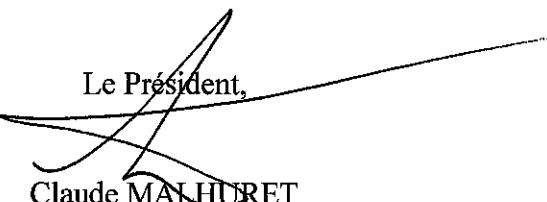
- d'approuver la conclusion de l'avenant n°1 au marché n°AO2015-01, ci-annexé,
- de donner mandat au Président ou au Conseiller délégué à la Commande Publique pour signer l'avenant correspondant et tout document s'y rapportant,

Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire :

- approuve ces propositions,
  - dit que les dépenses correspondantes seront imputées au budget de Vichy Communauté,
  - charge M. le Président et M. le Directeur Général des Services de l'exécution et de la publication de ces décisions.
- .....

Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'hôtel d'agglomération Vichy Communauté, le 27 avril 2017.

Les Membres du Bureau Communautaire présents ont signé au registre.



Le Président,  
Claude MALHURET



**VICHY COMMUNAUTÉ**

**AVENANT N° 001 DU 27 AVRIL 2017**

**A. Identification des parties**

**VICHY COMMUNAUTE - Communauté d'Agglomération**  
9, place Charles de Gaulle – CS 92 956 - 03209 VICHY Cedex

*Représentée par son Conseiller délégué à la Commande Publique :*  
**Monsieur Michel GUYOT, en vertu d'une délibération du Bureau Communautaire en date du 27 avril 2017**

**EIFFAGE TRAVAUX PUBLICS RAA**  
Route d'Hauterive – 03200 ABREST

*Représentée par son Directeur :*  
**Monsieur Jérôme RENAUD, chef de centre**

**B. Renseignements concernant le marché**

- **Objet du marché : Travaux sur réseaux d'eaux usées et eaux pluviales (extension, création de branchements, réhabilitations, réparations) et voiries (extensions et reprises) effectués dans le cadre d'une démarche de développement durable**  
*Lot 1 – travaux d'extension de réseaux d'eau usées et pluviales et de voiries*
- **Date du marché : 1<sup>er</sup> mai 2015**
- **Durée contractuelle du marché : 3 fois 1 an**
- **Montant maximum annuel HT : 3 500 000 HT**

## C. Objet de l'avenant

### ARTICLE 2 : Transfert des marchés conclus au nom de la communauté d'agglomération « Vichy Val d'Allier » au profit de la Communauté d'agglomération « Vichy Communauté » :

Le présent avenant a pour objet de transférer les droits et obligations du marché AO2015.01 en date du 1er mai 2015 à la communauté d'agglomération « Vichy Communauté ».

Par conséquent, les sommes dues au titre du présent marché le seront par la communauté d'agglomération Vichy Communauté.

Les demandes de paiement (acomptes et factures) devront être désormais envoyées à l'adresse postale suivante :

Communauté d'agglomération Vichy Communauté  
9 Place Charles de Gaulle  
CS 92956  
03209 Vichy cedex

Ou si elles sont envoyées par voie dématérialisées, à l'adresse suivante :  
[compta@vichy-communauté.fr](mailto:compta@vichy-communauté.fr)

Il est rappelé que le comptable public assignataire des paiements est :

Madame Le Trésorier Principal - Trésorerie de Vichy - 23 rue du Couturier - 03200 VICHY

### ARTICLE 2 : prix supplémentaires au BPU

Suite à la réforme des DT/DICT, régulièrement des investigations complémentaires pendant les travaux sont nécessaires. Elles nécessitent des interventions avec des engins mécaniques adaptés voire des recherches manuelles avec des outils légers (pelles). De plus afin de repérer par géo référencement les canalisations avant le remblaiement des fouilles, des interventions ponctuelles d'agents équipés d'un GPS sont obligatoires et ont tendance à ralentir le rendement sur le chantier.

CODE	DESIGNATION DE L'OUVRAGE PRIX UNITAIRE HORS TAXES EN LETTRES	Prix Unitaire H.T. (en Chiffres)
219	<b>Plus-value pour terrassement de fouille en zone encombrée</b>  Ce prix rémunère la plus-value engendrée par la recherche et le dégagement soigné de canalisation non répertoriée en Classe A suite à l'application de la nouvelle réglementation du décret DT-DICT.  Le mètre cube sera payé : quatre euros cinquante centimes	4.50
314	<b>Plus-value pour remblaiement de fouille en zone urbaine :</b>  Ce prix rémunère, au mètre cube, la fourniture, la mise en œuvre, le réglage et le compactage des matériaux nécessaires au remblaiement des fouilles en milieu urbain. Cette plus-value s'appliquera lorsque la plus-value pour terrassement en milieu urbain sera appliquée par le maître d'œuvre ou le maître d'ouvrage. Cette plus-value pourra s'appliquer sur la famille de prix suivante :	

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prix 302 – 303 - 304 – 304a – 305</li> <li>• Prix 306 - 307 – 308 – 309 - 310</li> <li>• 311 – 313</li> </ul> <p>➤ Pour une profondeur &lt; 3.00 m Le mètre cube sera payé : <b>six euros cinquante centimes</b></p>	
314b	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour une profondeur &gt; 3.00 m Le mètre cube sera payé : <b>treize euros trente centimes</b></li> </ul>	<b>6.50</b> <b>13.30</b>

### **ARTICLE 3 : Prise de l'effet de l'avenant**

Le présent avenant entre en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 pour l'article 1<sup>er</sup> et de sa notification pour l'article 2.

L'ensemble des clauses du contrat initial non modifiées demeurent applicables pour autant qu'elles ne sont pas contraires à celles du présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

### **D. Signatures des parties**

A Vichy,....., le .../.../2017

**Pour le Titulaire,**  
Le chef de centre,  
Jérôme RENAUD

**Pour le pouvoir adjudicateur,**  
Le Conseiller délégué à la Commande Publique,  
Michel GUYOT

### **E. Notification de l'avenant**

La notification consiste en la remise d'une photocopie de l'avenant au titulaire (ou dans le cas des avenants de transfert à l'ancien et au nouveau titulaire). Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, coller dans ce cadre le (les) avis de réception postal (postaux) daté(s) et signé(s) du (des) titulaire(s). En cas de remise contre récépissé, le(s) titulaire(s) signera(ront) la formule ci-dessous.

Reçu à titre de notification, une copie certifiée conforme du présent avenant.

A Vichy....., le

Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 3 DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 27 AVRIL 2017 -

Objet de l'acte : ASSAINISSEMENT - MARCHE AO2015-01 - TRAVAUX SUR RESEAUX  
D'EAUX USEES ET EAUX PLUVIALES ET DE VOIRIES - LOT N° 1 -  
AVENANT N° 1

Date de décision: 27/04/2017

Date de réception de l'accusé 05/05/2017

de réception :

Numéro de l'acte : 27AVR2017\_3

Identifiant unique de l'acte : 003-240300426-20170427-27AVR2017\_3-DE

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 1 .1

Commande Publique

Marchés publics

Date de la version de la 19/04/2017

classification :

Nom du fichier : 3.pdf ( 003-240300426-20170427-27AVR2017\_3-DE-1-1\_1.pdf )